KERZU / DÉCEMBRE 2003 AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ N° 479 / 3€ POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON

LE PEUPLE BRETON

vous souhaite un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année !



E.D.F. : LE NOUVEAU GROUPE BRETON

L'INVITÉ



Patrick MALRIEU

RÉGIONALES 2004

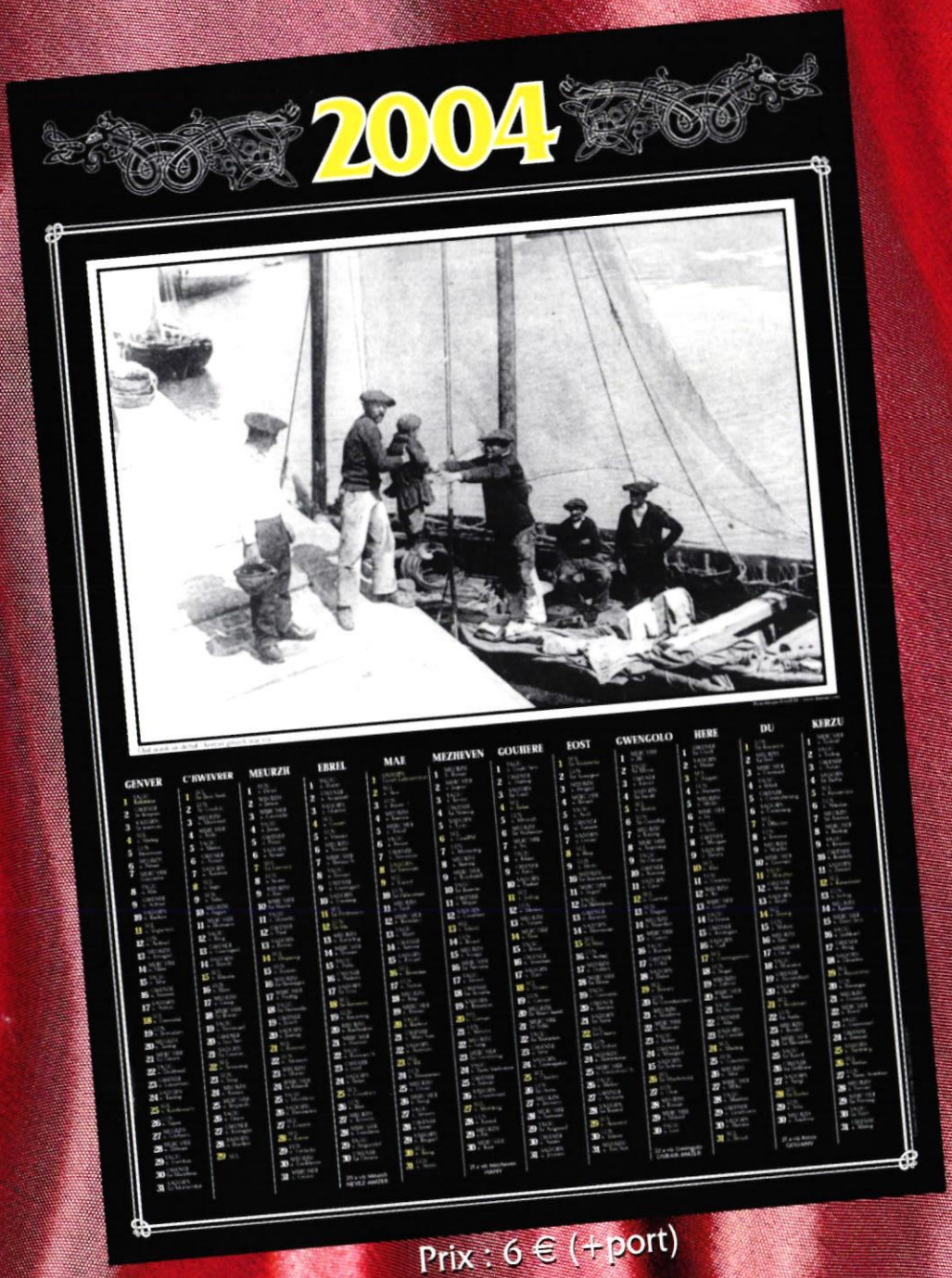
LISTE VERTS-UDB

Un accord d'importance pour la Bretagne

Un adversaire de la Bretagne
François Fillon

Cadeaux bretons à offrir
5 pages d'idées livres et disques

Le nouveau calendrier UDB est paru !
Tout en breton...



Prix : 6 € (+port)

Pour le recevoir (roulé sans pli) chez vous par la poste,
adressez vos nom et adresse, avec un chèque de 7 € (par exemplaire commandé)
à UDB - BP 203 - 56102 Lorient cedex

Souscription

Plus de 4000 € : notre premier objectif est atteint, grâce à votre fidèle soutien. Merci à tous.

En "vieux francs" cela fait 27 905 F. Pouvons-nous, pour le mois qui nous reste en 2003, nous donner un second objectif : celui d'atteindre l'équivalent de 30 000 F, soit la somme de 4 573,47 € ? Il nous faudrait, pour cela, recevoir au moins 320 € du Père Noël. On y croit un peu ?

Bernard Darnaud, Alfortville, 30 € ; René Le Moan, Villiers-sur-Marne, 3 € ; Sylvain Bouder, Trélévern, 2 € ; Gérard Le Floc'h, Paris, 3 € ; Yves Hourmant, Plonévez-du-Faou, 13 € ; Alain Poriel, Vigneux-de-Bretagne, 5 € ; Pierre Loquet, Guérande, 5 € ; Bruno Le Huede, Montrouge, 5 € ; Yves Quéré, Rueil-Malmaison, 10 € ; François Fichant, Montendre, 3 € ; Lionel Rat/Pihan, Pordic, 5 € ; Jean-Jacques Le Guyader, Verneuil-sur-Seine, 10 € ; Rozenn Milin, Lorient, 10 € ; Yves Rémond, Saint-Hernin, 20 € ; Gilles Coudelo, Trevon, 10 € ; Philippe Richard, Le Blanc-Mesnil, 10 € ; Dauce/Aptel, Rennes, 3 € ; Remy Beauto, Saint-Nazaire, 11 € ; Philippe Bequet, Serifontaine, 22 € ; Denise Broudic, Trébeurden, 12 € ; Patrick Chatton, Saint-Malo, 22 € ; Caroline Cristofari, Mont-Meyan, 22 € ; Jean-Pierre D'Haese, Chartre-de-Bretagne, 11 € ; Gwenael Denos, Ploermel, 11 € ; David Derrien, Plougastel-Daoulas, 11 € ; Nicole Desury, Ger, 11 € ; Pierre Folgalvez, Carhaix, 11 € ; Etienne Gache, Jouë-sur-Erdre, 11 € ; Patrice Goueffon, Plouvara, 33 € ; Joël Guégan, Lorient, 16,50 € ; Jean-Jacques Hocquard, Paris, 22 € ; Loïc Josse, Saint-Malo, 16,50 € ; Alain Kerjan, Lanester, 11 € ; Bruno Le Clainche, Rennes, 11 € ; Guy Le Corre, Fouesnant, 11 € ; Yvan Le Madec, Plougonvelin, 33 € ; Gwenael Mevel, Rennes, 11 € ; Roland Monnet, Champigny, 11 € ; David Quentric, Kersaint, 11 € ; Xavier Tonnerre, Groix, 11 € ; Eric Toullan, Gallardon, 11 €. **Total mois : 511 € Total année : 4.254,14 €**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel
Rédaction : BP 1 - 29850 Gouesnou
Fax 02 98.37.91.74
Directeur de la publication :
Joël Guégan
Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon
Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier
Responsables de rubriques :
Paol Ar Meur, Alain Cedelle, Mikaël Erwan, Yann Fiévet, Yves Jardin.
Correspondants :
En Catalogne : Philippe Liria
En Occitanie : Gérard Tautil.
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan,
Celtie : Philippe Cousin,
Pays basque : Alain Hervochon.
Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave, 22300 Lannion.
Livres en breton :
Glaoda Millour,
2 place René Cassin, 29600 Morlaix.
Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal.
Éditeur :
Les Presses populaires de Bretagne
CPAP : 66132
Composition, impression, routage :
IMPRAM, Lannion.
ABONNEMENTS, ADMINISTRATION : 9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax : 02.96.61.54.11
Dépôt légal : 4e trimestre 2003.

Sommaire

Décembre
Miz Kerzu
2003



En une de ce numéro, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Et pour concrétiser cette espérance, le PB annonce que l'union électorale entre l'UDB, les Verts et une partie de la gauche alternative en Bretagne est réalisée : une chance sérieuse apparaît de voir, enfin, notre voix entendue à nouveau au Conseil régional. Je dis « à nouveau », car on ignore trop souvent qu'avec un autre mode de scrutin, l'UDB a déjà eu un conseiller régional de 1977 à 1982. C'était même le seul conseiller régional autonomiste de France, mais il siégeait dans l'opposition à la droite de Bretagne. Cette fois-ci, il n'est pas irréaliste de penser que les élus de l'UDB puissent, avec leurs colistiers, faire partie de la majorité régionale après le second tour de mars 2004. Ce qui changera beaucoup de choses pour la cause que le PB défend depuis 1964.

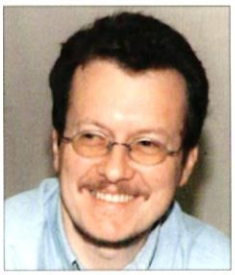
●

Ce numéro accorde, bien sûr, une place légitime à cette perspective positive (p. 3). Et, en politique, s'il importe d'avoir des alliés, il importe tout autant de bien connaître ses adversaires. « Armor-Magazine » à qui nous empruntons, avec son accord, un article (p. 4 et 5) nous permet de dénoncer l'un des pires ennemis de la Bretagne, adversaire farouche de la Loire-Atlantique bretonne, département auquel nous consacrons, comme souvent, une page (p. 6).

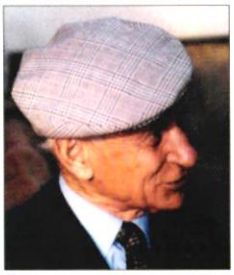
Les problèmes que doit affronter la Bretagne ne sont pas minces. Certains trouvent un écho dans ce numéro, avec des « papiers » sur l'agriculture (p. 8), l'environnement (p. 9), l'énergie (p. 10 et 11), la langue bretonne (p. 12) et notre patrimoine (p. 13).

Préparer Noël et la fin d'année sera, si vous le voulez, l'occasion de gestes militants pour la cause bretonne : votre PB vous y aide ce mois-ci par les recensions de ses pages culturelles. Bonnes lectures à tous.

Ronan LEPROHON



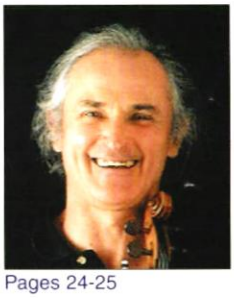
Page 3



Page 8



Page 22



Pages 24-25

Le crédit-photo de couverture :
- Even Delahaye Favennec : D.R.
- Patrick Malrieu : D.R.

Notre magazine paraît habituellement le premier vendredi du mois.

L'invité du « Peuple breton »

Nationalisme français et dérive totalitaire... en Bretagne

Comment croire au hasard quand les faits s'emboîtent avec une logique implacable ?

Durant la dernière décennie du XX[e] siècle, la Bretagne et sa culture montrent une vitalité insolente.

Sa musique, ses festivals sont appréciés dans le monde entier. Image d'une région où il fait bon vivre, son identité rime avec modernité, sa culture et son économie se confortent. Comme son vote pro-européen atypique le montre, son enracinement ne l'empêche pas d'être ouverte au monde et de revendiquer un statut de région européenne.

Les sondages affirment, à chaque fois avec plus de vigueur, sa volonté à voir un avenir pour le breton et la fin de la partition imposée depuis Vichy pour la Loire-Atlantique. Diwan (et dans sa foulée, les enseignements bilingues public et catholique) se développent avec une aura remarquablement positive dans la population, mais terriblement inquiétante pour tout bon jacobin. Pire ! Ne parle-t-on pas de son intégration dans l'Education nationale ?

Oh là ! Il est temps de mettre bon ordre jacobin et hégémonique à ce « monde comme ça »...

En urgence, jouer avec l'arsenal législatif et changer la Constitution (article 2), comme par hasard, juste quelques jours avant l'adoption de la Charte européenne pour les langues régionales. Cela pourra toujours servir plus tard !

Puis poursuivre par une bonne campagne de désinformation. Faute de pouvoir reprocher quelque chose de sérieux et de crédible au Mouvement breton depuis plus de 50 ans, fouillons les poubelles du passé. Les acteurs ne sont plus là pour contredire, ça permet de dire n'importe quoi et ça continue à plaire à certains. Il suffit d'oublier que les poubelles françaises étaient plutôt mieux remplies que les bretonnes, dans ce domaine...

Nous avons eu droit à la prose de Françoise Morvan et à celle de soi-disant « historiens » communistes trégorrois. Ils n'apportent aucun fait nouveau. Qu'importe ! L'objectif n'est pas la recherche de la vérité, mais de discréditer. Que cela émane de « Bretons » est encore plus beau. Les puissances ont toujours su, pour assurer ou justifier leurs basses besognes, récupérer des auxiliaires locaux quelles que soient leurs motivations.

Et voilà une série d'« affaires » (Roparz Hémon, « Ouest-France » qui ose dire aux Bretons leur histoire avec la BD de Sécher) où manipulation et mauvaise foi marchent la main dans la main, confortées par certains journaux parisiens qui, ne connaissant rien à la question, reprennent sans aucun professionnalisme les « dossiers » qui leur sont distillés. Dossiers non fondés ? Qu'importe, ils correspondent à leur prêt-à-penser. On voit aussi se



D.R

créer des alliances : Tiens ! Mme Morvan est « hébergée » sur le site internet de la « Libre Pensée » ? Logique. Tiens ! Le réseau Voltaire y va de son bol de fiel. Tiens ! Chevènement...

Le terrain étant bien miné, la grande majorité des politiques n'osera plus réagir, de peur d'être privée d'investiture aux prochaines élections. On peut donc attaquer.

Oh, pas de front ! Demandons à un syndicat d'enseignants, ces hussards de la République gavés de la pensée des Barère et autres Ferry. De grands humanistes au racisme avéré ? Qu'importe ! Tant qu'il y va de l'hégémonie du français, tout est autorisé. Le Conseil d'Etat, drapé d'indépendance bien que nommé par le pouvoir, fera le reste, capable qu'il est de ne lire dans la loi Toubon que les bouts de phrases qui lui conviennent tout comme, en toute légalité républicaine, permettre à Mme Tibéri de toucher son magot. Et hop ! Exit Diwan ! Les serviteurs de l'Etat s'occuperont du nettoyage.

Et le mouvement culturel ? Oubliés les cercles, les bagadoù, les fêtes ? Allons donc !

Supprimons-leur déjà les emplois-jeunes, serrons la vis aux intermittents... Rajoutons une dose de discrédit avec l'affaire des « Irlandais de Guingamp », afin d'inciter les parents naïfs à retirer leurs enfants de ces écoles de terrorisme ! Qu'importe s'il est difficile de croire que l'IRA peut trouver un intérêt quelconque à cacher deux ou trois mitraillettes en Normandie (pratique en cas de besoin !) et si cette histoire de bidon et de cafouillages policiers ressemble à s'y méprendre à un incendie de paillote corse : les Bretons sont légalistes, la criminalisation de leur culture suffira !

Peur de l'Europe. Peur du déclin du français. Peur de la perte d'hégémonie politique (la France reste le seul pays d'Europe à refuser une vraie dévolution de pouvoir à ses régions). Peur de la perte de ses illusions coloniales et « civilisatrices ». Le nationalisme français crispé se rassure en croyant que l'éradication de ses cultures régionales évitera son déclin international.

Aux Bretons de ne pas se laisser abuser. Mais aussi de ne pas faire d'angélisme. Même si, traditionnellement, le mouvement culturel a préféré se tenir à l'écart de la politique, il se trouve, qu'en France, vivre une culture différente de la culture dominante est déjà considéré comme politique et hautement subversif. Nous sommes donc condamnés à aller au bout de la logique démocratique. Et la démocratie ne se limite pas à faire valoir nos droits, elle se construit dans les urnes.

Sauf à se faire le complice de cette campagne anti-bretonne et mensongère, il appartient à chacun, et au Mouvement culturel en particulier, d'interpeller ses élus ou candidats, quel que soit le parti, de les juger sur leurs **actes** en faveur ou à l'encontre de la culture bretonne et de voter en conséquence.

Patrick MALRIEU


Archives Hélène Cailleux

Régionales 2004 : un accord Verts-UDB historique pour la Bretagne

Les Verts, l'UDB et une grande partie de la gauche alternative bretonne présenteront une liste commune aux élections régionales des 21 et 28 mars prochains dans la région administrative. Parler d'un accord historique n'est pas exagéré. Chez les adhérents de l'UDB comme des Verts, mais aussi bien au-delà, beaucoup de Bretons espéraient cet accord depuis les élections régionales de 1986. Il aura donc fallu patienter 18 ans et quatre scrutins pour que l'entente se fasse. Cette fois l'espoir ne sera pas déçu.

La composition de la liste sera connue dans quelques semaines et le programme rendu public en janvier. Mais on en connaît déjà les priorités :

– reconquête de la qualité de l'eau, des paysages et d'un environnement sain ;

– plan de sauvetage de la langue bretonne et développement culturel des territoires avec la triple volonté de réunir les gens, de transmettre et d'innover ;

– cohésion du territoire breton par la réunification administrative (Loire-Atlantique), une politique d'investissements publics préférentielle pour la Bretagne centrale et occidentale et un partenariat Région - « pays » ;

– développement d'une agriculture durable en lieu et place du système productiviste et refus des cultures d'OGM en plein champ ;

– développement des énergies renouvelables et des économies d'énergie pour éviter le nucléaire et créer de nouveaux emplois qualifiés ;

– relance des activités maritimes (pêche, aquaculture durable, transport, construction navale) ;

– développement de l'offre de logements, notamment en locatif aidé, par un contrôle sur le foncier ;

– défense des services publics de proximité et amélioration de l'offre par des innovations (service public régional de l'eau, maisons de services publics) ;

– réconciliation de l'enseignement général et de la formation professionnelle pour permettre aux jeunes de s'adapter aux mutations technologiques tout au long de la vie ;

– intégration de la dimension bretonne, aux côtés des autres dimensions, dans le contenu des enseignements (littérature, histoire, géographie, sciences de la vie et de la terre, économie, éducation artistique et sportive) ;

– mise en place d'une politique régionale de prévention et d'éducation à la santé.

Se donner les moyens de réaliser ce que l'on croit juste

L'objectif de cette liste de la gauche alternative, écologiste et bretonne est clairement affiché : se donner les moyens de réaliser ce que l'on croit juste. A l'opposé donc des démarches d'opposition stérile, sans débouché concret, dont le seul résultat pourrait être de laisser Josselin de Rohan et ses amis six ans de plus au pouvoir à Rennes. C'est un scénario inacceptable, une perspective nihiliste que nous refusons. Protester pour protester ne nous intéresse pas. Protester contre la politique en place n'a de sens que si l'on prend le risque de confronter ses idées à la réalité de la gestion des affaires publiques. C'est pourquoi l'UDB est ouverte à la perspective d'un rassemblement de la gauche au second tour des régionales et qu'elle recherchera avec ses partenaires du premier tour les conditions d'un accord sur un programme d'actions de six ans qui soit favorable à la Bretagne et aux Bretons.

Depuis longtemps déjà, les adhérents de l'UDB ont démontré leur capacité à s'investir dans l'action municipale. Sur des sujets aussi divers que l'introduction de la langue bretonne dans la vie municipale, la défense de l'environnement ou la mise en place d'une restauration collective sécurisée et de qualité, les élus locaux de l'UDB ont souvent fait figure de précurseurs. Mais ils savent aussi, pour l'avoir souvent expérimenté, que la politique est une affaire de rapports de force et que, selon la formule consacrée, l'union est un combat. Or la gauche, pour convaincre, a besoin d'une profonde rénovation dans ce qu'elle propose et dans ses façons d'agir. Retrouver la proximité est une nécessité. Les partis traditionnels ne l'ont toujours pas compris.

Pour que la défaite de la droite le 28 mars 2004 soit vraiment utile, les idées bretonnes, écologistes et sociales doivent gagner la légitimité des urnes afin d'imposer un nouveau rapport de forces à gauche. C'est à cette condition seulement que la victoire sera belle. Avec nos partenaires des Verts et de la gauche alternative, nous entendons réussir l'essai dès le 21 mars et le transformer le 28.

Kristian GUYONVARC'H,
Porte-parole de l'UDB

L'UDB demande que la Bretagne rejoigne le « réseau des régions exemptes d'OGM »

A l'initiative de Josef Stockinger, ministre régional de l'Agriculture de la Haute-Autriche, et de Tito Barbini, son homologue au sein du gouvernement régional de la Toscane, dix régions européennes se sont proclamées le 4 novembre 2003 ***« réseau des régions exemptes d'OGM »***. Il s'agit des régions suivantes : Pays de Galles (Royaume-Uni), Marche et Toscane (Italie), Schleswig-Holstein (Allemagne), Pays basque (Espagne), Thrace-Rodopi (Grèce), Salzbourg et Haute-Autriche (Autriche), Limousin et Aquitaine (France).

Opposées à la culture d'OGM en plein champ, les dix régions fondent leur position sur le fait que la Commission européenne veut imputer aux agriculteurs conventionnels et biologiques, et aux autorités nationales ou régionales, la responsabilité juridique et financière de la contamination des cultures en milieu ouvert par des OGM.

Le ministre toscan de l'Agriculture a expliqué en quoi un réseau de régions était nécessaire : ***« Il est important que nous œuvrions tous ensemble, avec les mouvements locaux, afin de renforcer notre position dans ce débat. Nous espérons que d'autres régions nous apporteront leur soutien et souhaitons, en fin de compte, en attirer davantage vers notre réseau. »***

La Bretagne est une des premières régions agricoles en Europe. Les enjeux environnementaux et sanitaires, mais aussi économiques, liés aux OGM y sont considérables. Il serait inconcevable que la Région-Bretagne reste à l'écart du mouvement de résistance à la dictature des OGM que quelques multinationales tentent d'imposer aux agriculteurs et aux consommateurs européens. C'est pourquoi l'UDB demande que la Région-Bretagne rejoigne les dix premières régions européennes fondatrices du « réseau des régions exemptes d'OGM ».

A quoi joue François Fillon ?

L'article ci-dessous de notre ami Morvan Duhamel est paru dans le dernier numéro du magazine breton "Armor". Quand on connaît la modération de son auteur et le sérieux de notre confrère qui ne s'abaisse jamais à l'attaque personnelle, l'importance de cet article n'échappera à personne. Il est capital, pour l'avenir de la Bretagne, que les ennemis de notre pays, soient connus, identifiés et dénoncés comme tels. Les armes du citoyen en démocratie, ce sont l'expression publique, la manifestation, la pétition et le bulletin de vote. Faisons en sorte que jamais un vote breton n'aille s'égarer sur François Fillion et ses complices antibretons.

La rédaction du P.B.

Les mises en cause personnelles ne sont pas dans les habitudes d'*Armor-Magazine*, non plus que du signataire de ces lignes. Et les rivalités de la classe politique à Paris ne nous intéressent guère. Mais quand les intérêts de la Bretagne sont en jeu, ce serait lâcheté que de ne pas réagir.

C'est de François Fillon qu'il va s'agir ici, ex-député et président du Conseil général de la Sarthe, ex-président des Pays-de-la-Loire (PDL) et présentement ministre des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité.

De curieuses inerties

Député, François Fillon n'avait guère fait parler de lui à l'Assemblée nationale. Président des PDL, il négligea la région au point que la presse économique de Paris cita celle-ci en exemple de région ne parvenant pas à consommer des crédits structurels mis à sa disposition par Bruxelles pour y stimuler le développement et résorber le chômage. A l'époque, elle n'avait, en effet, utilisé qu'une très faible partie de cette manne (10 %), essentiellement d'ailleurs pour construire un centre de loisirs aquatiques au Mans, dans son département de la Sarthe, restaurer un château dans le Maine-et-Loire et agrandir un centre de valorisation énergétique en Mayenne.

Au ministère du Travail, des Affaires sociales et de la Solidarité, François Fillon a jusqu'ici fait preuve d'une même inertie, alors qu'on attendait de lui un vaste programme d'initiatives. Il se glorifie d'une audacieuse réforme des retraites, mais a seulement fait adopter la mesure d'allongement de la durée de cotisation préconisée… en 1991 par le Livre blanc de Michel Rocard. Quant aux déficits abyssaux de l'assurance-maladie et de l'assurance-chômage, ils pouvaient attendre…



Nono

S'il est un sujet qui, cet été, relevait des Affaires sociales et de la Solidarité nationale, c'est bien le sort des personnes âgées victimes de la canicule. L'a-t-on entendu à ce propos ? A-t-il pris des initiatives ? Appelé à la solidarité ? *Le Monde* du 8 septembre nota qu'il s'était montré « discret pendant la crise sanitaire provoquée par la canicule – au point de se l'être vu reprocher au sein de la majorité et jusqu'à Matignon… ».

En fait, François Fillon aurait voulu que le gouvernement apparaisse inefficace en cette circonstance qu'il ne se serait pas comporté autrement.

Contre la Bretagne

Il est un domaine, toutefois, dans lequel François Fillon ne fait jamais preuve d'inertie : son hostilité envers la Bretagne.

Lorsque, voici deux ans, le Conseil général de la Loire-Atlantique vota à une quasi-unanimité la réintégration du département dans la Bretagne et que le Conseil régional de celle-ci vota l'acceptation de ce retour, François Fillon tout-à-coup se réveilla. Il fit le tour de ses relations parisiennes pour que ces deux votes ne soient pas suivis d'effet, il en minimisa l'importance ou en inventa les dangers, selon ses interlocuteurs, auxquels il fit partager sa singulière conception de la vie politique : quand il s'agit de la Bretagne, la démocratie ne peut être que limitée. Et il obtint gain de cause. Les deux votes émis démocratiquement par les deux assemblées furent tenus par Paris pour nuls et non avenus.

Plus récemment, une autre occasion lui fut donnée de manifester son animosité anti-bretonne. Une fréquence hertzienne devait être attribuée par le CSA à une station de télévision régionale de Bretagne. Semblait s'imposer le choix de *TV Breizh*, qui émet depuis deux ans, qui est soutenue notamment par *Ouest-France* et *TF1* et dont la qualité n'est contestée par personne. D'autant que le président du CSA, Dominique Baudis, est un ardent défenseur des identités régionales.

Mais Dominique Baudis étant occupé à se défendre à Toulouse contre d'infâmes calomnies, François Fillon en aurait profité, selon nos informations, pour prendre langue avec des membres du CSA et les influencer pour qu'ils attribuent la fréquence disponible… à une station qui n'existe même pas, qui est à créer de toutes pièces à Nantes. Si ce projet prenait corps, François Fillon ferait d'une pierre deux coups : d'une part, *TV Breizh* se trouverait concurrencée, privée de l'importante audience escomptée et reléguée à l'arrière-plan ; d'autre part, serait créée une station de télévision régionale défendant l'idée, qui lui est chère, de créer une région

Chaque mois depuis 1969
armor
le magazine de la Bretagne au présent
présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

Grand Ouest englobant la Bretagne et dans laquelle celle-ci serait noyée.

Autre conséquence, plus immédiate, une certaine animosité des deux soutiens de *TV Breizh*, *Ouest-France* et *TF1*, risque d'être suscitée au moment où le gouvernement aurait, au contraire, besoin d'être soutenu et conforté – une conséquence qui, à nouveau, n'est sans doute pas pour déplaire à François Fillon.

Une ambition à fleur de peau

Il semble, en effet, qu'en lui, l'ambition personnelle l'emporte souvent sur la loyauté gouvernementale. Sa propension à déborder le champ pourtant déjà vaste de ses compétences au ministère du Travail et à apparaître en successeur possible du Premier ministre lui a d'ailleurs été plusieurs fois reprochée.

Début septembre, alors que la suppression d'un jour férié entrait en débat à l'initiative de Jean-Pierre Raffarin, François Fillon freinait : « Il faut d'abord s'attaquer à la modernisation du dialogue social avant de revenir sur la durée du travail », déclarait-il au *Monde* le 5 septembre. Et de se targuer de relations privilégiées qu'il entretiendrait avec le Président de la République, même sur des points étrangers à son domaine ministériel : « Je me sens totalement en phase avec lui, y compris sur les sujets de politique internationale ».

Quelques jours plus tard, les députés de la majorité réunis à Nancy entendirent plusieurs ministres s'expliquer sur leur action au gouvernement ; François Fillon saisit l'occasion et prononça un discours de politique générale. A un journaliste du *Monde*, l'un des ministres présents confia qu'il se sentait « offusqué » par le comportement de quelques-uns de ses collègues, dont François Fillon, pour qui la succession du Premier ministre serait ouverte. Le journal, dans son compte-rendu de la réunion, nota que le ministre des Affaires sociales comptait parmi ceux qui tablent sur un départ prochain de Jean-Pierre Raffarin et qui « se posent en successeurs »...

De tout ceci, il résulta au gouvernement et dans la majorité un réel malaise, si bien que lors du Conseil des ministres du 25 septembre, Jacques Chirac lança : « Je voudrais que chaque ministre se concentre sur la tâche qui est la sienne. Je souhaite que le jeu des petites phrases et des interprétations personnelles s'arrête » (*Le Monde*, 27 septembre), le journal ne dit pas si François Fillon baissa la tête...

●

Encore une fois, les rivalités de personnes et les intrigues politiciennes de la capitale ne nous intéressent guère ici. Nous avons d'autres soucis. Mais quand elles laissent présager l'ascension d'un adversaire de la Bretagne, nous devons ouvrir l'œil. Or, François Fillon apparaît aujourd'hui comme l'un de ces adversaires, peut-être l'un des plus déterminés. Cela doit être connu et nos compatriotes doivent se méfier...

Morvan DUHAMEL

EN VUE CES TEMPS-CI



Photo Le Peuple breton/PM

Le 16 novembre, une grande manifestation s'est déroulée à Guingamp en solidarité avec des responsables culturels locaux qui venaient d'être interpellés dans ce qu'on appelle déjà « l'affaire des Irlandais de Guingamp », en référence à la manipulation policière survenue à Vincennes, sous Mitterrand...

A cette occasion, Thierry Pérennès, secrétaire général de l'union locale CGT de Guingamp, a déclaré : *« Le 4 novembre dernier, sept militants des milieux culturels et associatifs bretons étaient interpellés sur le pays de Guingamp, dans le cadre d'un coup de filet anti-terroriste, dit de « l'IRA véritable ». Tous ont été libérés dans la semaine, trois prévenus sont mis en examen à ce jour...*

Au-delà des considérations judiciaires d'un tel dossier, l'union départementale CGT des Côtes d'Armor et l'union locale CGT de Guingamp dénoncent les dérives policières et judiciaires qui mettent gravement en cause les principes fondamentaux des libertés et des droits de l'Homme. La criminalisation recherchée des acteurs de la vie culturelle et associative est à rapprocher de la répression qui s'abat sur le monde syndical, principalement sur les militants de la CGT et de la Confédération paysanne. (...)

Face à ce pouvoir, qui fait de la répression (sans papiers, salariés en lutte, intermittents) un vecteur déterminant de son action politique, la CGT en appelle à une mobilisation la plus large possible pour condamner des méthodes policières et judiciaires que l'on croyait appartenir aux régimes totalitaires ».



Photo Andia

Devant la menace de 600 suppressions d'emploi qui s'annoncent chez ST-Microelectronics, du Blosne à Rennes, le premier adjoint au maire de Rennes, en charge du développement économique, Pierrick Massiot, ne se résigne pas à ce gâchis industriel et il en appelle à la fibre bretonne. Voici une partie de son intervention.

« Les propos de Francis Mer relatifs à l'avenir du site rennais de STM en disent beaucoup plus long sur la place de la Bretagne et de ses salariés aux yeux du gouvernement, que tous les discours lénifiants de M. de Rohan, président UMP de la région : La fermeture d'une usine, a-t-il déclaré, « fait partie de la vie industrielle ». *Point à la ligne, passons aux reclassements ! (...)*

M. Mer est habituellement présenté comme un grand « capitaine d'industrie », spécialisé notamment dans la sidérurgie. Mais, n'est-ce pas précisément la sidérurgie française qui, menacée de disparaître, n'a dû son salut qu'à l'intervention massive des pouvoirs publics ?

M. Mer est aussi l'actuel ministre des Finances qui a vendu, voici quelques jours, pour près d'un milliard d'euro les participations de l'Etat dans Thomson. Combien M. Mer aurait-il retiré de Thomson si la mobilisation des salariés et des responsables politiques de la gauche n'avaient fait échouer le projet de M. Juppé de vendre Thomson pour un franc symbolique ?

Ah ! Que les vérités économiques sont fragiles ! Oscar Wilde écrivait : « Un cynique est un homme qui connaît le prix de tout et la valeur de rien ». De quelles valeurs se revendique M. Mer ? Bretons, réveillez-vous avant que ce gouvernement incohérent et dangereux ne détruise ce que nous avons mis des décennies à construire ! »

ATTAC en règle avec elle-même ?

Une démocratie vivante se doit de faire émerger et confronter des opinions et des mouvements divers, opposés, adversaires, partenaires mais aussi des contre-pouvoirs critiques et constructifs. ATTAC est au cœur du mouvement « alter-mondialiste » et réalise un travail de contre-pouvoir et de « conscientisation » pour le moins efficace, reconnaissons-le, très volontiers. Mais qui trop embrasse mal étreint : l'association en question n'est-elle pas en train de déborder largement de ses premiers engagements, ou de se faire déborder, pour devenir une officine de plus à la gloire du centralisme jacobin ou autre ? Avec le risque de dénaturer l'objet même de l'organisation. Le discours anti-mondialisation ne résiste en effet pas toujours à la tentation du souverainisme de gauche. Sur le terrain breton, cela se traduit notamment par l'annonce de soutien à l'organisation de conférences pour Françoise Morvan – la subjectivité même au service de l'anti-militantisme breton – sans validation critique préalable. Quel rapport avec la mondialisation, la taxation des transactions ou même avec la laïcité ? Mais surtout, comment peut-on se faire le chantre d'un monde alternatif, incluant la nécessaire diversité linguistique et culturelle et se recroqueviller à Paris sur le modèle contraire : l'uniformisme linguistique et la négation des langues autres du territoire français ?

Poursuivre la réflexion citoyenne

L'on ne peut donc qu'inviter les membres d'ATTAC, et à travers elle la gauche républicaine, à poursuivre la réflexion citoyenne. Comment pourrait-on lutter contre la marchandisation globale, affirmer la nécessité de s'affirmer citoyens du Monde et être en même temps zélateur du souverainisme d'état-nation, principal obstacle à l'avènement de la citoyenneté mondiale ? Affirmer par là-même une frilosité certaine par rapport à la future fédération européenne mais reconnaître une Union européenne forte et sociale comme seul réel contrepoids possible aux Etats-Unis ? Etre contre le principe même de la décentralisation, c'est-à-dire être contre le rapprochement des lieux de décisions des citoyens là où ils vivent et s'affirmer par ailleurs pour la démocratie participative ? Etre pour le développement des services publics de proximité mais ne concevoir d'aménagement du territoire qu'à partir du centre parisien ? Mettre en exergue l'égalité mais vouloir préserver le *statu quo* de l'unitarisme profondément inégalitaire ? La boîte à questions n'est là qu'entrouverte, et c'est finalement toute une conception de la gauche qu'elle interpelle. ATTAC en règle avec elle-même ? Après le triomphe de la critique, le jaillissement de l'autocritique ?

L'organisation du pluralisme des appartenances

La littérature anti-mondialisation fournit elle-même suffisamment de matière pour la mener à bien, telle cette contribution de Daniel Bensaid lors du Forum social mondial 2002 concluant à la nécessaire redéfinition de la citoyenneté « comme organisation du pluralisme des appartenances ». Partant du concept d'autonomie des personnes, des collectivités identitaires ou socio-économiques, nous aboutissons au même constat que l'on résume par le terme fédéralisme. Mais pour être authentique, vraiment démocratique et viable, ce fédéralisme ne se conçoit que comme émergence, épanouissement et solidarité des autonomies locales et populaires, non comme un nouveau moule citoyen à alvéoles façonné par une lointaine élite euro-technocrate. D'où la nécessité de valoriser les mouvements prônant cette autonomie positive et résolument constructive et ouverte. Et l'action citoyenne a-t-elle un sens si elle n'est pas relayée par la capacité politique d'agir localement ?

Paul MINGANT

Bulletin d'adhésion

Rejoignez l'UDB !

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 24 euro minimum.



Iffig

– a lu, avec intérêt, dans « Normandie-Magazine », cette déclaration d'Armand Frémont, un écrivain qui a été aussi recteur d'académie à Grenoble et à Versailles : « Il faut faire le désossage de l'absurde région Pays-de-la-Loire ; cela rendrait à la Bretagne ce qui lui appartient, et peut-être bien que le Maine aurait autant de légitimité à être rattaché à la Normandie qu'à être rattaché à Nantes » ;

– se rejouit de voir que le bon sens gagne même de hauts fonctionnaires, n'en déplaise à François Fillon ;

– regrette cependant qu'Armand Frémont n'ait pas été plus entendu lorsqu'il travaillait comme expert pour la Datar…

●

– a appris qu'un sous-marin nucléaire américain s'était échoué dans les Bouches de Bonifacio le 25 octobre dernier. Le jour de l'échouage, des habitants de l'île sarde de Maddalena, située à une dizaine de kilomètres de la Corse, ont entendu un bruit sourd et pensèrent même à un attentat en Corse…

– constate qu'il a fallu presque trois semaines pour que la presse relate l'accident, considéré comme sérieux par le ministre italien de l'Environnement ;

– s'inquiète en voyant que le gouvernement français est resté totalement muet sur la question. Qu'importe, sans doute, le risque pour les Corses ? Mme Roselyne Bachelot doit sans doute considérer son « ministère », comme une annexe du ministère de la Défense !

●

– a eu la rage en apprenant les conditions dans lesquelles le détenu breton Gaël Roblin a été « autorisé » à assister aux obsèques de son père (ce qui était son strict droit) : transporté à grand renfort et déploiement de gendarmes ou de policiers, dans un fourgon cellulaire aux vitres teintées, il a soigneusement été tenu à l'écart des autres membres de sa famille et a dû se « recueillir », seul et menotté, pendant six minutes au funérarium !

– rappelle que Gaël Roblin est toujours non jugé malgré trois ans et demi de détention ;

– se dit que l'UDB a bien eu raison de condamner ces « comportements inhumains indignes d'un état démocratique. »

RECUEILLEMENT

L'Union démocratique bretonne s'associe à la douleur extrême des familles endeuillées après le drame qui vient de les frapper aux Chantiers de l'Atlantique.

Sa pensée va également aux blessés de cette terrible épreuve.

Tous venaient admirer le travail prodigieux et unique au monde qu'est le ***Queen Mary 2.*** Ils resteront pour toujours présents dans notre pensée et notre mémoire collective à Saint-Nazaire.

Notre solidarité s'adresse à tout le personnel des Chantiers qui se trouve aujourd'hui sous le choc et dans la douleur.

Le 16 novembre 2003,
Jean QUINTIN,
conseiller municipal de Saint-Nazaire
Responsable de la section UDB
Saint-Nazaire - Presqu'île

«L'épuration ethnique» continue

Pas d'épreuve facultative de bac en breton en Loire-Atlantique cette année !

Un jeune Breton nous écrit pour nous «signaler une nouvelle atteinte à l'identité bretonne de la Loire-Atlantique et, plus généralement, une nouvelle atteinte à la langue bretonne.

Actuellement élève de Terminale dans l'académie de Nantes/Naoned, j'ai souhaité passer l'épreuve facultative de breton au baccalauréat, à Nantes. Mais, ô surprise, on m'a appris que cette année elle avait été supprimée…

J'ai donc appelé le rectorat pour en savoir plus : ils m'ont confirmé que les élèves de l'académie ne pourront pas passer cette épreuve. On m'a donné deux explications : d'une part : « Oui, vous savez, les effectifs sont en baisse… » Raison non valable, puisque cela ne pose aucun problème matériel d'organisation, par rapport à l'année dernière. De plus, on ne peut supprimer une épreuve, car moins de monde veut la passer ! C'est insensé.

D'autre part : « il n'y a qu'un examinateur, donc l'épreuve est difficile à organiser ». N'y a-t-il vraiment qu'un seul professeur de breton dans l'académie de Nantes/Noaned qui puisse être examinateur pour le bac ? J'ai peine à y croire… Serait-ce de la mauvaise volonté de la part de personnes « haut-placées », dans l'Education nationale ou ailleurs ? Cette annulation est-elle vraiment liée à des problèmes matériels ?

Ou bien ne cherche-t-on pas plutôt à gommer la place du breton dans l'enseignement dans la pseudo-région des « Pays-de-la-Loire » ?

La question est posée. »

■

Un peu fort de cidre !



D.R.

Dans la série « On n'est jamais trahi que par les siens », le célèbre cidrier du Val de Rance, Loïc Raison, diffuse, dans toutes les crêperies où l'on peut déguster ses produits, le set de table ci-dessus, représentant une Bretagne amputée de la Loire-Atlantique… Nantes, Saint-Nazaire et beaucoup d'autres villes bretonnes sont ainsi rayées de la carte par un producteur qui n'hésite pourtant pas à utiliser l'image de la Bretagne pour valoriser son négoce… Sur ce coup-là, c'est clair, Loïc Raison a tort.

Le référendum consultatif sur la réunification et la campagne pour les régionales de mars 2004

« En réponse aux attentes exprimées par la population et par des collectivités locales sur des modifications de limites régionales, le gouvernement a fait inscrire dans la Constitution la possibilité de consulter directement les électeurs. Il serait injustifiable de ne pas utiliser cette disposition pour régler démocratiquement la question du découpage régional alors que la population de Loire-Atlantique, comme celle de la Région-Bretagne, se montrent massivement favorables à un référendum (à 83 % sondage IFOP 1er juillet 2001).

Le Conseil général de Loire-Atlantique, par son vœu du 22 juin 2001, avait demandé au gouvernement d'initier le processus législatif permettant de réunir les cinq départements bretons dans une même région. Il lui reste à confirmer cette demande en attirant l'attention du gouvernement sur la nécessité d'organiser rapidement une consultation des électeurs du département.

Malgré notre demande, le Conseil général en juin 2003 a différé toute initiative après les élections de 2004, ce qui contraint les citoyens à voter dans des circonscriptions qu'une majorité d'entre eux conteste : dans le sondage Sofrès (21 juin 2003) commandé par le Conseil général, seulement 32 % de oui au maintien des régions actuelles (36 % en région Bretagne, sondage TMO/CSA, 26 juin 2003, commandé par le Conseil régional de Bretagne).

Un référendum consultatif sera l'occasion d'un grand débat public amplement justifié par l'importance des enjeux : la possibilité de créer une région Bretagne de 4 millions d'habitants, la quatrième région française, mérite à elle seule un tel débat.

Pendant la campagne électorale des régionales et des cantonales, le CUAB interpellera les candidats sur leur position par rapport à la réunification de la Bretagne et notamment par rapport à un référendum consultatif. Ce sera l'un des thèmes de réflexion de la convention des adhérents qui se tiendra le 13 décembre au Gâvre (Loire-Atlantique). »

(D'après un communiqué du
Comité pour l'unité administrative
de la Bretagne)

Un enjeu considérable pour l'emploi et l'environnement en Bretagne : régionaliser les primes de la PAC et les assortir de conditions environnementales



Photo Cedapa

André Pochon.

André Pochon est bien connu des lecteurs du Peuple breton qui, au fil des années, lui a consacré plusieurs articles, des interviews et sa couverture. En 1982 il fut l'un des sept paysans fondateurs du Cedapa (Centre d'étude pour un développement agricole plus autonome). Aujourd'hui, le Cedapa réunit plus de 450 paysans, installés principalement dans les Côtes d'Armor. Une réussite exemplaire qui témoigne, à côté de l'agriculture biologique, que l'agriculture bretonne n'est pas condamnée au productivisme.

André Pochon à l'origine d'une réforme de la PAC

En Bretagne, grâce au Cedapa, l'agriculture durable est devenue une réalité économique et sociale, soucieuse de l'environnement et de la santé des consommateurs ; une réalité qu'il s'agit de diffuser dans nos campagnes pour trouver une alternative au système productiviste en crise dans le secteur de l'élevage. Un système productiviste qui a profité depuis 35 ans, non pas tant aux agriculteurs qui s'y sont rangé bon gré mal gré et certainement pas aux ouvriers des usines d'abattage et de découpe si mal payés, mais à une certaine banque, aux actionnaires des industries chimiques, pharmaceutiques et mécaniques et aux administrateurs de sociétés agricoles qui ont galvaudé l'esprit coopératif des origines de la Jac (Jeunesse agricole chrétienne). L'heure est grave, la désespérance frappe nos campagnes avec son lot de ruptures familiales et d'actes irréparables. Or, il est possible de sortir du productivisme par le haut, en sauvant les emplois et en retrouvant un environnement sain. Cette possibilité est aidée par une disposition contenue dans la dernière réforme de la Pac (Politique agricole commune), adoptée le 26 juin 2003 au Luxembourg.

Depuis 1992 l'agriculture européenne est confrontée à une suppression partielle des subventions aux exportations de produits agricoles européens sur les marchés mondiaux. C'était le système, dit des «restitutions», créé dans les années soixante et dénoncé dans le cadre de l'OMC par les pays du Sud comme une concurrence déloyale pour leurs paysans. Les subventions aux produits devant disparaître totalement, l'Union européenne veut pérenniser le système de primes à l'exploitation mis en place depuis 1992, des primes qui seront assorties de conditions environnementales. Dans ce contexte, les articles 58 à 62 de la dernière réforme de la Pac laissent à chaque état de l'Union européenne la possibilité de choisir entre une référence historique des primes individuelles versées aux agriculteurs (moyenne des primes perçues par l'exploitant entre 2000 et 2002) et une référence historique des primes régionalisée. Dans ce cas, la totalité des primes perçues par les agriculteurs d'une région serait divisée par le nombre d'hectares de la région et redistribuée entre les exploitants en fonction de leur surface.

Cette régionalisation des primes de la Pac est une idée d'André Pochon qui l'aurait souhaitée obligatoire. La Commission européenne et le Conseil des ministres européens de l'agriculture ont retenue l'idée, mais sans l'obligation, après des mois de tractations. André Pochon, aujourd'hui en retraite professionnelle, est devenu, à force de déplacements et de conférences, une voix écoutée à Bruxelles.

Les avantages de la régionalisation

Pourquoi régionaliser les primes de la Pac ? André Pochon l'explique dans une lettre ouverte à Jacques Chirac, qui sera probablement amené à trancher la question en janvier ou février 2004. Cette lettre ouverte, André Pochon invite chacun à se la procurer pour démultiplier la démarche [1]. Voici l'argumentaire :

«Une référence individuelle serait injuste, car elle accorderait une rente de situation aux exploitants qui ont été les plus productivistes, ceux qui ont nourri leurs vaches de maïs et de soja, fait de l'élevage intensif de jeunes bovins, ceux qui ont irrigué et ont, de ce fait, touché beaucoup de primes. Alors que les agriculteurs qui se sont déjà orientés vers le développement durable, sans primes, se trouveraient pénalisés pour le reste de leur carrière et leur exploitation dévalorisée. Une distorsion de concurrence intolérable s'établirait entre exploitants».

« La France doit aussi décider des conditions que chaque exploitant devra mettre en œuvre pour percevoir les primes. Cette conditionnalité est un levier extraordinaire pour inciter les agriculteurs à s'orienter vers une agriculture durable à laquelle aspirent les citoyens-consommateurs que nous sommes. Peut-on en effet continuer, par des méthodes intensives et déséquilibrées, à polluer l'eau, l'air, les baies maritimes, à détruire nos paysages ? Peut-on continuer à mettre en danger notre santé par des aliments contenant des pesticides ?»

Et André Pochon de souligner un problème trop rarement évoqué, celui de l'appauvrissement des terres agricoles et l'exemplarité de la démarche du Cedapa : *«Le suivi par l'INRA, pendant cinq ans, de 27 exploitations d'élevage dans les Côtes d'Armor a établi que les exploitants ayant signé le cahier des charges de l'agriculture durable gagnent plus, leur travail est moins pénible et ils polluent trois fois moins que leurs voisins en agriculture conventionnelle».*

André Pochon ajoute que *«de grands pays comme l'Allemagne ont d'ores et déjà choisi la régionalisation des primes de la Pac, et de ce fait tous leurs producteurs vont bénéficier d'une prime identique à l'hectare, y compris leurs producteurs de fruits et légumes»*. On sait déjà que les arboriculteurs et légumiers bretons sont très inquiets de la concurrence que cette décision du gouvernement allemand pourrait leur valoir si la France refusait d'adopter la régionalisation des primes.

André Pochon rappelle que *«le Danemark produit déjà 35% de ses porcs sur litière»*. Or le Danemark fut avec les Pays-Bas le pays qui inspira l'adoption des techniques d'élevage intensives sur caillebotis en Bretagne à partir des années soixante. Si les éleveurs danois ont choisi d'opérer ce virage vers une agriculture durable, ce n'est certainement pas pour faire plaisir aux éleveurs intensifs bretons et leur libérer des marchés. Ouvrons les yeux tant que nous pouvons encore éviter le mur.

K.G.

(1) Il est possible de se procurer la lettre ouverte auprès de l'association Vivarmor Nature, 10 boulevard de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc.

Une démesure inquiétante

Depuis cette prise de position de l'UDB, le maire UMP de Tréguier a présenté le projet de thalasso et de marina aux Trégorrois, au cours d'une réunion publique. Aucune des questions posées par l'UDB dans son communiqué n'a trouvé de réponse ce soir-là... Et à Tréguier deux logiques continuent de s'affronter : d'un côté le maire et son projet pharaonique auquel personne ne semble croire véritablement. De l'autre la CCI et le Conseil général des Côtes d'Armor, qui s'obstinent à vouloir faire de Tréguier un port-poubelle, avec des déchargements de kaolin, dont personne ne veut ailleurs, et qui recouvent périodiquement la ville d'un nuage de fumée blanche...

Entre les deux, l'UDB qui propose la seule solution alternative digne de ce nom : le déplacement du port de commerce vers l'embouchure du Jaudy, à Keraret en Plouguiel et le développement pour la ville de Tréguier, d'un projet touristique réaliste et crédible.

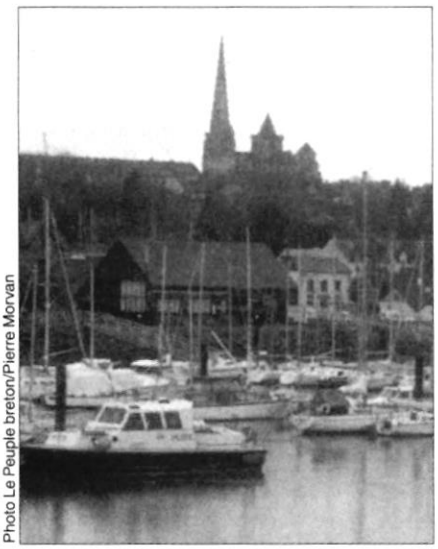


Photo Le Peuple breton/Pierre Morvan

La Fédération UDB du Trégor-Goëlo a toujours prôné, pour le port de Tréguier, une vocation touristique. Aux côtés du Comité pour un port en eau profonde dans le Trégor-Goëlo, l'UDB a défendu avec obstination l'idée d'un port de commerce, sur un site distant de quelques kilomètres, à Keraret en Plouguiel. Cette solution alternative présenterait, entre autres, l'intérêt d'éloigner du centre-ville de Tréguier, les dangers liés au stockage des ammonitrates et aujourd'hui les nuisances liées au déchargement sans précaution des cargaisons de kaolin. On garde en mémoire les incidents survenus fin septembre : des nuages de kaolin se répandant sur les trois quarts de la ville, pendant deux jours... Elle permettrait ainsi la cohabitation harmonieuse des ports de commerce et de plaisance, et du tourisme culturel.

Ni l'UDB, ni le Comité – qui a regroupé jusqu'à 55 communes du Trégor et du Goëlo – n'ont été entendus et on ne peut que le déplorer. Si le projet de Keraret avait été réalisé (pour un coût deux fois moins élevé que celui de la thalasso), les conflits d'intérêts et de vocations qui agitent aujourd'hui le port de Tréguier n'existeraient pas.

Une fois cette position réaffirmée avec force et ces regrets exprimés, l'UDB n'en est que plus à l'aise pour s'étonner – pour s'inquiéter ? – de la démesure des projets de thalasso et de marina portés par la mairie. La conférence de presse organisée par le maire et par ses amis promoteurs n'ont rien fait pour dissiper ces inquiétudes, bien au contraire... De nombreuses interrogations restent en suspens :

Sur la personnalité de Michel Fradin, en premier lieu : est-il ou n'est-il pas cet homme d'affaires qui serait soupçonné d'escroquerie ? Nul n'a répondu à cette question, qui empoisonne l'atmosphère – autant, sinon plus, que les nuages de kaolin – depuis les premières esquisses du projet.

Sur le coût des investissements : un projet qui passe en quelques mois de 40 à 110 millions d'euro, soit près de trois fois plus, peut-il être considéré comme sérieux et crédible ?

Sur la rentabilité du projet lui-même, et donc sur sa viabilité : il n'est pas si évident de modifier les habitudes de la clientèle, aussi huppée soit-elle...

Sur la participation de la ville de Tréguier, que les promoteurs du projet – qui ne ressemblent ni de près, ni de loin, à des philanthropes – ne manqueront pas d'exiger à un moment ou à un autre. Sous quelle forme ? Avec quel montage financier ? Y aura-t-il création d'une SEM ? Tout cela est bien flou...

L'UDB n'épiloguera pas sur le mépris affiché par les promoteurs de cette marina de luxe pharaonique pour le tourisme familial et populaire – le tourisme « moules-frites » ! – qui fait pourtant les beaux jours touristiques de la côte nord de la Bretagne depuis des décennies. Un mépris de bien mauvais aloi et qui n'augure pas d'une réelle volonté d'intégration dans le paysage trégorrois.

Fédération UDB du Trégor-Goëlo

Dégazages sauvages : enfin du nouveau

Le tribunal de Brest a saisi l'opportunité qui lui était proposée par la nouvelle loi sur les dégazages, déballastages et autres rejets illicites.

Le capitaine et l'armateur du « CMA-CGM Voltaire », qui avait été surpris en flagrant délit de rejet d'hydrocarbures le 27 mai dernier, ont été condamnés à payer une amende de 100 000 euro et à verser 10 000 euro à chacune des parties civiles, Vigipol, syndicat de communes du Finistère et des Côtes d'Armor, « France-Nature environnement » et Spamm, le syndicat que nous avons créé en début d'année pour pouvoir continuer devant les tribunaux le travail accompli par « Keep it blue ».

Ce message va être reçu 5 sur 5 par le monde maritime. Jusqu'ici le montant des amendes était très faible et prêtait à sourire. 100 000 euro est un montant qui commence à être vraiment dissuasif, auquel il faut ajouter le préjudice moral causé par la saisie-conservatoire du « CMA-CGM Voltaire » au Havre par le procureur de Brest, jusqu'au paiement d'une caution de 200 000 euro.

Première décision exemplaire donc, suivie d'une demande du procureur d'une amende de 250 000 euro pour rejet illicite d'hydrocarbures dans l'affaire du cargo bulgare « Dobrudja » pris en flagrant délit au beau milieu du Golfe de Gascogne le 30 juillet dernier. Dénégations du capitaine comme d'habitude. Le procureur, nullement impressionné, a déclaré que la prochaine fois le montant demandé serait encore plus élevé. Il y a de la marge, puisque le maximum de l'amende a été fixé à 1 million d'euro.

La compagnie CMA-CGM, qui n'aurait, à l'en croire, rien à voir avec le « CMA-CGM Voltaire », a décidé de se constituer partie civile pour atteinte à son image. Tant qu'à utiliser des pavillons de complaisance (le bateau est immatriculé au Libéria) et des sociétés-écran (le bateau appartient à une société allemande) autant changer de nom, le petit peuple s'y retrouverait plus facilement !

Vouloir prétendre que la CMA-CGM, premier armement français, sixième armement mondial, n'a rien à voir avec le « CMA-CGM Voltaire », c'est vraiment prendre les populations locales pour des demeurées, ce que font régulièrement les commandants de navires à la barre des tribunaux en niant farouchement l'évidence.

Ils sont curieusement et systématiquement soutenus par l'Afcan, l'Association française des capitaines de navires, qui, dans un communiqué récent, a été jusqu'à reprocher aux parties civiles de « politiser de tels événements ce qui ne portera pas honneur à notre nation ».

V'là-t'y-pas qu'essayer de réduire les pollutions deviendrait un acte antifrancais ! On nage en plein pétrole et en plein délire.

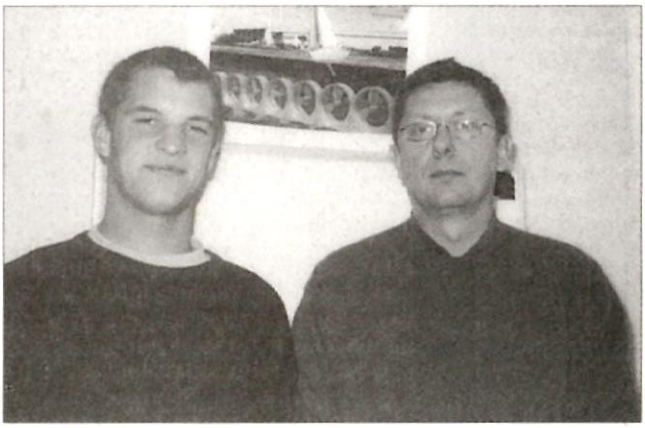
Que le monde maritime fasse le ménage dans ses rangs et on s'occupera d'autre chose. 1 200 navires de commerce ont fait naufrage depuis 1997, quatre par semaine en moyenne depuis six ans. Qui viendra affirmer que le transport maritime est bien géré ?

Jo LE GUEN

Rencontre avec un pionnier de l'énergie hydraulique opiniâtre

Hervé Majastre a créé la société (SARL) Hydrohélix, avec son associé Jean-François Daviau, en 2000. Nos deux entrepreneurs n'étaient pas des novices en la matière. Le premier, électrochimiste de formation, originaire de Grenoble, a acquis son expérience chez Bolloré Technologies où il était chargé du projet de batterie au lithium (pour équiper les voitures électriques). Le second, financier dans le monde du pétrole, a quitté Paris pour se lancer dans l'aventure de l'hydrocinétique.

Très prolixe sur le sujet et animé d'une foi propre à soulever les montagnes (et Dieu sait qu'elles sont hautes !) Hervé nous reçoit dans son modeste bureau de la pépinière d'entreprises de Kemper, où la société a son siège depuis deux ans (après avoir débuté dans la cave de la maison). Récit de trois ans de galère.



D.R.

Hervé Majastre (à droite) en compagnie de Ronan Le Duff, stagiaire.

Le Peuple breton : ***Comment vous est venue l'idée de l'énergie hydraulique ?***

Hervé Majastre : En fait au départ nous étions intéressés par l'éolien. Mais nous nous sommes très vite rendus compte que nous n'apportions pas de valeur ajoutée à cette filière. Je m'explique : les entreprises européennes ont vingt ans d'avance sur la France. L'implantation de parcs éoliens ne se fera que difficilement et par l'importation massive de technologies étrangères (donc avec peu de création d'emploi et de valorisation de nos savoir-faire). A titre d'exemple, l'Allemagne installe une puissance de 6.000 mégawatts par an contre 50 pour la France. De plus, le marché n'est pas très accessible à l'investissement individuel.

L'éolien capte les courants d'air, alors pourquoi ne pas produire de l'électricité avec les courants d'eau ? L'énergie hydraulique m'est apparue par l'observation des courants marins, particulièrement forts en Bretagne. Je m'en étais déjà aperçu lorsque je venais passer mes vacances à Etel. Et l'Odet est aussi une bonne source d'inspiration, avec la puissance des crues et la forte marée, l'eau remonte jusqu'à Quimper.

De l'idée au projet industriel, il a fallu travailler et nous avons mis le doigt sur une ressource énergétique phénoménale, comme l'a dit M. Bourdier, d'EDF. Ces courants marins constituent une énergie naturelle dont le potentiel est peut-être moins important que l'éolien mais qui est parfaitement localisée, le Raz de Sein en est une illustration exemplaire, mais aussi les zones d'Ouessant, de Bréhat, et encore le Cotentin ou les îles anglo-normandes, etc. Les sociétés anglaises, nos concurrentes, ont déjà identifié ces sites français.

L'énergie électrique est produite par des turbines sous-marines installées sur les fonds côtiers. Il s'agit en fait du principe éolien appliqué aux courants marins sans barrage, sans obstacle, sans déchets, sans bruit, sans atteinte ni à la qualité de l'eau, ni à la faune, ni à la flore. Nous assurons que ce système délivrerait une puissance nominale de 6.000 mégawatts pour la Bretagne et produirait en continu l'équivalent de deux tranches de centrales nucléaires, soit 2.000 mégawatts, l'équivalent de la moitié de la centrale thermique au charbon de Cordemais. Ce qui rendrait la région non seulement autosuffisante, mais exportatrice d'énergie électrique ! En terme d'emploi, cette filière industrielle pourrait créer 3.000 postes pour l'ensemble de la production française.

Le PB : ***Votre technique s'oppose donc à l'éolien ?***

H.M. : Non, évidemment, pas en tant que tel. Les deux sont des technologies de production d'électricité renouvelable. Comme je vous le disais précédemment, l'éolien est maintenant un marché avec des technologies étrangères matures. Mais aujourd'hui, il est vrai que l'éolien est l'objet de gros enjeux, aussi bien financiers avec les tarifs bonifiés que symbolique, car c'est l'énergie électrique des Verts. Et dans ce cadre, la pensée unique qui dit que seul l'éolien doit être développé devient un obstacle à notre développement.

De plus, je ne pense pas que l'éolien soit une réponse suffisante à la demande énergétique, il ne peut pas garantir une production d'énergie régulière (même en Bretagne, le vent n'est pas prévisible), et certains détracteurs pensent que le développement de l'éolien n'empêchera pas d'avoir plus de centrales nucléaires, pour fournir l'énergie de base (75 % de l'énergie produite en nucléaire, un choix industriel risqué) ni plus de centrales thermiques, pour compenser les périodes de non-production.

C'est là que l'énergie des courants est une réelle concurrente à l'ensemble de ces technologies, elle est prévisible en temps et en intensité, elle est localisée sur quelques sites de grande puissance et la propagation de l'onde de marée le long des côtes de la Manche en fait une énergie continue.

D'autre part, un risque majeur, qui concerne tous les développeurs de technologies renouvelables, est que si l'éolien ne répond pas aux espérances qu'il a suscitées, ce choix peut décrédibiliser, vis-à-vis du grand public, l'ensemble des autres énergies renouvelables. Mais c'est peut-être un choix délibéré…

Un autre avantage de notre technologie, dans cette France en déclin *(humour)* est qu'elle répond à la nécessité de développer des produits locaux compétitifs, exploitant les ressources locales.

Le PB : ***Mais pourquoi donc avez-vous tant de mal à la faire admettre ?***

H.M. : Bonne question ! Il faut se demander : à qui profite le crime ?

Comme je vous le disais précédemment, nos prévisions et celles des Anglais, montrent que l'exploitation

des courants marins permettrait de remplacer au minimum deux centrales nucléaires et pourrait déplacer les investissements financiers mis actuellement sur l'éolien vers l'hydrohélien. Le potentiel énergétique est suffisamment important pour provoquer une certaine réticence des lobbies, aussi bien électronucléaires que verts, qui pourraient envisager une perte de parts de marchés dans le domaine des équipements de production d'électricité.

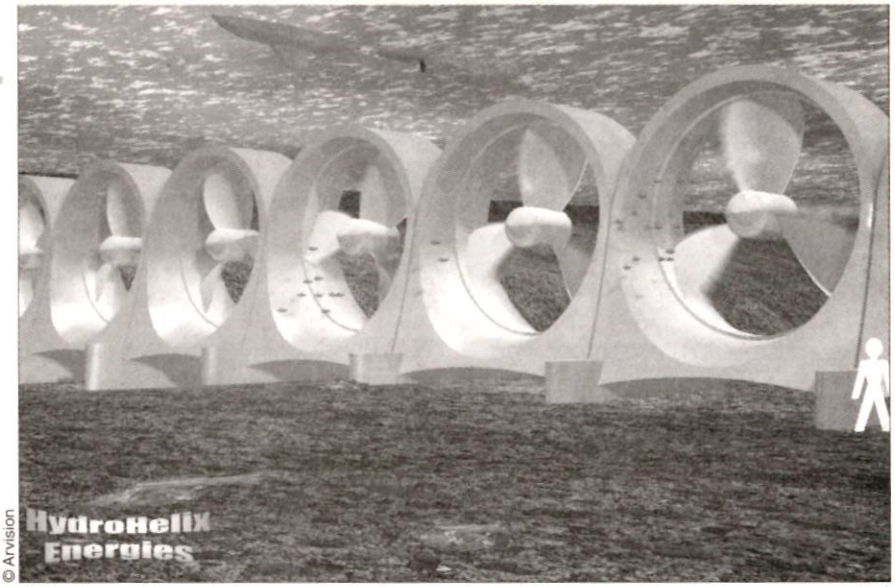
Mais notre démarche est construite sur le principe de la synergie des moyens de production. Nous pensons que toutes les technologies sont complémentaires, l'énergie des courants ne pourra pas remplacer l'ensemble des centrales nucléaires françaises, et elle ne pourra pas répondre à la variation rapide de la demande, il est donc important de développer l'ensemble des technologies sans privilégier le développement d'une technologie aux dépens des autres.

Mais nous sommes peut-être aussi confrontés au problème sociologue de la résistance au changement. Nous avons été très rapidement soutenus par des élus finistériens tels que Mme Marcelle Ramonet (députée UMP de Quimper) ou M. Bernard Le Gall, président de la Communauté du Cap Sizun et quelques autres députés nationaux, qui ont tout de suite perçu l'intérêt de cette technologie, sûrement parce qu'au bout de la terre, commence la mer !

Et grâce à eux, nous avons obtenu au mois d'octobre dernier, un rendez-vous avec les services de Nicole Fontaine... mais pour apprendre que le ministère de l'Industrie a « programmé » le développement de l'exploitation de l'énergie des courants marins pour le long terme, dans dix à quinze ans. Pourtant cinq projets sont expérimentés en Grande-Bretagne, ils ont reçu des financements directs de leur gouvernement pour réaliser des machines de démonstrations... Il y en a même un *(Marine Curent Turbine)* qui est financé par EDF à hauteur de cinq millions d'€ ! Il est difficile d'accepter que le développement national des filières industrielles des énergies renouvelables ne soit pas la priorité du gouvernement français pour répondre aux engagements de Kyoto, ni des grandes sociétés nationalisées...

Le PB : *Et la région ?*

H.M. : C'est à n'y rien comprendre. Nous avons envoyé des dossiers à trois reprises, mais nous n'avons aucune preuve qu'ils aient été reçus. De même, pas un seul grand entrepreneur breton n'a cru en notre projet, mais il y a un risque et comme le domaine public maritime est régi par l'Etat, à notre avis, ils doivent attendre une prise de position plus volontariste du gouvernement.



© Arvision

Le PB : *Quelle explication donnez-vous à tous ces blocages ?*

H.M. : C'est un constat alarmant. Il y a trois ans quand la société Hydrohelix Energies a été fondée, nous étions au même niveau que les autres projets européens. Il a fallu attendre fin 2002, pour que des journalistes parlent enfin de l'hydroélectricité des courants à l'étranger et ainsi apportent de la crédibilité à notre projet.

En 2003, soit trois ans après notre création, nous sommes toujours confrontés à des hauts responsables français frileux, peut-être très bien « conseillés », qui ne doivent pas apprécier que des petites sociétés les interpellent pour leur demander de modifier leurs acquis.

Le PB : *Dans ces conditions, quel avenir pour Hydrohélix ?*

H.M. : Il est, quelque part, encourageant. Nous vivons depuis trois ans sur nos fonds propres mais l'Etat a enfin reconnu l'existence de cette ressource d'énergie. C'est très dur, mais pour tous nos sacrifices et les efforts faits par les gens qui nous soutiennent, nous nous battrons pour que le développement de la filière industrielle française utilise les compétences existantes de cette région. Notre projet doit être financé et nous réfléchissons à une ouverture du capital, tout comme EDF (*humour*), qui permettrait d'installer la première centrale.

Je continuerai à m'investir, car j'ai une réelle inquiétude pour le développement de la Cornouaille à moyen terme. En l'absence de projet structurant, il se prépare une catastrophe démographique et sociale. Avec l'ouverture du marché de l'électricité et le manque d'équipements de production sur la Bretagne, qu'il est difficile de développer et cela quelle que soit la technologie, on aura une hausse des coûts de l'énergie, ce qui pourrait avoir comme conséquence de provoquer de nouvelles délocalisations.

Avant d'arriver à ça, je pense que les entrepreneurs, les politiques et la population bretonne réagiront.

Le PB : *Nous aussi, et peut-être qu'elle nouvelle majorité au Conseil régional pourra vous y aider. En attendant, pour toute information supplémentaire on peut s'adresser à Hydrohélix Energies, Pépinière d'entreprises, 140 bd de Creac'h Gwen, 29561 Quimper cedex. Tél. 02.98.10.12.35.*

Propos recueillis par
Annaig LE GARS

Les adresses à utiliser

UDB
le parti
d'une Bretagne
autonome

Pour adhérer :
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

E-mail :
udbbzh@voila.fr

Nouveau site internet :
www.udb-bzh.net

Un plan pour développer la pratique du breton : « Brezhoneg 2015 »

Ofis ar brezhoneg, *l'office de la langue bretonne, prépare actuellement un plan de développement de la langue bretonne* « Brezhoneg 2015 ». *Son élaboration s'effectue de façon concertée par des réunions décentralisées dans 29 pays de Bretagne.*

Le plan se veut un complément à la réflexion « Bretagne 2015 » menée par le Conseil régional et qui fait l'impasse sur la nécessaire politique de reconquête linguistique.

Pourquoi un plan de développement ?

Il existe déjà une convention additionnelle au contrat de plan Etat-Région sur le bilinguisme. Mais cette convention se limite à juxtaposer les actions des signataires (Région, départements et Etat) sans formuler d'objectifs à atteindre. Dans son plan de développement, l'Office de la langue bretonne propose une vision globale de l'avenir de la langue bretonne. Vision qui dépasse largement le domaine de l'enseignement de la langue à l'école, insuffisant à lui seul pour assurer la survie du breton.

L'Office s'est inspiré des plans de développement qui ont été mis en place dans d'autres régions d'Europe, Pays basque et Pays de Galles en particulier. Les expériences de ces régions démontrent qu'il est possible d'arrêter le déclin d'une langue en employant les moyens appropriés. Le plan de développement intervient à la suite du rapport de l'Office sur l'état de la langue bretonne « Un avenir pour la langue bretonne ? »

Le plan de développement se donne trois objectifs pour 2015, déclinés en 50 actions : stabiliser le nombre de *brittophones* (terme utilisé par l'Office), ouvrir de nouveaux terrains d'expression à la langue bretonne et améliorer la qualité du breton employé par les locuteurs.

Le mérite de ce plan ambitieux, mais réaliste et sans précédent, est de fixer des objectifs à la fois quantitatifs et qualitatifs, précis et chiffrés, seul moyen de procéder à leur évaluation et de les traduire en actions concrètes avec les structures concernées et leur rôle. Il reste à chiffrer le coût de chaque action. Le travail engagé se présente sous la forme d'un document pour chaque Pays avec une synthèse pour l'ensemble de la Bretagne. Pour chaque Pays, la situation de la langue bretonne est examinée, non seulement dans l'enseignement mais aussi, ce qui est innovant, au plan de son emploi dans la vie publique et par la société civile.

Stabiliser le nombre de bretonnants

La première proposition consiste à augmenter fortement le nombre d'enfants scolarisés dans les écoles bilingues. Ils sont actuellement 8 853 [1] entre les trois filières (Diwan, Div Yezh et Dihun). L'objectif à atteindre en 2015 n'est pas encore fixé. Un chiffre intermédiaire de 20 000 est évoqué pour 2010. La réussite de cet objectif implique d'informer et de sensibiliser les familles au bilinguisme, de recenser la demande et d'aider financièrement les communes à se doter d'un site bilingue. Il est indispensable aussi de renforcer le soutien à la production de matériel pédagogique. On n'en prend pas le chemin, puisque la gratuité des envois de TES [2] aux écoles semble remise en cause…

Un axe complémentaire concerne les adultes et le breton. Les enfants ne seront motivés par l'apprentissage du breton que s'ils entendent parler breton en dehors de l'école. Il faut donc faciliter l'accès aux cours du soir pour adultes. Les marges de progression des cours aux adultes sont importantes. Actuellement, les cours du soir concernent environ 5 000 adultes et les stages 2000 environ alors qu'au Pays de Galles, pour une population équivalente, 26 000 adultes apprennent le gallois.

L'office propose aussi de travailler à améliorer la qualité de l'enseignement pour adultes : création d'un livret de l'apprenant, définition de niveaux, évaluation des apprenants, mise en place de postes d'aides pédagogiques…

La formation professionnelle en breton, sur la base du volontariat, fait aussi partie des actions à mener. Il faudra vaincre les résistances qui se font jour du côté des organismes collecteurs des cotisations de formation des entreprises. Le rôle des collectivités locales est important, notamment dans la perspective de la mise en place d'un accueil en breton dans les mairies ou pour célébrer des mariages en breton. Des actions de formation des fonctionnaires territoriaux ont déjà été engagées (Ville de Douarnenez, Conseil général du Finistère).

La transmission du breton dans les familles passe par la mise en place de crèches en breton, la distribution de plaquettes dans les maternités, l'aide aux couples qui décident d'élever leurs enfants en breton…

Ouvrir de nouveaux terrains d'expression à la langue bretonne

Le rôle des collectivités locales est important pour permettre la sauvegarde du patrimoine toponymique breton. Le travail doit être mené avec les communes, le cadastre, l'IGN, sans oublier le nécessaire collectage sur le terrain. En complément, il y a lieu d'établir et de mettre en application rapide un plan de jalonnement bilingue qui inclurait aussi les routes nationales. Dans le Finistère, le principe d'une signalisation bilingue a été adopté par le Conseil général en 1990 et, depuis 1998, toute modification apportée à la signalisation directionnelle est systématiquement bilingue. En 2003, entre 20 % et 25 % de la signalisation directionnelle départementale est bilingue. Des communes se sont aussi lancées dans une signalisation bilingue : Carhaix, Lannion, Quimper, Lorient… Un bras de fer reste à engager avec les DDE pour imposer la signalisation bilingue sur les voies express et routes nationales comme cela existe déjà au Pays basque.

La signalisation bilingue doit aussi progressivement concerner les bâtiments publics : mairies, hôpitaux, aéroports…

Le plan de développement du breton comporte des listes d'actions qui concernent toute la vie sociale (monde du travail, monde du sport, temps libre) mais aussi les médias (presse, édition, radio, télévision), les nouvelles technologies de l'information (NTIC), la publicité, la religion…

Améliorer la qualité du breton employé par les locuteurs

L'office de la langue bretonne propose, par exemple, de mettre en place un réseau de familles bretonnantes prêtes à accueillir les nouveaux locuteurs, de faire en sorte que la langue utilisée au sein des familles soit naturelle et riche. Ceci passe par un important travail de collecte et de diffusion de la richesse idiomatique du breton parlé ainsi que par le développement des travaux de terminologie.

Des sessions de formation sur la prononciation, la correction grammaticale et la cohérence terminologique figurent aussi au nombre des actions à mettre en place pour les personnes travaillant dans ➡

les médias utilisant le breton (journaux, radios et télévisions).

Ya d'ar brezhoneg

Le plan de développement complète l'action engagée par l'Office dans le cadre de la campagne « *Ya d'ar brezhoneg* ». Au 15 octobre, 505 organismes dont beaucoup d'entreprises de production, de services et de commerces ont signé l'accord « *Ya d'ar brezhoneg* » montrant, ainsi la volonté de la société bretonne de se réapproprier sa langue. Il s'agit maintenant pour l'office, tout en visant les 1 000 signatures, de rencontrer les signataires pour travailler à la réalisation de projets concrets. Une campagne spécifique va s'engager en direction des communes pour développer la langue bretonne dans les lieux publics. Cet action particulière de « *Ya d'ar brezhoneg* » devrait se présenter sous la forme d'une certification à plusieurs degrés, selon le niveau d'implication des élus.

Un enjeu politique

Lors de la réunion tenue à Brest le 22 novembre, les débats ont permis d'enrichir le projet de plan de développement sur plusieurs points : importance de l'enseignement secondaire bilingue – c'est là que se consolide l'usage du breton par les jeunes – mise en place d'endroits et de moments permettant aux gens de parler breton, nécessité de conforter sur le plan financier la professionnalisation de l'enseignement de la langue aux adultes sinon l'apprentissage du breton ne sera plus ouvert à tous, nécessité aussi de proposer des cours de breton aux nouveaux résidants et aux personnes d'origine étrangère…

Le projet de plan de développement de la langue bretonne qu'élabore l'Office se veut un outil. à la disposition du débat des prochaines élections régionales et surtout un programme de travail pour le futur Conseil régional. Il est à craindre que cette réflexion et ces propositions se résument en un exercice de style et soient peine perdue si l'équipe De Rohan est reconduite à la région en mars 2004. Une nouvelle majorité – incluant évidemment l'UDB – pourrait par contre faire siennes la plupart des propositions du plan et les mettre en œuvre.

Bernard LE BARS

(1) Cf. PB d'octobre

(2) *Ti embann ar skolioù*, centre public d'édition de supports pédagogiques en breton.

Relance de l'affaire des sites mégalithiques de Carnac : après le vrai-faux passeport, la fausse-vraie expropriation



Photo Le Peuple breton/KG

L'UDB a porté l'affaire des menhirs de Carnac jusqu'au Parlement européen. Ici, Baert Staes, député européen de Flandre, discute avec Céline Mary de « Menhirs libres » et Mireille Le Liboux, de l'UDB, près des alignements engrillagés.

Voici une affaire dont Courteline aurait fait son miel et qui pourrait prêter à rire s'il ne s'agissait de la tranquillité d'un couple sous la menace depuis douze ans de perdre son habitation.

Les époux Mary ont beaucoup donné d'eux-mêmes dans la longue lutte pour préserver l'accès libre et gratuit aux sites mégalithiques de Camac, patrimoine commun de l'humanité avec ou sans label officiel. Directement exposés aux projets de l'Etat dans leur ferme de la Petite Métairie aux bâtiments plus que séculaires, ils ont subi durant des années les tracasseries administratives et les pressions de la force publique. Leur combat du pot de terre contre le pot de fer de la « raison d'Etat » a rallié beaucoup de sympathies dans le pays d'Auray, en Bretagne et bien au-delà, symbolique qu'il était du droit des gens à vivre en paix chez eux.

En 2003 la tempête semblait s'éloigner. Depuis que la cour administrative d'appel de Nantes avait cassé, le 27 décembre 2002, la déclaration d'utilité publique (DUP) pour cause de violation par l'Etat de la «loi littoral» et que le gouvernement avait déclaré, par la voix du ministre de la Culture spécialement dépêché sur place, renoncer à exproprier les époux Mary, ces derniers pouvaient aspirer enfin à une juste quiétude. C'était sans compter sur les méandres de l'institution judiciaire dont on peut se demander si elle n'a pas été instrumentalisée dans l'optique d'une possible revanche à l'horizon de quelques années, une fois l'émotion collective retombée.



Photo Le Peuple breton

Céline Mary, à l'occasion d'une des nombreuses manifestations organisées depuis douze ans contre la marchandisation des sites mégalithiques de Carnac.

En octobre 2003, s'inquiétant de ne pas recevoir leur avis d'imposition de taxe foncière, les époux Mary se renseignent auprès du service des impôts qui les renvoie vers le service du cadastre. Et là, stupéfaction, les époux Mary découvrent qu'ils ne sont plus propriétaires de leur ferme. L'Etat, agissant à l'envers de ses déclarations, n'a pas annulé l'ordonnance d'expropriation qu'il avait prise le 12 septembre 2002 et qui avait conduit les époux Mary à déposer un recours auprès de la Cour de cassation, recours que les époux Mary ont abandonné en mars 2003 après les déclarations officielles du ministre de la Culture. La parole d'un ministre de la République française n'aurait-elle donc aucune valeur ?

L'Etat a tort quand, par le biais d'un communiqué de presse non signé émanant de la préfecture du Morbihan, il recommande aux époux Mary d'engager les procédures qui leur permettront de « récupérer le plein exercice de leur droit de propriété ». Si les procédures ont un coût, qui paiera ? L'ordonnance d'expropriation prise le 12 septembre 2002 à l'encontre des époux Mary est illégale au regard de l'annulation de la déclaration d'utilité publique prononcée trois mois plus tard. Il revient à l'Etat, garant du droit, de s'appliquer à lui-même ce qu'il exige de tout citoyen en rétablissant immédiatement les époux Mary dans leur droit de propriété.

K.G.


BRAVO SARKO!!
FLASHÉ À DIRE DEUX
CONNERIES À L'HEURE!!
• Je me rase en pensant à l'Elysée
• deux mandats

L'apaisement définitif

A dix heures, ce matin de la Noël 2015, l'électromobile de Jean-Maxime Jouy de Monpèze, patron incontesté du groupe Anastasie, quitte silencieusement le château dont le parc ceint de hauts murs domine Parangonville. Le rendez-vous avec le maire est prévu, comme chaque année, à dix heures et trente minutes. Le chauffeur connaît son itinéraire dans les moindres détails. Il sait les axes à éviter pour ne pas s'éloigner des zones sécurisées. Il répond au salut amical et presque protocolaire des groupes de policiers postés à chaque intersection. Il suit sur l'écran de bord les informations fournies par le REST (Réseau électronique de surveillance du territoire) contrôlé par une filiale du groupe de son patron.

Le colossal hôtel de ville, récemment inauguré, étale ses marbres bicolores au centre de l'immense place Chirac. Sur le parvis de la mairie financée par Anastasie se dresse une grandiose sculpture représentant une paire de ciseaux pointes écartées, tendues vers le ciel et prolongées par deux superbes jets d'eau symboles du jaillissement de la Nouvelle France. Plusieurs hommes de la Sécurba (Sécurité urbaine) autre filiale d'Anastasie, accueillent M. Jouy de Monpèze à sa descente de voiture et l'accompagnent jusqu'au bureau du premier magistrat. Personne ne semble étonné qu'un tel rendez-vous se tienne en ce jour de fête, le seul jour de semaine resté férié sur le calendrier anti-républicain comme continuent de le nommer les rares critiques osant braver, dans l'indifférence générale, l'auto-censure omniprésente. Les deux hommes vont vite repartir. Une pénible journée les attend. Ils sont attendus à des heures précises en divers points de la ville pour y rencontrer les représentants officiels des communautés constituées dans le cadre de la Nopasoc (Nouvelle paix sociale) et les directeurs des institutions du MOC (Maintien de l'ordre civil). Dans chacun des endroits visités, une foule nombreuse mais néanmoins triée sur le volet de la PM (Police des mœurs), viendra entendre les allocutions des deux dignitaires de l'ordre rétabli.

Partout, ils tiennent le même discours rodé et poli. Ils se félicitent qu'en une grosse décennie le pays ait su, grâce à ses dirigeants avisés et dévoués, trouver la voie de l'apaisement social définitif. Parangonville, cité pilote au début de l'expérience, est maintenant copiée sur tout le territoire européen. Le produit est même exporté vers d'autres continents où le défi à relever est une aventure passionnante. Bref, la France est de nouveau le phare de l'humanité.

Comme désormais le peuple, qu'il soit d'en-bas ou d'en-haut, adore la grandiloquence, chaque auditoire applaudit l'Empereur à tout rompre. Les journalistes de la presse écrite ou des médias audiovisuels ne sont pas en reste ; leurs papiers déjà écrits ne les tracassent pas et leur laissent le loisir de goûter avec délectation les phrases apaisantes de leur patron. Oui, eux aussi ont JMJM pour employeur. Ce n'est pas le fruit du hasard qui le fait surnommer respectueusement l'empereur.. Son empire est incommensurable. Anastasie possède les trois-quarts des moyens de ce que l'on continue curieusement d'appeler l'information. Anastasie est aussi propriétaire à 80 % de la seule école de journalisme – encore un mot devenu vide de sens – permettant de travailler comme laudateur du régime tant on y apprend à bien tenir sa plume et à bien causer dans le micro. JMJM a créé Education Soft, filiale ouvrant partout dans le pays des raffarinariums, ainsi nommés en hommage à l'inventeur d'une méthode aujourd'hui éprouvée d'endormissement des masses par murmure incessant, à l'oreille des récalcitrants potentiels, de petites phrases apparemment anodines. L'origine poitevine de ce génie explique certainement nombre de ces phrases. *«Quand on veut assécher le marais, on ne prévient pas les grenouilles.»* Qui s'est avisé de penser que le marais pouvait être les services publics dont le nom même a presque totalement disparu ? *«Les grenouilles coassent, la caravane passe.»* La caravane est évidemment le train des affaires. Qui s'en émeut ?

Dans ces raffarinariums on vient suivre un sarcosi (stage d'acquisition rapide du consensus obligatoire scientifiquement inculqué). L'ancienne Académie des Sciences, désormais privée et cotée en bourse, a certifié ce formatage des esprits conforme aux principes incontestables de la technoscience. Les premiers clients – les stages sont imposés mais payants – furent les syndicalistes y compris ceux de la CFDT, car on ne saurait jamais être trop prudent. Les militants altermondialistes y passèrent aussi. En fait, chaque citoyen peut prétendre à la cure. Peu d'individus renoncent à s'y soumettre. Le taux de rejet du traitement après trois mois n'est que de 5 %. Une seconde cure intervient alors. En cas de nouvel échec, le résistant est confié aux soins d'Education Hard, autre entreprise de JMJM gérant dans tout le pays le parc de prisons qui grandit chaque jour davantage. L'une des fiertés de la Nation est la disparition de la revendication syndicale d'autrefois. Si quelques petits syndicats existent encore, ils sont en voie d'extinction. En revanche, le MRTF (Mouvement pour la réhabilitation du travail et de la famille) rassemble la quasi-totalité des travailleurs. Son principal mot d'ordre est la semaine de soixante heures pour tous. La presse, régulièrement, salue le retour du goût de l'effort au sein du peuple.

M. Jouy de Monpèze sait fort bien que l'on n'est pas venu l'écouter en ce jour de Noël uniquement pour applaudir la paix sociale enfin trouvée. Chaque année, à cette date, la Fondation de la bienfaisance générale qu'il dirige remet aux représentants communautaires, religieux ou non, un chèque important grâce auquel ils subviennent aux besoins minimaux de leurs ouailles respectives. La reconnaissance vouée à ce père Noël providentiel est d'autant plus forte que chacun sait que la FBG contribue à financer également les services bienfaisants qui ont remplacé les services publics de santé et d'instruction. Là aussi, évidemment, on assure le minimum pour tous ceux qui n'ont pas accès aux services marchands. Cette société a deux vitesses est acceptée, car on a su intelligemment céder aux revendications des diverses communautés dès lors qu'elles laissaient intacte la puissance économique des élites. Ainsi, après les Musulmans, ce fut le mouvement gay et lesbien qui obtint des horaires d'ouverture réservés dans les piscines municipales. Les aveugles et malvoyants ne souhaitant plus prendre leur bain en compagnie de gens qui voient clair, leur requête est en passe d'aboutir favorablement.

La soirée est déjà entamée quand JMJM regagne le château. Après un frugal repas il se met au lit. Un curieux sentiment soudain l'assaille. Est-on vraiment assuré d'avoir définitivement vaincu le germe de la révolte ? Le désir intense de faire l'amour à sa femme Marie-Bernadette vient opportunément chasser le doute affreux. Sa compagne de toujours met cette fougue inopinée sur le compte de cette journée où l'on a si bien fêté le petit Jésus : une bénédiction supplémentaire. Demain sera un autre jour dans l'ascension irrésistible et sans limites de Jean-Maxime. Un saint homme, assurément !

Yann FIÉVET

ENKLASK ETREBROADEL
Buhez ar morioù en arvar

Tri bloaz 'zo ez eus bet roet lusk d'un enklask skiantel etrebroadel evit renabliñ an holl seurtoù boudoù a vev er morioù. Ouzhpenn 300 a skiantourien ha 53 a riezoù o deus kemeret perzh el labour-se ha dispignet e vo ur miliard a zollaroù evit e gas da benn. renablet ez eus bet evel-se ouzhpenn 15.000 a seurtoù pesked chomet dianav betek-henn. Anavezet e vez gant ar skiantourien ouzhpenn 210.000 a seurtoù boudoù hag e c'hellfent bezañ dek gwech niverusoc'h war o soñj. Sachet ez eus bet ivez an evezh gant an enklask-se war efedoù drastus implij ekonomikel dizereat ar morioù.

Komprenet ez eus bet gant an enklask e veze seul asuroc'h dazont ar seurtoù loened ma vezent bihanoc'h. E-kerz an 50 bloaz paseet ez eus aet da get 90% eus o fouez hollek gant ar seurtoù pesked bet dastumet evit magañ an dud. Klasket e vo muzuliañ ivez efedoù kresk an danvezioù kontammus ha kresk gwrez an dour war boudoù ar morioù. Kornadoù 'zo a zo bet studiet ar vuhez enno evit ar wech kentañ evel torradur Charly Gibbs e frailh meurvor Atlantel an Hanternoz, etre an inizi Asorez hag Island, lec'h ma 'z eus bet kavet liorzhadoù spoue a ro bod d'un niver bras a douned bihan. Entanet eo bet ar skiantourien ivez o studiañ pizh buhez baoted ar meurvor Habask. Dindan daou pe dri bloaz e veaj al loened-se dre ar meurvor-se en e bezh. Dozviñ a reont war traezhennoù Mec'hiko. Neuial a reont goudese war du an inizi Galapagos, araok ober roud war-du Polinezia ha Japan, ha distreiñ a reont dre dremen a-hed aodoù Hawai ha Kalifornia. Renablet eo bet ivez ar seurtoù bakteri, anezho ar boudoù a ya d'ober diaz chadenn ar boued er morioù. E-touesk ar seurtoù boudoù nevez kavet ez eus spoue a vez graet "spoue rasta"anezho hag a zo enno danvezioù kimiek a c'hello harpañ da bareañ lod krignoù bev.

Efed drastus ar pesketaerezh greantel

Mont a ra ar plateizoù kevandirel d'ober 10% eus ar gorread dindan zour ha dastumet e vez enno 90% eus ar pesked. Rouez e teu ar pesked da vezañ pa vez don an doureier ha pa ra diouer enno an danvezioù magus evel ar plankton. Kalz a gresk a zo bet gant industriezh ar pesketaerezh e-pad an dekvedoù paseet. Tremenet eo pouez an dastum eus



© Seguin /Andia

20 milion a fustadoù pesked e 1930 da 90 milion er bloavezhioù 1990. Embann a ra an F.A.O (Aozadur ar bed evit ar boued hag al labourdouar) e vez 70% eus ar pourvezioù en arvar da vont da hesk pe da goll o nerzh paotaat. Bras e vefe ar c'holl evit ar gouennoù a vez ar muiañ a glask warno hag enkrezus e vefe ar saviad-se en takadoù a vez tost d'ar broioù a vez kavet en o marc'hadoù ur sav frouezhus d'an danvez-se. Egiz-se eo aet da get an hanter eus ar pourvezioù war aodoù Europa ar C'hornôg, Rusia, Amerika an Hanternoz ha Japan. Klasket ez eus bet diskoulmañ ar gudenn o vont da besketa pelloc'h pellañ er su, war aodoù broioù alies re baour evit evezhiañ en ur mod efedus an implij a vez graet eus ar morioù lakaet dindan o beli gant al lezenn etrebroadel. Aozet e vez evel-se ur preizhata eus ar re zrastustañ dre morioù ar bed gant batimantoù ar pesketaerezh greantel, ur pesketaerezh a implij binviji eus ar re vodernañ evit kavout ar pesked, ur pesketaerezh ne ra ket an diforc'h etre ar gouennoù hag etre ar mentoù da dapout, er c'hontrol diouzh hini artizanel an Trede Bed a zegas fred da 85% eus pesketaerien ar bed. Graet e vez an hanter eus ar stokennoù gant 1% eus ar bigi. Pesketaerezh ar broioù pinvidik an hini a zo kaoz eus digresk pourvezioù ar bed. Ugentkementet eo bet an eskemmoù etrebroadel war an dachenn-se dindan 25 bloaz ha graet e vez gant ar broioù industriel 85% eus an enporzhiadurioù danvezioù mor.

Lakaat a ra ar pesketaerezh hag an industriezhioù liammet outañ ouzhpenn 200 milion a dud da vevañ er bed ha degas a ra 15% eus ar boued fardet gant an danvezioù deut eus al loened. Eus ar re bouezusañ eo neuze an enklask graet war an endro bev a zo er morioù evit gouzout peseurt reolennoù a ranker kinnig, kousto pe gousto, a-benn ober un industriezh padus eus ar pesketaerezh.

Paol AR MEUR

●

Le rapport d'une grande enquête scientifique sur la vie océanique ravive le débat sur les méfaits désastreux de la surpêche.

LEVRIOÙ EVIT NEDELEG

Levrioù a bep seurt a vo kavet, e brezhoneg, mar plij ! evit Nedeleg. Evit ar vugale e vo un albom nevez eus troioù-kaer Boulig ha Billig: **«Na Pebezh cholori !** (Titl orin e galleg: *«Quel cirque!»*).Lakaet eo bet e brezhoneg gant Arno Elegoet, Patrig Elegoet ha Maurice Hamon hag «evezhiadennoù prizius» Jil Goyat. Ur brezhoneg aes da gompren evit ar re yaouank, evit ar re a grog gant studi ar yezh. (Hag ivez evit ar re all a blij Boulig ha Billig dezho).

◆

Kavet e vo ivez un oberenn nevez savet gant Yann Gerven, **«War un ton laou»**. Un istor a gaso ac'hanoc'h, evel just, da Vrest ha da lec'hioù all e Breizh-Izel, da heul ar paour kaezh Pierre Goaer. N'eo ket ur romant-polis evit gwir. Koulskoude ez eus ur gudenn da zirouestlañ. Pierre Goaer a zo bet da gentañ Pierre Cavette (gallekast evit «kavet»!) kemeret da vab da c'houde, d'e dri vloaz. Deut c'hoant dezhañ da adkavout e orin. Siwazh, nemet gant un arouez dister : tammoù eus ur ganaouenn hag an eñvor eus ur plac'h yaouank o kanañ ar ganaouenn-se. Skoazellet eo gant un nebeud tud, en o zouesk un den eus Skol-Veur Vrest,Rogasian Grall.

Ul levr tev ha moulet fin. Gant brezhoneg Yann Gerven : un den a blij dezhañ skrivañ en e vod ! (Da skouer, ane'añ, ane'i... h.a.) Ur brezhoneg aes da gompren, memes tra, ha plijus : brezhoneg bev!

◆

Gant **Avel Traezh** e vo kavet danevelloù savet gant Bianco Silvestri, ur skrivagnerez eus Bro-Italia, o vevañ etre Pariz ha Roma. An danevelloùse a zo diwar-ben mammoù-kozh, lod eus Italia, evel just, met ivez mammoù-kozh eus Afrika, eus Polonia. Danevelloù berr, lod fentus, lod tristig awalc'h. (Embannet en italianeg e 2000, **Il vento di sabbia**). Traoù eus an amzer a vremañ. Ul levr en enor d'ar merc'hed, gant ur bern goulennoù savet da heul buhez ar mammoù-kozh-se. Ul levr diwarbenn tud hon amzer-ni evit lennerien ha lennerezed hon amzer-ni. Lakaet e brezhoneg gant Aline Gloeoneg.

◆

Dav lavarout ivez eo bet adembannet levr Fañch Peru, **Teñzor Run ar Gov**. Ul levr skrivet kentoc'h evit ar grennarded, en dastumad **Skol Vreizh**, **«An tri aval»**. Liseidi eus Bro-Dreger o klask bez Gwenc'hlan, dindañ ar Menez Bre. Kuzhet mat e deñzor gantañ. **«Ra chomo paour ar Vretoned rak ar baourentez eo mamm al levenez».**

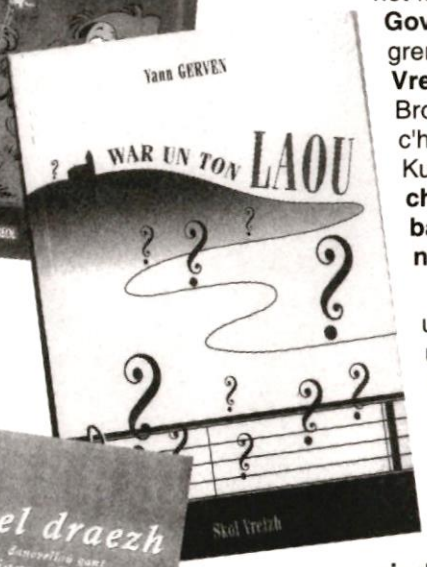
Ar brezhoneg a zo aes. Gant ur geriadurig, e fin al levr, gant un nebeud gerioù evit ar re n'int ket eus Bro-Dreger ! Skeudennet brav gant Ifig Troadeg.

◆

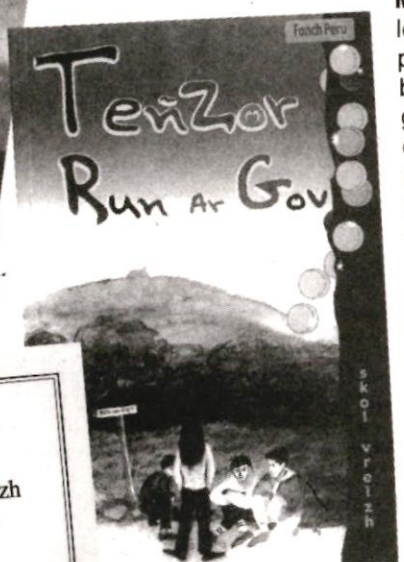
Ret din lavarout ivez ma'z eo bet savet gant Yann-Baol An Noalleg, **Geriadur ar Jedoniezh**. Brezhoneg-galleg ha galleg-brezhoneg. **Dictionnaire des Mathématiques.** Ul levr da vont gant ar pevar levr jedoniezh bet embannet dija gant **Preder**. Mat-tre evit ar re a blij dezho ur brezhoneg «chimik». Ne blije ket din ar matematikoù... Siwazh din. N'int ket gwelloc'h evidon... e brezhoneg. Da benhini hervez e c'hoant. Ur sapre labour zo bet savet gant an oberour. Chañs vat dezhañ !

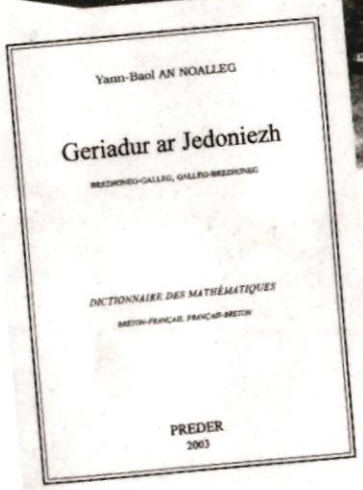
Glaoda MILI.OUR











Boulig ha Billig. **Na pebezh cholori**. 46 p., 8,5 Euro. **Bannou-Heol,** 140 straed Pont'n Abad, 29000 Kemper.

Gerven Yann, **War un ton laou.** 214 p., 7,5 Euro, **Skol Vreizh**.

Silvestri Bianca. **Avel draezh**. 80 p., **Al Lanv**.

Peru Fañch. **Teñzor Run ar Gov**., 70 p., 6 Euro. **Skol Vreizh**.

An Noalleg Yann-Baol. **Geriadur ar Jedoniezh**. 168 p., 23 Euro. **Preder**.

«STARTIJENN» Ur strollad festoù-noz brudet mat : Pennad-kaoz gant Tangi Oillo, gitarour yaouank ar strollad

Tangi a zo o chom er Forest Landerne, 19 bloaz eo, brezhoneger a-vihanik, studier war ar brezhoneg ha c'hoant bras gantañ dont da vezañ soner a vicher.

– Tangi da gentañ penn e lakaimp ar gaoz war ar gitarour zo ac'hanout. Pell'zo e sonez gant ar gitar ? Ha mistri vras pije, pe sonerien ampart vije ur skouer dit, 'vit an doare son gant ar beñveg zo gante ?

Kroget e oan da seniñ gant ar gitar pa oan 8 vloaz, ar gitar klasel, peogwir e oan o heuliañ kentelioù er skol sonerezh e-kichen va zi. Da drizek vloaz, pa oa bet roet lañs ganeomp da Startijenn, em boa kendalc'het gant ar gitar folk, ha seniñ a raen en *open-tuning* (kendonioù digor), un doare disheñvel da donañ ar gitar, implijet 'vit seniñ tonioù sonerezh keltiek. D'ar poent-se, ha bremañ c'hoazh, em boa plijadur o selaou gitarourien 'giz Soïg Sibéril, Jean-Charles Guichen pe Gilles Le Bigot hag a zo gitarourien eus ar vro. Bremañ e selaouan muioc'h sonerezhioù all : jazz, blues ha me oar me. Ur gitarour a blij din kalz er mare-mañ : Sylvain Luc.

– Hag ho strollad « Startijenn ». Pleustriñ a rit alies ? Penaos e teuez a-benn da gas war-raok, war-un-dro, da studioù e Skol-Veur Roazhon ha da vuhez soner ?



Foto Loeiz Bloñs

Startijenn.

Heuliañ a reomp holl, sonerien Startijenn, kentelioù ar skol-veur dre lizher. Ar pezh a laosk ganeomp amzer ha frankiz. Evit ar mare n'eo ket aet an traoù da fall gant hor studioù. Me'm eus tapet va Bac en ur heuliañ kentelioù dre lizher, an Tangi all 'zo o tremen un aotregezh war ar Brezhoneg, dre lizher ivez. Dav eo gouzout en em aozañ tamm-pe-damm ha mont a ra mat an traoù. Tout-se a laosk ganeomp amzer 'vit ar sonerezh, pleustriñ a reomp ur wech ar sizhun gant Startijenn, ma n'eo ket muioc'h gant ar soner-mañ soner eus ar strollad. Ouzhpenn-se 'vez ket kontet an amzer tremenet hon-unan war hor benveg, pe o seniñ gant tud all.

– Piv eo sonerien « Startijenn » ha peseurt doare sonerezh a rit ? Petra eo ho « stil » deoc'h-c'hwi ha gant peseurt strolladoù oc'h bet awenet ?

Pevar soner omp, o seniñ asambles abaoe 1997-1998. Kejet hon doa e skolaj Diwan e-kichen Brest hag abaoe e vezomp o seniñ a-gleiz hag a-zehoù er festoù-noz. Youn Roue a vez o seniñ gant ar vombard, en em anavezout a reomp abaoe ma oamp e skol e CE2 asambles. Ouzhpenn gwech ha gwech all e vez o seniñ e koublad daou ha daou. Konogan an Habask ouzh ar biniou, o seniñ e vez, e bagad Kemper. Plijet bras eo eñ gant ar sonerezh iwerzhonat ha setu emañ krog gant an uiellan-pipe, Tangi Ar Gall-Carré a vez ouzh an akordeoñs, eñ an hini eo a sonaoz pe a renk ar brasañ eus an tonioù sonet ganeomp, ha da echuiñ : me gant ar gitar. Diaes lakaat un anv war « stil » hor sonerezh, sonerezh da zañsal, tonioù hengounel pe sonaozet gant unan eus ar strollad ha renket ganeomp. Abaoe ar penn-kentañ omp aet war zu ur sonerezh muioc'h « swing » eget a-raok, ul labour vras a vez graet evit renkañ an tonioù, ul liv jazzy a walc'h a zegouezh gant ar plas a vez roet d'an akordeoñs war an impro « war an tomm » ha gant an heuliadoù kendonioù *(accords)* o cheñch alies. Pa oamp bihan, e oamp bet plijet kalz gant strolladoù fest-noz a bep seurt, bremañ e soñj din eo cheñchet an traoù. Selaou a reomp traoù a-bep-seurt ha diaes gouzout eus pelec'h e teu ul levezon bennak, ar gwellañ eo dont da selaou ac'hanomp en ur fest-noz.

– Gant ar cheñchamantoù degaset e « statud labourerien al leurenn » 'vo lakaet diaes kalz a sonerien e Breizh. Petra soñjez-te eus an dra-se ? Ha c'hwi diouzh ho tu, kontant vefec'h dont da vezañ ur strollad a vicher ?

Startoc'h e vo 'vit sonerien, komedianed ha teknisianed ar pezh a vez galvet *« spectacle vivant »*. Un toullad anezho a gollo o statud ma ne cheñch ket an traoù. Ar statud nemetañ a zere gant an arzourien eo, ul labour krouiñ ha prientiñ bras a zo gant prantadoù labour ha prantadoù hep labour a vez o kemm atav, start eo dija evit lod, rak ne vez ket tu da seniñ ar memes niver a abadennoù en ur bloaz. Sur e vefemp holl plijet o tont da vezañ sonerien a-vicher. Evit ar mare ne sonomp ket trawalc'h evit kaout ar statud-se. Met ur vicher start eo, e-lec'h m'eo ret krouiñ ha degas traoù nevez, plijout d'an dud hag all, setu perak e kendalc'homp holl gant hor studioù evit kaout ur vicher bennak d'ober ma ne vez ket tu deomp bezañ sonerien a vicher.

– « Startijenn » eo marteze ar strollad festoù-noz nemetañ gant an holl sonerien anezhañ brezhonegerien anezhe ? Kinniget vez an traoù e brezhoneg ganeoc'h war al leurenn, divyezhek eo ivez lec'hienn internet – www.startijenn.com – ho strollad ; un dra a-bouez eo ar brezhoneg evidout ?

Ne ouezan ket hag-eñ omp ar strollad nemetañ ma vez komzet brezhoneg gant an holl, hag a vev gant ar brezhoneg. Ar pezh a zo sur eo emañ ar brezhoneg en hor c'halon. Brezhonegerien a vihanik omp ha soubet omp bet e-barzh dibaoe ar penn-kentañ. O vezañ bet e skol Diwan asambles holl er strollad, omp bet marteze tostoc'h c'hoazh ouzh hon sevenadur, o welet m'eo ret stourm evit ober gant hor yezh bemdez muioc'h c'hoazh marteze. Ar brezhoneg a zo a-bouez-kenañ, evidon hag holl re all ar strollad rak un tamm bras eus hon pinvidigezh eo.

– Alies mat e kemerez perzh er manifestadegoù aozet gant an emsav sevenadurel pe bolitikel. A-bouez eo evidout eo e vije an arzourien o tegas boued spered ha dañvez d'en em soñjal da bed ar bolitikourien ? Gant lod eus an arzourien e Breizh e vez klevet « Faota ket meskañ ar sevenadur hag ar bolitikerezh ». Petra eo da soñj war gement-se ?

Aet omp da vanifestiñ pe galvet hon eus da vanifestiñ gant ar strollad evit stourmoù a gavemp-ni just. Diaes eo deomp ➡

gwelet an emzalc'h a zo gant ar Stad e-keñver ar brezhoneg. Kudennoù arc'hant ar skolioù Diwan, ar brizonidi bolitikel zo en toull o c'hortoz bezañ barnet dibaoe pemp vloaz evit lod pe c'hoazh an dud bet harzhet tro-dro da Wengamp er miz-mañ. Tout-se a ziskouez sklaer e vez klasket gant ar Stad diskar an traoù ha lakaat brud fall war hon sevenadur. Evel just e vez tu d'an arzourien degas boued da bed ar bolitikerien, pe kemer perzh e stourmoù zo. Hiziv memestra, n'eus den e-giz ma oa bet Alan Stivell, pe Gilles Servat er bloavezhioù paset o tegas menozioù pe o tispakañ soñjoù hag o sachañ an dud ganto. Sonerien ha kanerien a feson a zo koulskoude, lod a vez klevet kalz war al leurenn pe er mediaioù. Marteze e chom bed an arzourien re « neptu », evit gellout ober o zamm-tra en o c'horn hep en em chalañ re eus ar peurrest. A drasur, ne welan ket penaos e vo tu da genderc'hel da zañsal ar gavotenn ma n'eus mui den o kaozeal brezhoneg.

– Hag ar studier zo ac'hanout a c'hellfe lâr e soñj deomp diwarbenn ar stourmoù a vez renet er mare-mañ gant studierien skolioùmeur Breizh a-enep da raktresoù Luc Ferry ? Kemer a rez perzh er stourmoù-se ?

Evit lâr gwir on pell eus ar skol-veur oc'h heuliañ kentelioù dre-lizher. Klevet pe lenn a ran ar c'heleier e-giz an holl. N'eo ket sklaer tamm ebet ar pezh a ginnig Luc Ferry, met o klevet komzoù tud zo e soñj din eo dav mont war zu Europa en ur dremen dre an digreizennañ. Marteze ne oa ket an dra gentañ da cheñch.

– Deomp en-dro d'ar sonerezh. Hag ur raktres pladenn zo war ar stern ganeoc'h ? Tro peus bet da enrollañ tonioù zo dija ?

Ur raktres pladenn a zo war ar stern ganeomp. Tonioù zo a zo prest da enrollañ, lod all a chom da labourat donoc'h. E penn kentañ ar bloaz-mañ hon eus enrollet un nebeut anezho en ur studio met cheñchet hon eus anezho dija, un doare test a-benn ar fin. Ret deomp gouzout bremañ penaos e teuio er maez, kavout ur produktour bennak da heuliañ ac'hanomp. Spi hon eus ez aio mat an traoù, o welet penaos eo tremenet hor festoù-noz diwezhañ o kinnig hon tonioù nevez d'an dud ha gant ar sammad-labour a reomp evit hor sonerezh.

Buhez hir d'ar strollad « Startijenn » ha kalz a festoù-noz dezhe. Ra zeuio o raktresoù da wir, ur bladenn gante an abretañ ar gwellañ ha dont da vezañ ur strollad a vicher. Ar raktres diwezhañ vo an hini diaesañ da gas da benn moarvat ?

Komzoù dastumet gant
Herve AR GALL

AL LIAMM

Niverenn 340

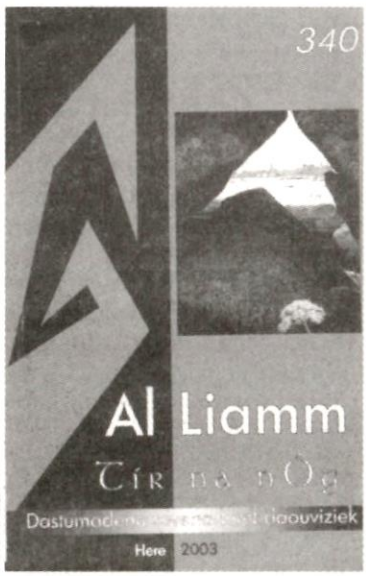


Foto Al Liamm.

Dav eo menegiñ lizhiri al lennerien, a en em astenn war eizh pajenn hanter, pezh a zo ur sin a vuhez, ha dreist-holl hini Loeiz Moulleg, a ya ar gaoz gantañ war niver al levrioù brezhonek embannet ha gwerzhet. Da gentañ e pren hor c'henskriver kazi pep tra a vez moulet e brezhoneg, da lavaret en deus digoret e yalc'h evit dont da berc'henn war 340 levr en hor yezh etre 1993 ha 2002 (34 hini well-wazh bep bloaz).

D'e soñj ne zeu er-maez nemet 50 levr ar bloaz e brezhoneg (roet e vez ar sifrenn a 60). Ne vez nemet 20 pe 30 skrivagner oc'h embann levrioù ingal a-walc'h ha 8 pe 9 ti-embann bihan.

– Klaoustre a ra n'eus ket 1000 den o lenn levrioù brezhonek en un doare reoliek, ar memes re a zo koumanantet d'ar c'helaouennoù brezhonek.

– E-keñver an embann brezhonek n'eo ket gwelloc'h stad an traoù eget 20, 50 pe 100 vloaz ' zo. Ma vez moulet muioc'h a levrioù eo dre ma 'z eo aesoc'h a-drugarez d'ar binvioù arnevez.

– Ne ya ket niver al lennerien war greskiñ, ne vez ket gwerzhet muioc'h a levrioù bremañ eget 20 vloaz ' zo. Petra an diaoul a ra ar re o deus desket ar yezh e Diwan, er Skolioù-Meur, e kentelioù an noz gant o brezhoneg ? Lenn ar panelloù-hent divyezhek ?

– Ret eo lakaat ar re a oar lenn brezhoneg pe a zo o teskiñ da brenañ ar muiañ a levrioù hag a gelaouennoù brezhoneg ma c'hellont. E Saloñs Karaez e weler ar memes levrioù a vloaz da vloaz, e galleg ivez. Ne vez ket lennet diwar-benn Breizh ha gwashoc'h c'hoazh ne vez lennet seurt ebet.

Gwir eo siwazh lavaroù hor c'henskriver ha bez' ez eus gwanderioù grevus en Emsav sevenadurel ken meulet. Ur mennozh all a ziskleriin : hini ar bruderezh. Ret eo menegiñ strivoù Coop Breizh, a yae dre-holl da ginnig levrioù, reoù ti-embann an Here gwechall, a ziskoueze e embannadurioù war galz standoù, betek Pariz ha Frankfurt (siwazh, gwall goustus oa). N'heller ket chom hep menegiñ mennozh Langleiz, en doa krouet goude ar brezel 40 ar BALB (Breuriezh al levrioù brezhonek) ha kaset un den war an hentoù. Met paour e oa an Emsav d'ar mare ha ne badas ket ar gevredigezh nevez.

Bremañ e vefe tu ober da vat seurt tra hag Ofis ar brezhoneg, da skouer, a c'hellfe lakaat da c'haloupat dre ar Vro un den (paeet mat), gant ur fichennaoueg stank, a c'hellfe sevel ar c'helaouennoù hag an tiez-embann brezhonek hag a rankfe kemer perzh er frejoù o tiyalc'hañ ur skodenn ivez. Ret eo diskouez an embannadurioù nevez d'an dud, pouezañ warno d'o lakaat da gompren pegen pouezus eo prenañ, brudañ ha gwerzhañ al levrioù brezhonek.

Eveljust ez eus en niverenn barzhonegoù ha danevelloù plijus, skridvarnouriezh, ur pennad hag un notenn diwar-benn Jakez Konan, nevez aet da Anaon. Un tammig skort eo o diskleriadurioù. Un den a bouez bras hag ur skrivagner donezonet eo bet hon tregeriad, ur stourmad taer ivez, pezh n'eo ket anat gant pezh a zispleg an daou skrid.

Al Liamm, koumanant-bruderezh 25 €, da gas da Guzul ar brezhoneg, 14 straed Louzaouenn-an-Hañv, 22300 Lannuon.

Marzhin GROGENNEG

Référendum en Guadeloupe et en Martinique

Le 7 décembre, un référendum aura lieu dans les deux départements des Antilles, ainsi que dans les îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin (partie française), dépendant de la Guadeloupe.

De nouvelles collectivités territoriales

Les quatre départements d'outre-mer connaissent une situation aberrante : ce sont des régions monodépartementales, avec pour un même territoire un Conseil général et un Conseil régional ! La superposition de deux assemblées, conséquence d'une politique d'assimilation, est source de perte de temps, d'argent, d'énergie et conduit à des blocages.

Aussi y aura-t-il un référendum, le 7 décembre, pour consulter la population de la Martinique et de la Guadeloupe, sur la création d'une assemblée unique, élue à la proportionnelle, disposant de son propre exécutif élu par l'assemblée et responsable devant elle. En application de l'article 73 de la Constitution, la nouvelle assemblée aura les compétences actuelles des conseils généraux et régionaux, plus celles qui lui seront transférées par les futures lois de décentralisation. Elle pourra adapter certaines lois avec l'autorisation du Parlement.

Le débat sur l'assemblée unique remonte aux premières lois de décentralisation. La réunion du Conseil général et du Conseil régional, en une seule assemblée, le Congrès, avait été proposée en 1999 par un rapport parlementaire co-signé par Claude Lise, sénateur (Parti progressiste martiniquais) et Michel Tamaya, ancien député de la Réunion.

Cette proposition a été validée par la loi d'orientation pour l'outre-mer de décembre 2000. A la suite de quoi, le Congrès de Guadeloupe, en juin et en décembre 2001 et celui de Martinique, en février 2002, ont demandé la création d'une collectivité territoriale unique.

La révision constitutionnelle du 28 mars dernier a donné lieu à une réécriture des articles 73 et 74 de la Constitution relatifs aux collectivités locales d'outre-mer. Le 10 avril 2003 le Congrès de Martinique et le 11 octobre celui de Guadeloupe, se sont, à une très nette majorité, prononcés pour un processus en vue d'un changement statutaire. Le décret du 29 octobre a décidé des référendums le 7 décembre en Guadeloupe et Martinique sur l'assemblée unique. Quant aux habitants de Saint-Martin et Saint-Barthélemy ils devront se prononcer sur la création d'une collectivité d'outre-mer spécifique, distincte de la commune, du département et de la région, régie par l'article 74 de la constitution et prorogeant leurs avantages fiscaux et douaniers.

Les camps du oui et du non

En Martinique, le Parti progressiste martiniquais, parti autonomiste créé en 1958 par Aimé Césaire, a joué un rôle moteur. Claude Lise a pris la tête d'un comité de mobilisation citoyenne pour le oui, en estimant que la réforme « peut permettre d'améliorer l'instrument de gestion de notre île ». Le oui est soutenu aussi par les indépendantistes du Mouvement indépendantiste martiniquais (Mim), dirigés par le député Alfred Marie-Jeanne, président du Conseil régional, comme par ceux du Conseil national des Comités populaires. Il est soutenu aussi par le Parti communiste martiniquais et par le Parti socialiste. Un « compromis historique » a été passé entre le PPM, le Mim et une partie de la droite acquise au oui. L'UDF et une partie de la droite groupée autour d'un ancien député RPR se prononcent pour le non.

En Guadeloupe, le Parti communiste guadeloupéen a joué un rôle important. Il a été à l'origine du Collectif guadeloupéen pour l'élaboration d'une proposition de changement statutaire et a récemment réuni quatorze mouvements guadeloupéens. Il s'est prononcé « contre le colonialisme et l'assimilation, (pour) une collectivité autonome dotée de véritables pouvoirs pour construire la Guadeloupe », en estimant que le processus de décolonisation doit se conjuguer avec la lutte pour le progrès social. Se sont également prononcés pour le oui les indépendantistes de l'UPLG, le Mouvman Gwadloupéyen, comme aussi « Objectif Guadeloupe », le mouvement de Lucette Michaux-Chevry (UMP), sénatrice et présidente du Conseil régional, ainsi que le Parti progressiste démocratique de Guadeloupe (issu d'une scission du PCG). L'UDF et le PS se sont prononcés pour le non. Les indépendantistes du KLNG se sont prononcés pour l'abstention.

Les deux autres Dom

En Guyane, le Congrès s'est réuni à nouveau le 4 novembre. Il a confirmé, à la quasi-unanimité des votants (les 2/3 des élus concernés), sa volonté déjà exprimée en juin 2002, puis en juin 2003, de voir organiser un référendum en vue de la création d'une nouvelle collectivité territoriale. Mais, le 13 juillet, dix conseillers généraux UMP et associés ont décidé de ne pas ratifier les résolutions du Congrès. Cela a été pris comme prétexte par le gouvernement pour ne pas tenir de référendum en Guyane. La secrétaire d'Etat à l'outre-mer a même déclaré ne pas avoir été saisie d'une demande d'évolution statutaire !

Aussi, le « Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale » a-t-il pris l'initiative d'une pétition populaire, authentifiée par huissier, pour demander un référendum en Guyane. En dix jours, du 17 au 27 octobre, il a recueilli plus de 5.000 signatures (plus du dixième du corps électoral) dans ce sens. Le 28 octobre, le Secrétaire général du MDES, Maurice Pindard, Conseiller régional et municipal, a décidé d'entamer une grève de la faim qu'il a menée jusqu'au 10 novembre. L'Union des travailleurs de Guyane a appelé à une grève générale le 12 novembre pour demander un référendum. Cependant le gouvernement est resté sourd à cette demande !

Enfin, à la Réunion, où l'opinion a pendant un temps été agitée par la question d'une éventuelle bi-départementalisation, les élus concernés ont souhaité maintenir le *statu quo*.

En tout cas, une victoire du oui en Guadeloupe et en Martinique, et aussi un jour prochain en Guyane, signifie que ces trois pays ont atteint le stade de l'autonomie. Cela ne peut nous laisser indifférents ici en Bretagne.

Yves JARDIN

Corse : l'union en marche

A la veille de l'assemblée générale extraordinaire du Parti de la nation corse du 16 novembre dernier, le mouvement nationaliste était en plein débat, après que le PNC ait présenté ses cinq propositions (voir le P.B. de novembre).

Déjà « I Verdi corsi » et « A Chjama naziunalista » faisaient des déclarations sur la perspective de l'union et le processus de sortie de la clandestinité, laissant supposer de fortes convergences.

Le PNC tenait à rappeler que « l'union du mouvement national en 2004 doit avoir pour objectif central l'accès aux responsabilités au sein de l'assemblée de Corse, dans le but d'initier la réforme du pays et de négocier avec l'Etat une avancée institutionnelle significative, telle qu'un statut d'autonomie interne, dotée du pouvoir législatif et de la reconnaissance en droit du peuple corse, communauté de destin. »



Photo Arritti

L'Assemblée générale du PNC le 16 novembre à Ajaccio.

La réponse des indépendantistes

Une réunion bilatérale des indépendantistes avec le P.N.C. a eu lieu, à la suite de laquelle « Corsica Nazione » et « Indipendenza » ont, le 10 novembre, confirmé publiquement leur réponse. Ils ont réaffirmé « leur attachement à l'indépendance nationale comme solution politique à terme et à une étape institutionnelle transitoire incluant notamment la suppression de l'échelon départemental et un véritable pouvoir législatif dévolu à l'assemblée de Corse », solution transitoire qu'ils préfèrent qualifier de « dévolution » plutôt que d'autonomie. Ils ont renouvelé leur attachement « à l'idée d'une solution négociée avec Paris ». Ils ont accepté une prise de responsabilité éventuelle par les nationalistes dans les institutions politiques françaises en Corse, à condition d'en être l'élément principal. Ils ont solennellement affirmé « que seule une contribution politique majeure du FLNC est de nature à changer fondamentalement la donne pour les mois et les années à venir ». Les deux organisations ont déclaré : « L'attente de notre peuple est immense, le FLNC se doit d'y répondre par une décision à la hauteur des enjeux ».



Photo Arritti

Lors du point presse du PNC : Jean-Christophe Angelini, François Alfonsi, Fabienne Giovannini (De gauche à droite).

La réponse du F.L.N.C.

Puis deux jours avant l'A.G. du PNC les événements se sont accélérés. Dans la nuit du 14 au 15 novembre, le FLNC-Union des combattants a répondu aux cinq points du PNC au cours d'une conférence de presse.

Le FLNC-UC a rappelé la lutte menée depuis 1769 contre le « joug colonial » français. Il a justifié la lutte armée depuis 1976 par le fait de n'avoir jamais eu affaire à « un interlocuteur porteur de paix » et par le fait que, malgré les trêves, la France a « constamment fait le choix de la fuite en avant par la répression », ayant fait de nombreuses victimes. Le mouvement clandestin a souhaité « la mise en œuvre d'une union stratégique » pour amener l'Etat français « à engager de véritables négociations à partir d'un projet politique et institutionnel qui aura reçu l'aval du peuple corse ». Il a ensuite affirmé que « la Corse aujourd'hui a besoin d'être gérée par tous ceux qui ont pris le parti de défendre son peuple, ses droits et ses intérêts, en particulier le mouvement national, mais aussi ceux qui ont fait le choix politique d'une voie progressiste », avant de déclarer : « Nous avons conscience aujourd'hui qu'il est de notre devoir de créer les conditions définitives de l'union stratégique nationale [...] Nous décidons à dater de ce jour de suspendre nos actions militaires sans conditions de temps et de lieu. »

Certes il ne s'agit pas d'un abandon définitif de la lutte armée clandestine, mais le FLNC-UC a tenu à préciser qu'il s'agit là d'« un moment important et historique » et d'« un acte majeur de paix en direction du mouvement national », en demandant que celui-ci, une fois uni, « conduise sur le terrain des luttes politiques tous les combats vitaux pour l'émancipation nationale ». Il a conclu en déclarant : « Nous sommes sûrs que l'union stratégique du mouvement national nous permettra [...] d'ouvrir définitivement la voie des forces de la paix ».

Même si le maire de Bastia (PRG) a qualifié cette déclaration de « non-événement », les mouvements nationalistes ont fait connaître leur satisfaction, aussi bien J.G. Talamoni pour « Corsica Nazione » qui a parlé « d'initiative majeure », que J.Ch. Angelini du PNC qui qualifie la décision du FLNC-UC de « très positive »" ou que E. Siméoni, de « A Chjama naziunale », qui parle de « décision majeure, courageuse ».

L'AG du PNC

Le 16 novembre, plus de trois cents militants étaient présents à l'AG du PNC à Ajaccio et plus de trois cents étaient représentés. L'AG « a jugé que les réponses apportées par les autres organisations du mouvement national, publiques et clandestines, sont très positives ». Le PNC considère que « la trêve annoncée est totale (et) en appelle aux autres groupes clandestins pour qu'ils fassent le même effort de responsabilité ». Il estime que « les conditions de concrétisation de l'union sont réunies (et) que le nationalisme est en mesure de créer une situation politique nouvelle en Corse, dont 2004 pourrait marquer l'avènement ».

L'union n'est pas encore faite, la sortie de la lutte armée n'est pas encore unanime parmi les mouvements clandestins, mais la perspective d'union s'ouvre, dont les formes et le contenu restent à définir. Une AG statutaire du PNC est prévue pour le 14 décembre, pour faire le bilan de la deuxième phase de discussions entamée après la mi-novembre.

Le mouvement national corse traverse actuellement un moment historique. Nous souhaitons que les efforts de nos amis du PNC aboutissent pour que l'union la plus large et la plus solide possible ouvre la voie en mars prochain à une Corse en paix et maîtresse de son destin.

Y.J.

Elections en Catalogne : superbes progrès de l'ERC !

Quelques semaines avant les élections au parlement de Catalogne, étaient apparues des affiches de la Jerc (la Jeunesse de la gauche républicaine de Catalogne) présentant Maragall, le socialiste et Mas, l'héritier du nationaliste conservateur Pujol, sous les traits de l'Oncle Sam pointant du doigt l'électeur potentiel : « Ne vote pas ERC, les choses pourraient changer ! »

Beaucoup plus sérieux, le président du patronat catalan demandait aux électeurs de ne pas voter pour un parti qui plongerait la Catalogne dans une terrible récession. La presse catalane et à fortiori l'espagnole, loin de respecter la pluralité des options politiques en lice, ne s'intéressaient d'ailleurs qu'à Maragall et à Mas, en dépit des sondages qui semblaient confirmer ce que les élections municipales avaient laissé entrevoir : une montée des «petits partis», et plus particulièrement de la gauche républicaine indépendantiste (ERC) et des écolo-communistes (IC-V). On aurait dit que la Catalogne prenait le chemin du bipartisme. Pourtant, comme nous l'indiquions déjà dans le PB du mois dernier, la monotonie de la campagne des deux principaux candidats n'incitait vraiment pas l'électeur à les suivre : celui-ci a donc préféré s'intéresser aux réelles propositions de changement.

Ainsi, alors que des centaines de projecteurs attendaient que 20 heures sonnent pour se braquer sur l'un des deux principaux candidats, les premières estimations montraient déjà que ni l'un ni l'autre ne serait le véritable vainqueur, même s'ils arrivaient en tête devant les autres formations. La «surprise» qui ne ferait que se confirmer à mesure que la soirée et le dépouillement avançaient, venait de la spectaculaire ascension d'ERC. Les républicains de Carod-Rovira passaient de 12 à 23 députés ! Ils se transformaient ainsi en force arbitre de résultats qui, par ailleurs, ne donnaient la victoire ni à Maragall (42 députés) ni à Mas (46). De plus, IC-V obtenait neuf députés au lieu de trois aux dernières élections. Les démons qu'agitaient les lobbies financiers avant les élections n'ont pas suffi à effrayer les Catalans qui se sont rendus nombreux aux urnes. C'est donc avec un éventail politique bien différent et inattendu que la Catalogne s'est réveillée le 17 novembre : Mas et Maragall en recul, le PP (droite espagnoliste) relégué en quatrième position (malgré une légère progression), IC-V triplant ses résultats et surtout ERC en détenteur de la clé du pouvoir.



Photo Esquerra.org

Carod-Rovira, leader de l'ERC, le vrai vainqueur des élections.

Encore faudra-t-il que ce ne soit pas un cadeau empoisonné car, face à l'absence d'une claire majorité, il s'agit dorénavant de pactiser. ERC revendique la formation d'un gouvernement d'union nationale comprenant l'ensemble des forces catalanes à l'exception, bien entendu, du PP, afin de mener à bien le projet de reforme du Statut d'autonomie et d'obtenir pour la Catalogne les mêmes prérogatives économiques que le Pays basque. Mais IC-V interprète les résultats comme une victoire de la gauche et refuse toute alliance avec CiU (le parti de Mas) qui, de son côté, en appelle au patriotisme d'ERC pour former un gouvernement nationaliste fort. Quant aux Socialistes de Maragall, les voilà enlisés dans leur éternelle dichotomie : dépendance ou indépendance à l'égard du bureau central des socialistes espagnols ?

Pendant que les partis catalans négocient le futur pacte de gouvernement, les espagnolistes s'agitent. A commencer évidemment par les dirigeants du PP qui demandent à CiU et aux socialistes de ne pas laisser entrer les gens d'ERC au gouvernement de la Generalitat. Aznar évoque les risques que supposerait une telle «aventure» pour la Catalogne. Rajoy, son dauphin et futur candidat aux élections législatives, s'est empressé d'aller rendre visite aux chefs d'entreprises catalans pour leur demander d'empêcher la formation d'un gouvernement composés de communistes et d'indépendantistes – qui de surcroît, comme on le souligne depuis Madrid, sont républicains, un scandale à quelques mois du mariage du Prince avec une journaliste vedette de la très folklorique télévision nationale espagnole. Chez les socialistes espagnols, on a du mal à faire taire les voix espagnolistes qui, sur le même ton crispé que le PP, défendent l'immobilité des institutions et préféreraient que Maragall opte pour une coalition avec CiU que de pactiser avec ERC, ce qui serait synonyme à leurs yeux d'un pacte avec le diable. D'ailleurs, la seule phrase de Carod-Rovira que la presse espagnole a retenue de son intervention lors de la soirée électorale, a été celle où il remerciait, pour l'avoir félicité, l'incarnation même du Mal : le président basque, Juan José Ibarretxe !

Mais qu'importe Madrid ! ERC entrera très probablement dans le prochain gouvernement catalan (dont la constitution est prévue au plus tard pour le 23 décembre) et, qui sait, pourra peut-être même former son propre groupe au parlement espagnol à l'issue des législatives de mars prochain. Cette éventualité qui aurait fait rire toute la classe politique espagnole voilà à peine quelques semaines est prise très au sérieux par les analystes, au grand dam du PP et des pouvoirs financiers, qui s'efforcent de mettre des bâtons dans les roues de ce projet radical de changement de cap pour la Catalogne.

De notre correspondant en Catalogne,
Philippe LIRIA

Résultats des élections au Parlement de Catalogne : les progrès de l'ERC

	en 1999		en 2003		
	%	sièges	%	sièges	
CiU (nationalistes conservateurs)	37,7	56	30,9	46	(-10)
PSC (socialistes de Catalogne)	37,8	52*	31,2	42	(-10)
ERC (gauche indépendantiste)	**8,3**	**12**	**16,5**	**23**	**(+11)**
PP (droite espagnoliste)	9,5	12	11,9	15	(+3)
ICV-EA (verts et communistes)	2,57	3	7,3	9	(+6)
		135		135	

*2 sièges du PSC appartenaient à l'ICV qui avait en avait en fait 5 sièges au Parlement de Catalogne.

Euskadi

Congrès de l'Eusko alkartasuna (EA) à Bilbao : « *Lortuko dugu* » *(Nous réussirons)*



Photo Le Peuple breton

La tribune du 6e congrès d'Eusko alkartasuna.

L'UDB a été chaleureusement invitée au VIe congrès de l'EA, (Eusko alkartasuna créé en 1986 d'une scission à la gauche du PNV), membre du gouvernement de la communauté autonome d'Euskadi et membre de l'ALE. A l'heure où le gouvernement d'Euskadi propose un nouveau statut de libre association avec l'Espagne, appelé projet Ibarretxe, du nom de son président (voir le PB de novembre) en remplacement du statut de Gernika de 1979, ce congrès prenait toute son importance.

Comme souvent dans les congrès, l'intérêt se situe à la marge. Les 22 et 23 novembre à Bilbao, 650 délégués venus de tout le territoire du pays basque (mais principalement de Guipuzcoa et de Biscaye) débattaient, en basque bien sûr, des 425 articles du projet politique intitulé ***« Lortuko dugu »*** (Nous réussirons !). Pendant ce temps les invités des partis amis étaient très chaleureusement pris en charge et choyés : promenade sur les nouveaux quais de la ria, visite du musée Guggenheim : d'une architecture futuriste (un artichaut de titane) qui évoque cependant la tradition industrielle de la ville, il est la fierté de Bilbao dont il a modernisé l'image et transformé la vie culturelle.

Et le congrès ? Des informations filtraient par bribes du palais Euskalduna : débats serrés. Sur quoi ? Sur le nouveau statut Ibarretxe ? Non. Sur le projet propre à l'EA « proposition de souveraineté » ? Non. Sur l'alliance avec le PNV ? Peut-être. C'est compliqué. Alors s'amorcent entre nous, les invités, des débats sur les stratégies d'alliance. Les Catalans de l'ERC sont à l'honneur après leurs succès électoraux : victoire des nationalistes ? Victoire de la gauche ? Les deux ! S'allieront-ils avec les socialistes catalans ? Pour le PNC (Corse), satisfait d'avoir arraché une trêve illimitée au FNLC, une liste unique des nationalistes aux régionales paraît possible. L'UDB va-t-elle conclure l'accord avec les Verts ? Aragonais, Sardes et Majorquins s'interrogent sur les circonscriptions électorales européennes. Quelle nation sera indépendante la première ? Les paris sont lancés.

Et le congrès ? Pendant que nous savourons des yeux et du palais d'extraordinaires plats basques, nous apprenons que deux listes restent en concurrence : celle menée par Begoña Errazti, présidente de l'EA et députée au Parlement de Navarre et celle de Gorka Knörr, ex-député européen, secrétaire général du Parti et vice-président du Parlement basque. Problème de fonctionnement démocratique interne, de personnalités et peut-être de stratégie du Parti, dans un gouvernement où il est minoritaire face au PNV et où les propositions de l'EA n'aboutissent pas assez vite pour beaucoup de militants : proposition sur la souveraineté, propositions sociales (selon leur belle expression « plus d'être que d'avoir ») ? Problème de la recomposition du champ politique, maintenant que la violence de l'ETA semble en nette régression ?

Après nos messages de solidarité, les résultats sont proclamés : Begoña est réélue présidente avec 60 % des voix, confirmant ainsi la ligne du parti : rejet de la violence d'où qu'elle vienne, autodétermination interne pour une république fédérale, démocratique et sociale et autodétermination externe pour constituer un état indépendant. Gorka Knörr cependant n'est plus membre de la direction. Problème peut-être pour l'efficacité de l'EA au moment où une épreuve de force, vitale pour la nation basque, va s'engager avec le pouvoir espagnol au sujet du statut « Ibbaratxe ». Alors ***« Lortuko dugu »*** ? Certainement. Le dynamisme de la société basque et de ses militants est un exemple pour nous. Nous le leur avons dit en les remerciant.

De nos envoyés spéciaux
à Bilbao,
le 23 novembre 2003
Jill KILLEVERE & Nicole LOGEAIS

Un jour avec... Trio E.D.F. : des



Photo Ipisiti

Le groupe EDF.

Ils ont traîné leurs galoches sur des milliers de scène de Bretagne et d'ailleurs depuis plus de trente ans. Après l'expérience communautaire de la coopérative Névénoé dans les années 70, basée sur beaucoup de travail et une profonde amitié, les trois compères Patrick Ewen, Gérard Delahaye et Melaine Favennec avaient choisi de suivre des chemins différents.

Pourtant le hasard et l'amitié faisant bien les choses, les voici de retour aujourd'hui, au sein du Trio E.D.F., savant mélange "triphasé" de poésie et d'émotion avec lequel ils nous présentent "Kan Tri", à consommer sur album ou en concert sans modération.

Pour bien comprendre comment les choses se sont mises en place, il convient de revenir quelques années en arrière.

Melaine qui est né à Quimperlé en 1950, a été bercé durant toute son enfance par les chants traditionnels collectés par son père. Tout jeune il commence à sonner de la bombarde et du biniou au sein du bagad de Quimperlé créé par son père en 50.

"J'ai toujours entendu de la musique bretonne autour de moi durant mon enfance, avoue Melaine. *Mes parents étaient amis avec Polig et Zaïg Montjarret que j'ai entendus chanter. De nombreux acteurs de la vie culturelle bretonne venaient à la maison, comme Youenn Gwernig et son épouse Suzig et un tas de gens qui chantaient ou jouaient de la musique".*

Et puis la vie de bagad permet au jeune Melaine, via les sorties, de se frotter à d'autres cultures, en particulier la musique d'Europe centrale. *"Cette découverte à l'âge de 7 ou 8 ans m'a ouvert le champ remarquable de la musique populaire".*

Quelques années plus tard il croise Bob Dylan et ses ballades fortement mâtinées de musique traditionnelle. *"Je découvrais,* reconnaît-il, *une sorte de chroniqueur de son époque, qui le faisait sur des mélodies totalement imprégnées de musiques populaires. Pour moi c'était une invitation à "faire la route", l'idée de la Beat Génération".*

De son côté, Gérard n'a pas connu la culture bretonne durant son enfance, puisqu'il est issu d'une famille militaire brestoise. Mais très tôt, dès l'âge de 12 ans, il s'initie à la musique et à la guitare. *"Dans ma famille,* confie-t-il, *il existait une passion pour la chanson et j'ai moi-même traversé de nombreux courants, du jazz au rock et surtout la chanson d'expression française".*

C'est mai 68 qui, comme pour beaucoup, est le déclencheur. Gérard découvre le folk américain, des gens comme Pete Seeger. *"Pour moi ça a été le coup de foudre et j'ai foncé là-dedans à corps perdu".* Il se met ensuite à chanter du Ferré, du Nougaro, puis ses propres compositions, tout en découvrant la musique traditionnelle bretonne.

Patrick Ewen quant à lui, originaire de Concarneau, découvre le folk grâce à Graeme Allwright au milieu des années 60. *"C'était notre idole,* confesse-t-il, *car il chantait des choses très modernes. J'ai presque envie de dire qu'il a été le père du folk en France".* Dans le même temps Patrick écoute Joan Baez, Donovan ou Bob Dylan.

Puis il part lui aussi "faire la route", comme on dit. Ses déambulations le conduisent en Ecosse, en Irlande et jusqu'en Laponie. *"Lorsque j'ai commencé à chanter, j'interprétais des ballades bretonnes, et même du Botrel, ainsi que des ballades irlandaises et écossaises. La première soirée où je me suis produit, c'était à l'occasion d'une soirée irlandaise à Brest en compagnie de Chanig Ar Gall et des Triskell. J'y avais chanté des ballades irlandaises".*

Ce sera donc le folk qui réunira nos trois compères à l'aube des années 70. *"Là où on est d'accord tous les trois,* résume Melaine, *c'est à partir de la grande époque folk qu'on se retrouve vraiment sur des références communes. Et c'est bien sûr le folk qui nous a amenés à la chanson et à la musique traditionnelle. En fin de compte ce qui nous rassemble tous les trois, c'est cette reconnaissance d'une mélodie qui nous ressemble, une mélodie irlandaise, écossaise ou américaine, celte en fait".*

Les années Névénoé

C'est en 1973 que Gérard et Patrick qui chantent déjà ensemble, créent à Morlaix la coopérative Névénoé en réaction contre le show-biz. Ils sont rapidement rejoints par Kristen Noguès, Melaine Favennec, Yvon Le Men, Annkrist, Gildas Beauvir ou Christian Desbordes.

Réunis autour d'une idée généreuse de coopérative, ils pratiquent la souscription pour financer les albums des uns et des autres et chaque bénéfice est systématiquement réinvesti dans la coopérative. Névénoé est une société communautaire, mais avec une volonté de partager et de participer à la vie sociale.

"Il y avait un contexte sociologique et politique particulier dans les années 70" se souvient Melaine. "Une espèce de moment d'effervescence populaire où l'on pensait que l'utopie allait prendre forme. On devenait les héros d'une saga qui se jouait au jour le jour. Notre jeunesse et notre volonté de vie étaient si fortes qu'on avait commencé à écrire le prologue de cette saga".

"Pour moi, admet Gérard, *cette expérience a été une école très formatrice où il y avait une espèce d'osmose entre nous tous, avec beaucoup de générosité et d'échanges d'idées".*

Et c'est vrai que les uns et les autres ayant des personnalités différentes, ils doivent apprendre à s'écouter et à jouer ensemble, ce qui n'est pas toujours chose aisée.

"J'ai été le premier à quitter le navire, avoue Patrick. *Il y avait un esprit collectif*

Ewen, Delahaye, Favennec : chanteurs branchés

dans Névénoé et quand il y avait des réunions c'était toujours des discussions à n'en plus finir, où je finissais bien souvent par m'énerver. Mais cela ne nous a pas empêchés de rester amis".

"En fait, ajoute Gérard, *nous avions créé un outil qui devait nous servir, mais très vite nous nous sommes retrouvés au service de l'outil".*

Les retrouvailles

Après avoir mené cette expérience passionnante et riche d'enseignements jusqu'au début des années 80, chacun a ensuite conduit sa propre carrière durant une vingtaine d'années. Pourtant, une amitié profonde aidant, les trois copains se retrouvaient régulièrement pour des fêtes ou des rencontres informelles au cours desquelles les violons étaient souvent de sortie.

Un jour Gérard fait appel à ses deux amis pour l'enregistrement d'une chanson pour enfants. Ils jouent de nouveau ensemble. Et le temps passe encore pendant lequel Patrick nourrit des rêves fantastiques de trio. Enfin, voici deux ou trois ans, Patrick est invité pour un spectacle à Pont-Croix à l'occasion duquel il demande à ses compagnons de le rejoindre sur scène.

"Tout a commencé comme ça, confie-t-il. *Comme on n'avait pas de répertoire, on a joué chacun quelques morceaux personnels plus deux ou trois trucs au violon. Et les gens ont adoré".*

"Et nous aussi, renchérit Melaine. *On s'est alors dit que ça ne pouvait pas en rester là. Et donc petit à petit on a enlevé des chansons, on en a créé d'autres. Et le spectacle s'est monté au fur et à mesure".*

Kan Tri : l'album

Bien entendu un tel spectacle ne pouvait pas rester bien longtemps sans le support d'un album. C'est juste avant l'été dernier que Patrick, Gérard et Melaine ont accouché de leur premier bébé, *"Kan Tri",* un superbe CD regroupant 14 morceaux à la couleur folk évidente.

"Avant tout, reconnaît Gérard, *le titre de celui-ci est un double jeu de mots. Si l'on essaye de traduire ce barbarisme breton, cela signifie "le chant à trois" ou "le triple chant". Mais cela peut s'entendre également comme "country", un clin d'œil évident à ce style de musique qui ne nous laisse pas indifférents les uns, les autres. Si l'on devait mettre une étiquette sur notre musique, on pourrait parler de folk, car c'est une musique resserrée sur le côté modal et traditionnel".*

"Et de country, rajoute Patrick, un brin malicieux, *"car finalement on est assez campagne".*

"Pour élargir le débat, intervient Melaine, *je dirai que c'est de la musique de Bretagne. Peut-être pas de la musique bretonne dans le sens où il n'y a pas de bombarde, de biniou ou de harpe. Il y a des instruments génériques comme le violon, l'accordéon, la flûte ou la guitare. Donc si ce n'est pas de la musique bretonne au sens strict, c'est certainement de la chanson bretonne, cela même si l'on chante à la fois en breton, en français ou en anglais, car nous avons la volonté de ne pas nous restreindre".*

Quant aux influences, elles trouvent assez largement leurs sources dans la musique traditionnelle puisque huit titres sont d'inspiration traditionnelle, ce sur quoi tous sont d'accord.

"En fait on adore ça, poursuit Melaine. *Nous sommes tous les trois subjugués par les mélodies. Une belle mélodie porteuse de sens, cela oblige à écrire quelque chose de simple. Plus la mélodie est belle, plus les mots doivent être simples et les sentiments les plus justes".*

Kan Tri : les chansons

Mais revenons un peu sur le contenu de l'album.

Commençons par *"J'ai voyagé en Bretagne"* qui sert généralement d'introduction à leur spectacle, une chanson aux relents autobiographiques. C'est Melaine qui s'y colle.

"C'est le portrait de trois mecs en mouvement qui traversent la Bretagne avec leurs chansons et leurs histoires et qui ont fait un peu tous les métiers pour survivre. J'aime beaucoup cette idée de portrait en mouvement où la Bretagne est présente.

Je crois d'ailleurs que dans tout l'album la Bretagne est terriblement présente. Ainsi dans "Le soldat d'Algérie" dont j'ai amené la musique, une mélodie Pourlet".

"Lorsque j'ai entendu ça, intervient Gérard, *j'ai immédiatement réagi, sachant d'emblée ce que je voulais écrire dessus. C'est une histoire que j'avais en moi depuis très longtemps, l'histoire d'un personnage de Plounéour qui avait fait la guerre d'Algérie. J'ai tout de suite retrouvé les images que j'avais gardées en moi depuis 15 ans".*

"C'est une chanson importante, reprend Melaine, *car elle donne à réfléchir. Elle est un peu grinçante de l'intérieur. Une autre chanson grinçante, mais de l'extérieur cette fois, qui fait réfléchir, c'est "Sérafina Elf". Je crois que malgré nos âges (la cinquantaine) on doit rester un peu effrontés".*

"En fait, continue Gérard, *cette chanson entre dans un registre qui m'est propre. Je voulais parler du problème de la pollution, mais sous quelle forme ? C'est grinçant mais je pense que l'humour peut, dans certains cas, être aussi fort que la révolte et le discours".*

Un hommage est rendu à Per-Jakez Helias avec la reprise par le trio de *"Luskellerez evit eur bugel koz",* une chanson déjà enregistrée par Patrick.

"On l'a retravaillée à trois, dit-il, *et le résultat est totalement différent. Je chante la phrase en breton qui est reprise en français par Gérard et Melaine. Cette simultanéité des deux langues est particulière à Per-Jakez".*

"Il était capable de penser et d'écrire dans les deux langues à la fois, renchérit Melaine. *C'est une chose très intéressante qui souligne, s'il en était besoin, la richesse du bilinguisme".*

Hommage à Youenn Gwernig également avec la très belle reprise de *"E kreiz an noz"* pour laquelle Melaine signe les arrangements.

Des hommes de cœur

Lorsque l'on écoute *« Kan Tri »,* tout paraît naturel.

« Et pourtant, explique Melaine, *la réalisation de cet album nous a demandé beaucoup de travail pour pouvoir faire simple, pour faire naturel. On a fait plusieurs enregistrements successifs. Au départ on avait enregistré en live. Mais à l'écoute, même s'il y avait de bonnes choses, tout n'était pas parfait. On a ainsi retravaillé plusieurs chansons comme "Kisses sweeter than wine" ou "Je n'oublierai jamais", car il y manquait de l'émotion. La justesse du cœur est une chose très dure à trouver.*

Mais comme Gérard maîtrise parfaitement les techniques de studio, on a eu affaire à un excellent producteur avec qui on a réussi à mettre davantage en valeur la création que la production elle-même, c'est-à-dire faire passer des sentiments".

De tout cet album émane également une impression de bonheur et d'équilibre. Bonheur, car assurément Patrick, Gérard et Melaine sont heureux d'être ensemble et d'aller au-devant des gens leur apporter leur part de vérité. Et équilibre, car chacun est impliqué à parts égales dans ce projet.

"Nous sommes trois, un chiffre symbolique, ajoute Patrick amusé. *C'est comme le trépied sur la braise. Chacun prend sa part de responsabilité. A trois on partage tout. C'est tellement agréable de marcher de front à trois sur le même chemin".*

Philippe COUSIN

✦ Toute l'Histoire de Bretagne, un indispensable livre de référence



Certains se souviennent sans doute du petit livre d'Histoire de la Bretagne et des Pays celtiques publié en 1970 par Per Honoré, à destination des élèves de sixième. Pour continuer le travail, les éditions Skol Vreizh ont créé une commission "Histoire" en 1973. Le nouveau livre est le résultat de ce travail d'équipe commencé il y a trente ans. C'est le 23e livre (éditions ou rééditions modifiées) de la commission "Histoire" qui a publié un livre tous les 17 mois depuis trois décennies ! Evoluant sans cesse, cette production de référence est unique en Bretagne.

Jean-Jacques Monnier et Jean-Christophe Cassard ont assuré la coordination de la rédaction de cet ouvrage de synthèse rédigé par environ 25 participants, dont nombre de spécialistes reconnus, du regretté Jacques Briard pour la préhistoire à Claude Geslin pour le mouvement ouvrier, en passant par Jean Tanguy pour les temps modernes.

Un travail collectif de relecture et de critique a permis d'assurer la cohérence d'opinions et de points de vue divers pour aboutir à un ouvrage bien structuré, avec une mise en page claire et attrayante. Pour cette nouvelle édition, le texte a été entièrement revu, corrigé et actualisé.

Trois chapitres ont été réécrits, en fonction des recherches les plus récentes, notamment sur l'histoire contemporaine, et aussi sur l'architecture bretonne des XV, XVI et XVIIes siècles.

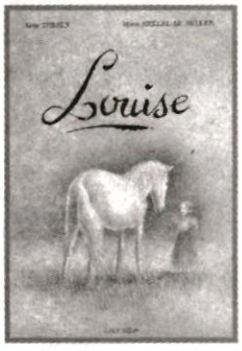
Une bibliographie de 11 pages et des index de noms de personnes et de noms de lieux en font un livre de référence que l'on consultera comme une encyclopédie historique comprenant de nombreux documents en couleurs qui permettent de survoler en images l'histoire de la Bretagne.

"Toute l'Histoire de Bretagne" de Skol Vreizh présente un excellent rapport qualité-prix et constitue un très beau cadeau pour les fêtes de fin d'année.

Pierre LAVANANT

(Ed. Skol Vreizh, 864 p. , 35 €)

✦ Louise

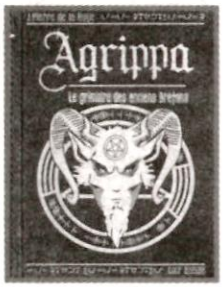


Encore un livre-album pour les enfants. Mone Hellec-Le Beller est l'auteur de ce récit émouvant. Il est illustré par les peintures acryliques de Loïc Tréhin, peintre et illustrateur. L'histoire mélancolique de Louise, fillette née à la ferme et peu aimée, est admirablement servie par les peintures pastel ou diaphanes, toujours harmonieuses, que l'on se plait aussi à contempler pour elles-mêmes. Une œuvre artistique pour enfants et parents rêveurs. Une belle réalisation technique «made in Breizh».

J.J.M.

(Ed. Coop Breizh, 48 p., grand format, quadrichromie, 22,50 €)

✦ L'Agrippa



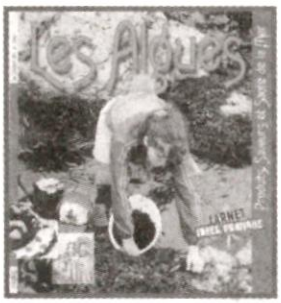
Le grimoire des anciens Bretons a fait couler beaucoup d'encre et suscité bien des interrogations. Décédé aujourd'hui, le Trégorrois Pierre de la Haye a écrit un manuscrit, il y a vingt ans, sur le sujet. Coop Breizh nous le présente aujourd'hui sous la forme d'un mystérieux petit livre cartonné, présenté à l'ancienne. Il s'agit plutôt d'une information sur l'Agrippa, ce livre de magie ancien, généralement recopié à la main et modifié, dont les Archives départementales conservent des fragments. C'était un livre qui faisait peur. Il pouvait avoir été écrit avec la complicité du Malin et accompagnait sa présence de phénomènes paranormaux et de maléfices. Des ethnologues du cru ont relevé nombre de témoignages sur des événements, exceptionnels et inexplicables, liés aux pratiques magiques contenues dans le livre et que l'on peut souvent rattacher aux fonds merveilleux et fantastique de la mémoire populaire en Bretagne.

L'auteur survole ensuite différents aspects concrets de l'ouvrage : la magie, la communication avec les esprits, avec les formules d'incantation ou de convocation, les rapports à l'astronomie. Puis il évoque d'autres livres de sorcellerie et de magie, encore plus étranges et rares. Tout cela n'est pas si loin. Des Trégorrois vouent encore leur ennemi à saint Yves… pour qu'il lui arrive malheur !

J.J.M.

(Ed. Coop Breizh, 140 p. , 17 €)

✦ Les algues



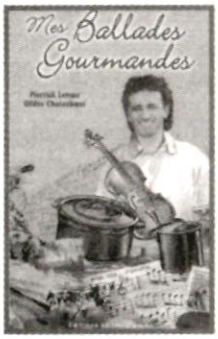
Un éditeur alpin poursuit la publication d'intéressants ouvrages sur les artisans de la mer. Cette fois, il s'agit du premier ouvrage de synthèse « grand public » sur les algues. La Bretagne occupe une place importante dans l'ouvrage. Pierre Arzel, co-auteur de l'ouvrage avec l'océanographe et photographe Olivier Barbaroux, a réalisé un travail de vulgarisation remarquable, avec une présentation des différentes espèces et de leur utilisation, avec aussi des développements sur les usages actuels et possibles, avec également des idées de recettes, des adresses, des musées.

Juste après avoir lu l'ouvrage, j'ai pu appliquer un savoir tout neuf en observant, sur une plage de notre côte nord, un groupe d'agriculteurs qui chargeaient des algues sur une remorque, avec le commentaire en direct et en breton dans le texte ! La mise en page est aussi attractive que le prix.

J.J.M.

(Ed. Libris – Diffusion Ouest-France, 104 p., 15 €)

✦ Mes ballades gourmandes



Pierrick Lemou n'est pas seulement un excellent violoniste. Il est aussi, semble-t-il, un cuisinier hors pair et certainement une sacrée fine gueule ! Ayant beaucoup voyagé au cours de ses nombreuses tournées, il nous invite à la suivre de Bretagne en Ecosse ou en Louisiane, d'Irlande au Québec, pour nous faire découvrir les meilleures recettes du cru, collectées ici et ailleurs ou carrément empruntées à sa grand-mère Léontine… Des recettes paysannes, donc, souvent mijotées à base de pommes de terre et de cochon, chez qui, comme chacun sait, « tout est bon ».

Ponctué d'anecdotes succulentes et de souvenirs savoureux, le libre de Pierrick Lemou présente une soixantaine de recettes traditionnelles qui vous feront rapidement venir l'eau à la bouche. Des plus connues – la fameuse soupe aux pois ou l'*irish stew* – aux plus originales, l'auteur vous dit tout sur la meilleure manière de préparer le « homard grillé de Gaspésie au beurre de crustacés » ou « le pain de courges des Mohicans », les « œufs façon Madame Campbel » ou les « *scones* à la pomme de terre de la femme du coiffeur de Glenflish »…

Cuisine et musique vont souvent de pair : combien de repas copieux et, qui plus est, bien arrosés se terminent en chansons ? Pierrick Lemou nous le confirme avec talent, tout au long de cet ouvrage fort sympathique. Et c'est un autre violoneux, Gildas Chassebœuf, qui signe les appétissantes illustrations. A consommer sans modération…

Pierre MORVAN

(Ed. Le Télégramme, 108 p., 20 €)

✦ Ce drôle de 19e siècle en Bretagne



Après le XXe siècle, Trinka s'attaque au XIXe siècle, cette fois en compagnie de Gilles Carrière. Il s'agit pour eux de survoler et de raconter l'histoire d'un siècle en Bretagne. A leurs façons, c'est-à-dire avec beaucoup d'humour, à la fois dans les mots et dans les dessins, auxquels ont apporté leur concours Belom, Clam, Gégé, Nono, Malo Louarn, Morvan, Nouveau et Pichon. Excusez du peu ! Les auteurs ont sélectionné une centaine d'événements ou de faits, qu'ils ont étudiés consciencieusement, aux meilleures sources, comme l'indique la bibliographie.

Chaque page correspond à une année, un fait, explicité par un petit texte, illustré par un dessin souvent très humoristique. En feuilletant le livre, on parcourt l'histoire de façon agréable. Évidemment, il manque la mise en perspective, les explications en profondeur. On les trouvera, au besoin, dans un vrai livre d'histoire de la Bretagne. On apprend déjà beaucoup, en lisant « Ce drôle de 19e siècle en Bretagne », et l'on sourit souvent devant la fantaisie débridée des illustrateurs.

J.J.M.

(Ed. Des dessins et des mots (Bannalec), 15 €)

✦ Lanvellec, un orgue, un festival baroques



Le journaliste Philippe Gestin publie, aux éditions Skol Vreizh, un petit ouvrage très réussi consacré au festival de Lanvellec (Trégor). Tout commence par l'histoire des Dallam, facteurs d'orgues anglais de renom. Robert Dallam doit quitter son pays lors de la guerre civile entre loyalistes et partisans de Cromwell. Il débarque avec sa famille à Morlaix, dans les années 1640 ; Morlaix, centre d'exportation des toiles bretonnes ou depuis des siècles, les Anglais vivent nombreux. Il poursuit son activité de facteur d'orgue, à une époque de prospérité bretonne qui finance de nombreuses commandes pour les édifices religieux. Un bel orgue à clavier manuel équipe l'église de Plestin-les-Grèves. Robert Dallam repart en Angleterre, une fois le calme revenu, une partie de sa famille reste en Bretagne, où elle fait souche. Au XIXe siècle, un recteur vend l'orgue, endommagé par la pluie, à une petite paroisse voisine de Lanvellec. Dans les années 1980, on peut enfin restaurer l'instrument à Vérone (Italie). Après l'inauguration de 1986, un festival de musique ancienne est organisé par une association de bénévoles. On vient de très loin assister aux concerts, disséminés dans les églises du Trégor. La commune-mère n'ayant que 5 600 habitants, c'est chaque fois un exploit de réunir et le public et le financement. On n'est pas à Lanvellec-sur-Seine ! Les affaires culturelles et plusieurs sponsors s'étant retirés, le festival, qui a encore remporté un beau succès en 2003, n'est pas assuré de survivre…

Le livre offre un récit très vivant, de belles illustrations de grand musiciens comme les Catalans Jordi Savall et Montserrat Figueras et surtout un CD consacré à l'âge d'or de la musique anglaise (XVIe - XVIIe s.), le Canadien Kenneth Gilbert à l'orgue Dallam, 350 ans après sa fabrication. Un régal musical !

Jean-Jacques MONNIER

(Ed. Skol Vreizh, 60 p., 1 CD, 16 €)

✦ Vieilles chapelles de Bretagne



Terre de Brume poursuit la réédition de l'œuvre d'Anatole Le Braz. Le 17e volume concerne six vieilles chapelles, visitées par l'intellectuel trégorrois, sur l'ensemble de la Basse-Bretagne. Sainte-Barbe du Faouet est la plus célèbre, le joyau. On en redécouvre l'histoire, le site, l'atmosphère, les environs. L'illustration abondante est faite de bois gravés de Van den Arend, dans un style vigoureux et moderne, proche des Seiz Breur, en plus géométrique. Beaucoup ne connaissent pas Notre-Dame de Callot sur l'île du même nom, décrite à une époque ou l'on y vivait encore du goémon, ou Notre-Dame de Keramanac'h et Saint-Hervé du Ménez-Bré, entre Guingamp et Morlaix. Kermaria an Isquit, en Plouha est désormais bien connue, plus que l'étonnante Notre-Dame de Port-Blanc en Penvénan. Le texte, court, simple, est surtout l'expression du conteur de talent qu'était d'abord Le Braz.

J.J.M.

(Ed. Terre de Brume, 86 p., 15 €)

L'UDB n'accepte pas que son expression publique côtoie à son corps défendant celle des partis d'extrême-droite

Les internautes qui s'intéressent à la question bretonne ont sans doute eu connaissance de la création récente d'un média privé qui se présente comme l'amorce d'une agence de presse bretonne ainsi que son nom le laisse augurer : Agence Bretagne Presse (ABP). Nous n'aurions qu'à nous féliciter de cette initiative si la partie du site de l'ABP consacrée aux informations politiques n'était ouverte aux communications des partis d'extrême droite comme des partis démocratiques. Et cela ne va pas sans poser de problèmes à l'UDB dont chacun sait qu'elle est victime depuis plusieurs années des amalgames du parti ultrajacobin, animé par une dame qui dispose de relais fort dévoués dans la presse antibretonne.

Que les choses soient bien claires : nous n'entendons pas nous ériger en censeurs. Nous n'entendons nullement dicter aux responsables de l'Agence Bretagne Presse ce qu'ils doivent faire. Si leur conception du devoir d'information – qui n'est pas la nôtre – les conduit à reproduire tels quels, sans distanciation ni critique (et c'est bien là le problème), les communiqués du Front national (FN) ou du Mouvement régionaliste de Bretagne (MRB) d'un ex-lépéniste et ex-mégrétiste, aux côtés des prises de position des organisations politiques ou syndicales démocratiques, cela les regarde et regarde aussi les autres organisations démocratiques. Ce que nous contestons en revanche et tel est notre droit, c'est que l'expression de l'UDB côtoie à son corps défendant celle des partis d'extrême-droite. Nous ne saurions l'accepter et nous l'avons fait savoir à qui de droit.

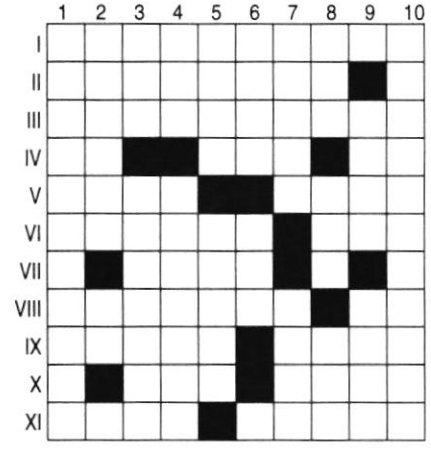
Informés de notre désaccord, les responsables de l'ABP nous ont répondu qu'ils entendaient se passer de notre approbation et qu'ils reproduiraient les communiqués de l'UDB aux côtés de ceux de qui bon leur sembleraient en allant chercher nos communiqués au besoin par des voies indirectes. Qu'ils sachent que nous ne porterons pas cette affaire devant les tribunaux, car certains représentants de l'institution judiciaire française nous ont déjà prouvé qu'ils étaient capables de tout dans le but de nous faire taire. Nous n'attendons donc plus rien de cette institution qui n'entretient parfois qu'un rapport très éloigné avec le principe de justice.

Mais nous déplorons vivement l'attitude incorrecte de l'ABP et nous entendions le faire savoir aux lecteurs du Peuple breton.

Union démocratique bretonne

Mots Croisés Bretagne - Celtie n° 164

(Toutes les réponses sont en français)



HORIZONTALEMENT : I. Ce travers intellectuel mettait des Celtes au... paradis terrestre ! - II. Ile bretonne. - III. Celles de l'UDB sont jaunes et noires. - IV. Fleuve européen ; Se montra audacieux ; Bande de tissu. - V. Excalibur en fut une fameuse ; Etat africain. - VI. Grassouillet ; Désert. - VII. Procédé poétique. - VIII. Vibration ; Possessif. - IX. Eskimo ; Ile bretonne. - X. Breuvage troublé ; Projecteur. - XI. Fatigue ; Décombres.

VERTICALEMENT : 1. Fondés sur la solidarité. - 2. Bientôt dotée d'une constitution ; Grande route. - 3. Billets roumains ; Test. - 4. Ancien média ; Tue. - 5. Capitale européenne ; Emotion sans fin. - 6. Nom flamand de la Meuse ; Semblable. - 7. Génitrice bouleversée ; Charpenté. - 8. Initiales d'un groupe musical français ; Mesure agraire ; Pain fantaisie. - 9. Titre de la presse de mode ; Annexée par Napoléon, cette ville suisse fut ravalée au rang de chef-lieu d'un département français de 1810 à 1814. - 10. Professionnelle qui n'apprécie guère son ministre par les temps qui courent !

Ronan PAGAN

SOLUTION du n° 163

Horizontalement : I. MONCONTOUR. - II. ARALL ; ERBO. - III. REVEL ; IUG (GUI). - IV. AMISSE. - V. REGIONS. - VI. LERN ; VITRE. - VII. CRACHIN ; ER. - VIII. AMIEGESED. - IX. RIS ; ILE. - X. NT ; AR ; TROT. - XI. EEUNAN ; EPI.

Verticalement : 1. MARCEL CARNE. - 2. ORE ; ERMITE. - 3. NAVARRAIS. - 4. CLEMENCE ; AN.- 5. OLLIG ; HG ; RA. - 6. SIVIEG. - 7. TE ; SOINS. - 8. ORIENT ; EIRE. - 9. UBU ; SREDLOP (POLDERS). - 10. ROGN ; ER ; E-TI.

@ La Bretagne sur Internet

par Alain Cedelle

Le patrimoine architectural occupe une grande part dans la richesse culturelle de la Bretagne. La construction traditionnelle mérite d'être valorisée, jusque dans les ouvrages les plus modestes. Visite de quelques sites qui témoignent de cette richesse.

Maisons de Bretagne

L'association Tiez-Breiz rassemble environ 700 adhérents sur toute la Bretagne historique. Ses objectifs consistent à étudier et sauvegarder le patrimoine bâti non protégé et les paysages ruraux.

Le site Internet, de réalisation plutôt amateur, présente l'association et ses diverses activités.

Des fiches techniques sont proposées sur les domaines du bâtiment. Parmi les conseils qui sont donnés, certains comme l'usage du parpaing dans l'habitat ancien, ne manquent pas d'humour.



perso.wanadoo.fr/tiez-breiz/



www.menuiserie.org

Menuiserie

L'atelier Lancelot fabrique sur mesure des menuiseries traditionnelles en utilisant des bois de pays non traités. Cette démarche de bio-construction est l'exact opposé de l'industrie des PVC, bois exotiques et traitements toxiques en tous genres.

L'activité de l'atelier est présentée à travers un site Internet de style très professionnel et de belle finition.

On trouvera ici de nombreuses photos de réalisations, boiseries, portes et fenêtres. Une rubrique «devis» propose une étude de projet gratuite. Une page «bibliothèque» rassemble une bibliographie assez complète sur l'habitat sain. La page de liens est joliment organisée, avec un *pop-up* dynamique pour chaque élément de la liste.

Serrures et métaux

Après la menuiserie de Combourg, nous rejoignons le pays de Dinan pour visiter l'atelier des métaux. Le travail du métal et de la serrurerie est complémentaire de celui du bois et de l'ameublement.

L'atelier des métaux propose la réalisation et la restauration de toute serrurerie conformes aux meubles et à leur époque. La production se diversifie également avec de la quincaillerie forgée, de la restauration d'objets d'art, des créations et des luminaires.

L'ensemble du site internet est présenté de façon très agréable, avec la précision mécanique d'une serrure convenablement réglée, que même un enfant peut utiliser sans efforts.



www.serrure.fr

Festoù-noz

Les demandes d'annonces de festoù-noz étant de plus en plus nombreuses, le P.B. donne la priorité aux festoù-noz dont les organisateurs se font connaître dans le texte de leur annonce.

Samedi 6 décembre
à SAINT-MARS-DU-DÉSERT (44)
salle André-Malraux à 20 h 30
fest-noz, entrée 4 €
Organisation : Téléthon

●

Samedi 13 décembre
à SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES (44)
salle de la Qintaine, à 21 h
fest-noz avec Tud, Ulnhze, etc.
Org. : Cercle breton de Nantes

●

Dimanche 14 décembre
à LA FORÊT-FOUESNANT (29)
salle socio-culturelle,
fest-noz avec Tud, Rivoalen, Carrer, Landrein, etc.

●

Samedi 20 décembre
à KERVIGNAC (56)
à la salle Kernours
fest-noz avec Spontus, Régis Huiban.
Organisation : Kervign'art

●

Dimanche 21 décembre
à NANTES (44)
salle du Triolet, 8 rue de l'Hermitage
fest-noz à 17 h - 4 €
avec les Baragouineurs

●

Samedi 27 décembre
à QUIMPER (29)
fest-noz au Pavillon
avec Sonerien Du, Dremmwell, etc.

●

Mercredi 31 décembre
à QUIMPER (29)
fest-noz au Pavillon
avec Evido

❍

à CAUDAN (56)
salle de Kergoff, de 21 h 30 à l'aube
fest-noz de la Saint-Sylvestre
avec les frères Morvan, etc.



D.R.

Les Frères Morvan.

Repas Armor-Argoat possible avant le fest-noz : 38 €.
Org. : Tarzh an Deiz
Tél. 06.83.45.34.66

●

Samedi 3 janvier
à PLOUAY (56)
fest-noz organisé par
Skol an amzer dazont

Festoù-deiz

Dimanche 21 décembre
à QUIMPER (29)
salle du Chapeau rouge,
fest-deiz avec le bagad Kemper.

❍

à KERVIGNAC (56)
à la salle Kernours
fest-deiz avec les sonneurs locaux.

Organisé par Kervign'art

Rencontre-débat

Le mardi 16 décembre
à RENNES (35), à 18 h,
Maison du Champ de Mars
avec le sociologue Robert Castel, auteur de «L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?»
Co-organisé par la librairie Planète Io, le forum Rouge et Vert et la Confédération syndicale des famille.
Entrée libre.

Exposition

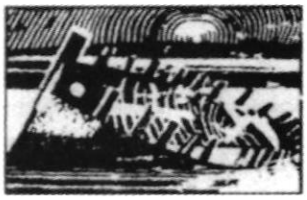
Spered Kelt sera à Nantes du 8 au 14 décembre, à la Galerie Roger Portugal, 14 rue Santeuil.

Spered Kelt est un mouvement artistique pluridisciplinaire qui travaille à l'émergence d'un Art celtique contemporain.

Créé en nombre 1998 par Fañch Michelet-Nicolas et Serge Le Faucheur, son but consiste à prouver que l'**on peut « faire moderne » et breton à la fois, que les racines sont porteuses de renouveau.**

A la Galerie Roger Portugal seront proposées au public nantais : peintures, sculptures, créations photographiques, métiers d'art, littérature et poésie. Durant l'exposition, des artistes présenteront leurs œuvres et accueilleront les visiteurs le lundi 8 décembre, de 14 h 30 à 20 h, et les autres jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Renseignements : 02.98.99.44.17

Théâtre en breton



La troupe Ar Vro Bagan a enregistré (T.E.S., réalisateur Rolland Savidan) la pièce de théâtre en breton de Per Jakez Helias «Un dilhad marc'had mat» (Un vêtement bon marché). Elle raconte l'histoire d'un riche hobereau ruiné et qui a décidé de reconquérir fortune et place de choix dans la société. Pour cela, il lui faut d'abord un beau costume tout neuf...

Cette cassette vidéo, accompagnée d'un livret contenant le texte et des pistes pédagogiques est disponible au prix de 15 € auprès d'Ar Vro Bagan (+ frais de port 5 €). Ar Vro Bagan, Tachenn Labour an Hellez, 29880 Plouguerne.

●



A LORIENT (56) à 15 h
au Plateau des Quatre Vents,
le 7 décembre
JOHNIGED AN HILDA
«Johniged an Hilda» c'est une tragédie : celle d'un naufrage : le «Hilda» en 1905 mais avant, celle de la dure vie des paysans du Haut Léon : les «Johnny's», qui s'en allaient chaque année en campagne au Pays de Galles, pour vendre leur récolte d'oignons.
L'auteur Naïg Rozmor, fait un très bel hommage à ces marchands d'une autre époque ainsi qu'à leurs familles, en retraçant cette histoire, magnifiquement interprétée, grâce à de douloureux témoignages ; souvenirs mêlés de misère autant que de nostalgie.
La pièce est entièrement en breton et présentée par Emgleo Bro An Oriant.
Durée : 1 h 40.

●

A GUIPAVAS (29)
à la salle Alizée,
les 13 et 14 décembre
les deux dernières représentations
de TRISTAN ET YSEULT
Tél. 02.98.04.50.06

Stage de breton

Stumdi, l'organiseme de formation en langue bretonne depuis 18 ans, vous propose :

Stage de breton, 840 heures dont 140 h en stage pratique :

«Formation préparatoire aux métiers bilingues français-breton»

à Landerneau (29) :
du 5 janvier au 8 juillet 2004

à Ploermeur (56) :
du 2 février au 13 juillet 2004

Tous niveaux

(Possibilité de prise en charge du coût pédagogique, nous consulter)
Il reste encore quelques places

Les inscriptions sont ouvertes pour la formation d'octobre 2004.

Stumdi, BP 311, Manoir de Keranden,
29413 Landerneau cedex
Tél. 02.98.21.39.94

Skoazell Vreizh

Minig, la petite hermine



Iffig, le lapin bigouden, a le plaisir d'annoncer la naissance de sa petite sœur, Minig, la petite hermine. Eric Leost, son créateur, a fait appel au dessinateur Yves Cotten pour dessiner cette craquante peluche.

Minig est, comme Iffig, porteuse de la culture bretonne. Elle est vendue dans les boutiques, mais participe aussi à des opérations de solidarité. **Elle est entre autres vendue au profit de Skoazell Vreizh,** au prix de 20 € (+ 4 € de frais d'envoi). Noël approche, c'est donc le moment idéal pour acheter ce magnifique cadeau, double cadeau puisqu'il enchantera la personne à qui il sera offert en même temps qu'il aidera Skoazell Vreizh, 3 rue Aristide Briand, 44350 Guérande (BZH).

Stages de danses

Le Centre breton d'art populaire de Brest organise un stage **«Musique et danse d'Irlande»** animé par Jacky Molard, Bernard Bizien, Tony McCarthy, Danny O'Neill, etc.

Le stage a lieu à Tréglonou (29) les 13 et 14 décembre
Pour tous renseignements :
02.98.46.05.85

●

Le samedi 13 décembre stage de danses bretonnes

(Avant deux du Nord de l'Ille-et-Vilaine, régions du Coglais, de Bazouges et Mézières) avec Marc Clérivet et Jean-Luc Revault.

Le stage a lieu à Sucé-sur-Erdre (44), salle Saint-Etienne à 14 h 30.

Renseignements : 02.40.77.87.43.

●

Les 20 et 21 décembre stage de musique, chant et danse du pays de Sougeal, **organisé par La Bouèze.**

Le stage a lieu en plein cœur du pays de Sougeal, à Trans-la-Forêt (35).

Renseignements : 02.23.20.59.14

●

Les 3 et 4 janvier 2004 stage de danses bretonnes

(Avant deux et contredanses du pays d'Ancenis) avec Marc Clérivet et Jean-Luc Revault.

Le stage a lieu à Sucé-sur-Erdre (44), salle Saint-Etienne à 14 h 30.

Organisation : Dastumm 44
Tél. 02.40.77.87.43.

Rencontres des bretonnants

au Shepherd's Crook
2 rue de Kerjulaude, Lorient
à 20 h 30

Le 18 décembre,
sur le thème «Nozvezh Sorbiennoù»

avec Daniel Doujet et Anaig Lucas.

Ces rencontres sont ouvertes à tous, jeunes et moins jeunes dans le but de progresser et d'échanger en langue bretonne.

Elles sont organisées par Emglev Bro an Oriant.

Kinnigoù labour

DIWAN Kentañ derez a zo o klask

Erlec'hierien evit departamantoù

– Morbihan
– Liger Atlantel
– Penn ar Bed

– Skolioù-mamm ha kentañ derez
– Erlec'hiadennoù hir hag erlec'hiadennoù berr da ginnig
– Skoazell bedagogel kinniget d'an erlechierien n'o defe ket skiant-prenet war ar vicher.

Bac+3 ha Bac+2 (forzh peseurt danvez e vefe)
Brezhoneg komzet ha skrivet

●

DIWAN eil derez a zo o klask

Postoù da bourveziñ diouzhtu

– Ur gasourez (post implij yaouank) evit skolaj Gwened
– Ur gasourez (post implij yaouank) evit lise Karaez

Evit penn kentañ 2004

– Ur erlec'hiad(ez)-kelenner(ez) galleg e Karaez (prantad hir)
– Ur erlec'hiad(ez)-kelenner(ez) galleg er Releg (prantad hir)

Brezhoneg komzet ha skrivet
Aotreegezh en danvez kelennet evit ar gelennerien

Evit kaout titouroù, pellgomzit pe skrivit da :
DIWAN, BP 147,
29411 LANDERNE Cedex
Pgz : 02.98.21.34.95

PETITES ANNONCES

Nous avons une rubrique de petites annonces à tarif unique : 9 € (par chèque avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

Famille bretonne d'origine et de cœur, **en Guadeloupe** depuis des années, **loue des gîtes** (2 à 10 pers.) dans sa propriété à 350 m de la superbe plage de «Grande Anse». Herpe Laurence, Denis, Ziote, 97126 Deshaies. Tél. 05.90.28.52.77. Site net : http: //perso.wanadoo.fr/lesafran

Les Occitans dans le PB

« Voici quelque vingt ans environ (vos archives pourront peut-être me le préciser) que je suis abonné à votre revue, que je parcours toujours avec beaucoup d'intérêt. Félicitations à Nono pour ses caricatures et à l'ensemble des rédacteurs.

J'ai retrouvé avec plaisir ce mois-ci Yves Rouquette dont j'étais sans nouvelles depuis près de vingt ans. Son dernier livre à ma connaissance : « Occitanie : Petit traité de géographie cordiale » date de 1984. Je n'oublie pas son action militante de premier ordre et son œuvre de qualité. Bravo de lui avoir accordé une place parmi vos invités. Une simple rectification : l'Occitanie, ce ne sont pas « les deux tiers de l'hexagone » comme il le dit, mais un tiers : 15 millions d'habitants ou un quart sur 60.000 millions,(…).

Je trouve aussi un article de mon voisin et collègue Gérard Tautil à propos des « Assises des langues de France » (…). »

Y. Gaignebet,
La Garde (83)

Le mépris de l'Etat français

« Après avoir lu, ou plutôt dévoré, le n° 478 de novembre 2003, je sollicite l'envoi du « texte du nouveau statut d'Euskadi ».

J'ai beaucoup apprécié l'article d'Yves Rouquette, surtout pendant ce passage : « L'Etat français est en train de liquider en douceur les existants nationaux sur son territoire. »

Je le ressens particulièrement en Iparalde où le basque est réduit à une peau de chagrin. Heureusement qu'en Hegoalde, l'eukara est une langue bien vivante. Plus le temps passe et plus le mépris de l'Etat français ressemble à une dictature culturelle.

Encore merci pour la qualité de vos articles. »

Dominique Ado,
Villeneuve-Saint-Georges (94)

Faire de la politique autrement…

« La volonté de divers élus, dont ceux de l'UDB, de créer un pôle de gauche écologique et régionaliste pour les prochaines élections régionales est une excellente nouvelle pour tous ceux qui veulent que les choses bougent en Bretagne. Ce rassemblement, surtout si les contacts pris avec les Verts bretons aboutissent comme on doit l'espérer, a en effet une chance raisonnable de faire un bon score aux échéances de mars 2004. C'est une opportunité que le mouvement breton ne doit pas laisser passer, tant il est vrai que le pays a besoin d'une autre politique que celle de la droite qui a failli dans de nombreux domaines (l'exemple le plus flagrant de cet échec étant celui de la défense – ne parlons même pas de promotion – de la langue bretonne) ou que celle de la gauche traditionnelle, dominée par un PS hégémonique et à la parole pas toujours fiable. Ne parlons pas de l'extrême gauche qui s'est volontairement disqualifiée en refusant toute forme de participation au pouvoir, même local.

Au cours de la conférence de presse qui s'est tenue début novembre à Saint-Brieuc, les six promoteurs présents de cette future liste ont exprimé leur souhait, entre autres choses, de faire de la politique autrement et d'associer les acteurs de terrain, souvent ignorés par les partis politiques traditionnels.

Tout semblait parfait. On avait apprécié cette réunion d'élus montrant par leur statut que la liste en gestation n'avait rien de farfelu, qu'elle était au contraire marquée du sceau de l'efficacité et de responsabilité puisqu'elle était animée par des personnalités ayant affronté avec succès le suffrage universel et qui ont montré leur efficacité aux affaires. La présence d'hommes jeunes apportait une touche de modernité bien utile dans le paysage français (mais également breton) figé.

Malheureusement, un grain de sable est venu se glisser dans ce bel ordonnancement (…). Il n'y avait pas une seule femme pour participer au lancement de ce projet qui se veut novateur. Voir ainsi tous ces hommes côte à côte faisait un peu « surréaliste » en ce début de XXI^e siècle (…). Ce n'est sans doute pas la meilleure façon de faire de la politique « autrement » que d'adopter l'un des pires travers de la tradition française dans ce domaine : la marginalisation des femmes. La gauche écologiste et bretonne est-elle à ce point dépourvue de dames de valeurs ? Si les élues manquaient, il aurait été possible de contourner l'obstacle en élargissant le champ des participants à d'autres profils. Faute d'une prise en compte de cette donnée, « l'autre liste de gauche » prend le risque d'apparaître comme un peu archaïque. »

Patrick D. Morvan,
Orléans (45)

La presse algérienne : bourgeoise ? islamiste ? démocratique ?

« Elle est tout cela depuis que la chape de plomb qui ne laissait échapper que la voix de son maître, « El Moudjahid », a sauté en 1989.

Dans cette presse multiple, j'ai choisi depuis plus de deux ans de lire quotidiennement la presse francophone démocratique (Le Matin, Liberté, Le Soir d'Algérie, El Watan…) ne pouvant lire en arabe El Khabar. J'ai choisi de lire, diffuser, soutenir cette presse et ses journalistes coincés, selon l'expression d'un ami, Ali Temmouche (El Watan), entre le marteau (censure et répression) et l'enclume (le terrorisme islamiste).

C'est pourquoi, par respect pour cette presse, je me dois de rectifier les contrevérités envoyées au PB n° 478 par P. Folgalvez.

Première contrevérité : « Le Matin est le porte-parole de la bourgeoisie » : faux. C'est le quotidien le plus proche des communistes algériens regroupés aujourd'hui dans le MDS (Mouvement démocratique et social et dont le responsable Hachemi Cherif s'exprime largement dans les colonnes de ce journal pour dénoncer les licenciements massifs et soutenir les luttes sociales). Une telle accusation, à laquelle s'ajoutent les expressions « calomnies et bassesses », sont une insulte à son rédacteur en chef et fondateur Saïd Mekhel assassiné le 3 décembre 1995. Et à tous ses journalistes vivants ou morts. Ce journal a toujours défendu la cause sociale, la cause des femmes, la cause berbère, bref la démocratie. Et ses journalistes l'ont payé très cher.

Seconde contrevérité : « El Watan est un journal intégriste » : faux. C'est un quotidien, qui s'oppose fermement au laxisme de Bouteflika envers les terroristes islamistes, relâchés sans jugement ; un journal qui soutient la cause des femmes… entre autres. Quotidien lui aussi touché par les assassinats islamistes.

Mais je souhaite renvoyer les lecteurs aux sites de ces deux journaux : www.lematin-dz.com *et* www.elwatan.com *pour qu'ils le constatent par eux-mêmes.*

Cette presse n'est nullement responsable des maux de l'Algérie mais subit les méfaits de ceux qui veulent la bâillonner, qui ont accaparé le pouvoir et les richesses de ce pays, qui détournent la rente pétrolière, les entreprises d'Etat, qui ont mis main basse sur les importations (dont beaucoup de généraux : « le général du sucre », « le général du ciment », « le général du médicament » ; le nouveau pont-échangeur sortant du port étant appelé le « pont des généraux »). Ceux-là habitent de splendides villas sur les hauteurs d'Hydra à Alger et dans de luxueux appartements à Paris. Le peuple s'entasse et croupit dans des immeubles immondes, sans eau, sans espaces verts – journalistes compris. C'est au pied d'un tel immeuble que le grand journaliste et écrivain Tahar Djaout s'est fait assassiner en mai 1993.

Quant aux « erreurs » du gouvernement algérien qu'il aurait rectifiées : cela ne doit pas concerner l'assassinat de 127 jeunes Kabyles au printemps 2001, car le donneur d'ordre est toujours conseiller de Bouteflika…

Effectivement « on ne peut comparer la situation en France et en Algérie » : les journalistes français ne sont pas abattus, égorgés, décapités, empalés à la sortie de leur rédaction, ni traînés dans les commissariats. Heureusement !

Et je me félicite que l'UDB soutienne cette presse et uniquement cette presse, en phase avec ses valeurs et son combat. L'autre presse – bourgeoise ou intégriste – celle des généraux, comme celle des barbus, n'a aucun problème en Algérie. »

Nicole Logeais,
***membre fondatrice de l'Association de soutien aux démocrates algériens (ASDA) en 1994, membre de l'UDB*, Saint-Malo (35)**

Décès d'un ami et camarade : le photographe Loeiz Bloñs

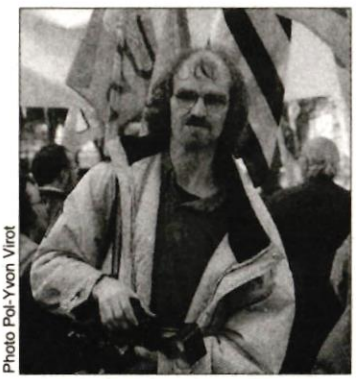


Photo Pol-Yvon Virot

Loeiz Bloñs au travail à la manif de Rennes en mars dernier.

Klik-klak
Luc'hskeudenn klok
Ho mekanik furedek
O doa kizellet
Ken ha ken
Poltredoù kalifichet
...A zo kouezhet.

Stroñs-distroñs
Strobineller ar poltredoù
Hep ho korf pleget
Ho pevar-lagad kelc'hiet
E vo kamm hor pazioù
Ar staedoù o dilhad hañv
Koc'h evit an Ankou
KENAVO KAMALAD.

Annaig LE GARS

Le 4 novembre dernier, nous apprenions le décès, survenu quelques jours plus tôt, de notre ami et camarade Loeiz Bloñs. Loeiz était très connu comme photographe dans les milieux culturels et politiques bretons et la presse quotidienne régionale, où il avait collaboré, lui a rendu un hommage confraternel mérité. Il avait couvert une multitude d'événements en Bretagne depuis plus de vingt ans et exposait régulièrement ses œuvres. Sa silhouette si caractéristique est encore présente dans la mémoire de centaines de manifestants ou de spectateurs qu'il a côtoyés avant d'en fixer l'image pour toujours. Il est juste et bon que cet article soit illustré justement par une photo d'un lecteur quimpérois qui l'avait vu au travail dans la manifestation rennaise de mars 2003 en faveur du breton et qui nous l'a spontanément adressée.

Ici, nous voudrions insister sur sa collaboration à notre équipe. Après avoir participé épisodiquement au « Peuple breton » par le passé, depuis plus de deux ans, il apportait régulièrement sa contribution à notre mensuel et nous avait fourni un grand nombre de photographies, dont plusieurs avaient été retenues pour notre couverture (quatre en 2003). De plus, il participait activement à la vie de la section du Pays de Brest de l'UDB et était toujours partant pour les activités militantes et ceci malgré un état de santé fragile, à la suite d'une rupture d'anévrisme survenue il y a deux ans. Les adhérents de l'UDB se souviennent qu'il avait couvert des événements importants de la vie de notre parti, comme la présentation de nos candidats aux législatives ou le dernier congrès de Lannion.

Cet homme encore jeune, d'un grand dévouement et d'une immense gentillesse, a été accompagné dans son dernier voyage par une foule d'amis où les visages connus du monde de la chanson ou du théâtre bretons voisinaient avec la discrétion de nombreux militants anonymes, le mercredi 5 novembre dans l'église de Koat-Meal, en Leon, trop petite pour la circonstance. « Le Peuple breton » qui perd un collaborateur précieux publie ci-dessus le poème d'adieux qu'Annaig Le Gars a écrit pour son ami, pour notre camarade. Kenavo Loeiz.

Ronan LEPROHON

Résultats du jeu du PB de novembre

Les dix gagnants du livre de F. Morvannou, intitulé *« Le breton, jeunesse d'une vieille langue »*, ont été tirés au sort parmi les participations qui sont parvenues à la boîte postale de notre rédaction pour le 30 novembre.

Les heureux gagnants de ces livres sont : Annick, de Plouha (22) ; Sandrine, de Brest (29) ; René, de Douarnenez (29) ; Maryse, d'Ergué-Gabéric (29) ; Gwen, de Ploërmel (56) ; Suzy, de Saint-Gorgon (56) ; Anne-Marie, de Séné (56) ; Patrick, d'Orléans (45) ; Gérard, de Boust (57) et Josette, de Malakoff (92).

Félicitations à tous, ils recevront leur cadeau dans les meilleurs délais.

Si des non-gagnants voulaient se procurer des exemplaires de ce livre, nous rappelons que l'administration des Presses populaires de Bretagne, qui l'éditent, consent jusqu'au 31 décembre 2003 un prix de 10 € pièce, franco de port. Passez vos commandes (avec chèque de payement joint, à l'ordre des Presses populaires de Bretagne) en écrivant à l'administration du Peuple breton, 9 rue Pinot-Duclos, 22000 Saint-Brieuc.

Jeu du mois de décembre



5 CD du groupe EDF

Ce mois-ci, le jeu du PB peut vous permettre de gagner un CD du groupe EDF dont nous parlons dans ce numéro (p. 24 et 35). Pour participer, expédiez-nous, sur papier libre, vos nom et adresse – et cela jusqu'au 31 décembre, date à laquelle le jeu sera clos. Une seule adresse à utiliser : celle de notre rédaction : **Le Peuple breton, BP1, 29850 Gouesnou.** Nous publierons la liste des dix gagnants qui recevront leur cadeau par la poste.

PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

A notre local de Saint-Brieuc, Nadine assure à mi-temps le secrétariat du **Peuple breton**. Ses horaires sont : les lundi, mardi et jeudi, de 9 à 13 h ; le vendredi, de 9 à 13 h et de 14 à 18 h.

Si vous avez besoin de précisions concernant les abonnements ou la vente en kiosque, envie de renseignements divers, n'hésitez pas à appeler au **02.96.61.54.11.**

Abonnez-vous au Peuple breton

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 30 €
– tarif de soutien : à partir de 33 €
– étranger par avion : 40 € et plus

à partir du n°..... inclus.

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum : 3 €
❑ de soutien : 4 € - 5 € - 6 €
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● Les chômeurs et les étudiants peuvent bénéficier d'une réduction de 50 % sur justificatif.

● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre

à l'ordre du "Peuple breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76 V

Musiques de Celtie...

MEIC STEVENS - Ysbryd Solva. (Sain SCD 2364 - Distribution Keltia)

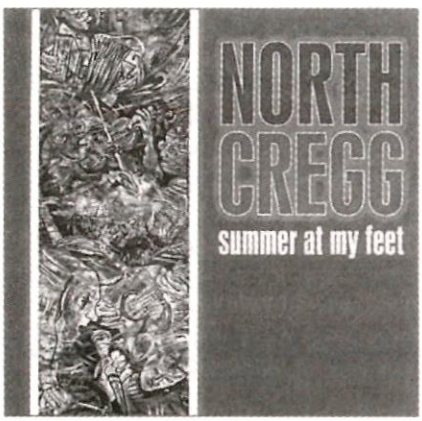


Je ne vous avais pas parlé de lui depuis dix ans. Il faut dire que la musique galloise fait beaucoup moins recette par chez nous que ses consœurs irlandaise et écossaise.

Figure légendaire de la scène folk galloise depuis les années 60, Meic Stevens a produit de nombreux albums depuis près de quarante ans qu'il chante, parmi lesquels les excellents *Nos Du, Nos Da* en 82, *Lapis Lazuli* en 85 ou *Y Baledi* en 92. Après un triple album compilation paru voici quelque temps, c'est à un retour aux sources que se livre aujourd'hui Meic Stevens avec la publication de **Ysbryd Solva** (l'esprit de Solva), du nom du petit village de Solva dont il est natif, sur la côte du Pembrokeshire. Onze titres de la meilleure veine, tous en gallois bien entendu, donnent plus qu'un aperçu du talent de Meic. S'il a un temps flirté avec le rock, le voici revenu à des colorations nettement acoustiques qui parfois ne sont pas sans rappeler les ballades de Bob Dylan.

Avec peut-être un brin de nostalgie, il nous fait partager ses souvenirs d'enfance, que ce soit son village natal *Ysbryd Solva*, sa grand-mère *Cân Mamgu*, son adolescence *Merch o'r ffatri wlân* (la fille de la filature), ou ses amis *Bethan mewn cwsg* et *Cân Walter*. A 60 ans passés Meic Stevens n'est pas décidé à raccrocher. Il nous prouve ici que c'est une décision de bon sens.

NORTH CREGG - Summer at my feet. (Greentrax CDTRAX 250 - Distribution Keltia)



Je vous avais parlé d'eux il y a deux ans lors de la sortie de leur album *mi.da:za*. Le groupe North Cregg est de retour avec un superbe album **Summer at my feet**, enregistré à Glasgow par Donald Shaw, dans le studio de Capercaillie.

Petit changement depuis 2001, le chanteur John Neville a cédé la place à Fiona Kelleher, jeune chanteuse de Cork dotée d'une voix tout à fait charmante. Le groupe n'a pas perdu au change, puisqu'elle interprète ici cinq morceaux sur douze, en anglais et en gaélique, dont la délicate *Summer at my feet* qui donne son titre à l'album et la magnifique berceuse *Deoindí*.

Le reste de l'album est à l'avenant se partageant entre reels, polkas, slides, hornpipes et jigs. Les cinq musiciens délivrent une musique allègre, enjouée et entraînante aux arrangements soignés, et où dominent nettement l'accordéon de Christy Leahy et le fiddle de Caoimhín Vallely.

Huit ans de scènes, trois albums à leur actif. Voilà un groupe qui gagnerait à être davantage connu de ce côté-ci de la Manche.

MÁIRTÍN O'CONNOR - Rain of Light. (Autoproduit MOC 004 - Distribution Keltia)



Ayant débuté l'apprentissage de l'accordéon à l'âge de 9 ans, Máirtín O'Connor a depuis les années 70 connu une carrière des plus riches, puisqu'il a joué auprès des plus grands musiciens irlandais et internationaux. Carrière ponctuée de quatre albums, tous magnifiques : *A Connachtman's Rambles* en 78, *Perpetual Motion* en 90, *Chatterbox* en 93 et *The Road West* en 2001.

Le voici de retour avec **Rain of Light**, superbe feu d'artifice de compositions originales.

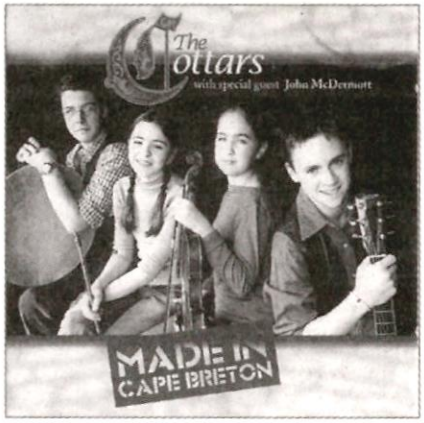
En 2003 le directeur du festival de Dublin avait commandé à Máirtín une suite musicale pour accompagner le feu d'artifice tiré le 16 mars dernier l'occasion de la Saint Patrick. Nous retrouvons donc sur le présent album la suite d'une vingtaine de minutes présentée à Dublin, quatre magnifiques morceaux à l'accordéon diatonique. Et bien sûr six autres airs qui mettent en valeur un musicien dont le talent n'est plus à démontrer.

Comme à son habitude Máirtín a fait appel à ses nombreux amis. Cathal Hayden au fiddle et banjo, Garry O'Brian aux claviers, Kenneth Edge au saxo et clarinette, Seamus O'Dowd à la guitare, Jimmy Higgins et Dany Byrt aux percussions.

Le résultat est une fois de plus parfait. *The Emigrant*, poignant morceau en hommage à tous les Irlandais ayant dû quitter leur terre. *The Carribean*, aux influences sud-américaines évidentes. *The Big Smoke* qui n'est pas sans rappeler les compositions de Sharon Shannon.

Un artiste et un album dont on ne se lasse guère.

THE COTTARS - Made in Cape Breton. (Greentrax CDTRAX 251 - Distribution Keltia)



La valeur n'attend pas le nombre des années. Témoin le groupe The Cottars, quatre jeunes musiciens originaires de l'île du Cap Breton en Nouvelle Ecosse au large des côtes canadiennes, frères et sœurs âgés seulement de 11 à 14 ans, lointains descendants des immigrants écossais qui peuplèrent cette île voici quelques siècles.

Ciarán MacGillivray (13 ans), piano, bodhrán et chant, sa sœur Fiona (12 ans), au tin whistle, bodhrán et chant, Jimmy MacKenzie (14 ans), guitare et bodhrán et sa toute jeune sœur Roseanne (11 ans) au fiddle et au chant, suivant les traces de musiciens du Cap Breton aussi prestigieux que Natalie MacMaster ou Ashley MacIsaac, jouent, chantent et dansent avec une vitalité et une maîtrise qui n'ont rien à envier à celles de leur aînés.

Leur premier album, sans doute pas le dernier, sobrement intitulé **Made in Cape Breton**, fait la part belle au répertoire qui a accompagné leurs ancêtres sur ces terres lointaines. L'Ecosse y occupe donc une place privilégiée, mais l'Irlande est là aussi.

Priorité est donnée aux chansons (8 sur 12) interprétées par l'un ou l'autre de ces jeunes prodiges musicaux qui font preuve, à l'instar de Ciarán sur *The Two Brothers Medley*, d'une très grande virtuosité. A noter le jeu impressionnant de la jeune Roseanne au fiddle, qui introduit sans difficulté apparente une multitude d'ornementations.

Un groupe à suivre de près.

Philippe COUSIN

Selaouit

par Pierre Morvan

Dan ar BRAZ : « A toi et ceux » (Columbia, Sony Music)



« ***A toi et ceux*** »… Autant dire à tout le monde et aussi aux autres… Avec la générosité qui lui est coutumière, Dan ar Braz dédie son nouveau disque à son public, celui d'hier et de toujours, et celui de demain, qui ne manquera d'être charmé par le nouvel opus du guitariste quimpérois. Nouveau disque, nouvelle étape dans une carrière déjà bien remplie, foisonnante, à l'image de « ***A toi et ceux*** ».

« ***Dan's Fisel*** », un instrumental fulgurant, deux chansons écrites par la Morlaisienne Clarisse Lavanant, celle qui donne son nom à l'album et « ***La route vers l'ouest*** », deux autres écrites par Jean Jacques Goldman, « ***Pas d'un pas*** » et aussi « ***Je m'en vais demain*** » que Dan et lui interprètent en duo, soutenus par le Bagad de Lokoal Mendon et la Kevrenn Alre… Et encore « ***Les tribus de Cornouailles*** », une jig puissante ou « ***Orgies nocturnes*** », une fabuleuse reprise de son non moins fabuleux premier album, « ***Douar nevez*** »… Et aussi « ***La valse de la longue espérance*** » dans toute sa plénitude ou « ***I'm here to stay*** », qui nous permet de retrouver la Galloise Elaine Morgan.

Riche, luxuriant, le nouvel album de Dan ar Braz nous comble et nous ravit par sa diversité, sa force tranquille, sa qualité… Il s'achève sur « ***Bretagnes*** », au pluriel comme il se doit, extrait de l'Héritage des Celtes dernière version. « ***De Nantes à Brest Bretagnes en somme/Quand allons-nous nous réveiller/Ensemble enfin communauté*** ». Entouré de nombreux amis, trop nombreux pour être tous cités ici, Dan ar Braz confirme sa vocation d'éveilleur de consciences. Il entrouvre de nouvelles portes sur des horizons chargés d'espérance. Et sur de nouvelles aventures musicales…

Nolwenn KORBELL : « N'eo ket echu » (Coop Breizh, CD 948)

Et non ! Ce n'est pas fini ! Quoique pensent et fassent ces jacobins patentés qui veulent étouffer toute velléité d'expression bretonne, il y aura toujours des voix qui s'élèveront pour dire : « Ce n'est pas fini ! », « ***N'eo ket echu !*** »… Et pour le prouver…

Nolwenn Korbell est l'une de ces voix et son disque, « ***N'eo ket echu*** » justement, une belle démonstration de cette foi qui jamais ne s'éteindra. Foi dans un pays, dans un peuple, dans une langue, qui, contre toute attente, veulent continuer à exister…



Nolwenn Korbell ne vient pas de nulle part. Mais si sa mère, Andréa ar Gouilh, a pu lui indiquer la direction, elle a choisi d'emprunter un chemin qui lui est propre. Elle chante en breton, certes, mais ses propres textes, comme quelques autres, pas si nombreux, l'ont fait avant elle… Dom DufF, il n'y a pas si longtemps, ou, avec Storlok, Bernez Tangi, qui, comme par hasard, signe la préface du livret : « ***Spi ha dispi – Karantez ha digarantez/En he gerioù/Evel chal ha dichal*** » (*). Il y a tout cela dans les chansons de Nolwenn Korbell, et beaucoup d'autres choses encore. Une sensibilité à fleur de peau quand elle chante « ***Luskell ma mab*** » ou cette superbe chanson d'amour, « ***Sant ma fardon*** »… Beaucoup d'originalité quand elle interprète « ***Glav*** » ou « ***A-dreuz kleuz ha moger*** ». Une grande force de conviction pour « ***Padal*** » et de l'émotion à revendre pour cette reprise de « ***Deuit ganinme*** », en hommage aux Sœurs Goadec… Et, perceptible entre tout, un immense plaisir à chanter dans sa langue et à partager avec nous ces moments de pur bonheur. N'eo ket echu ? On y compte bien !

Identitaire…

…Ou quand il faut faire attention aux mots ! Ici, c'est de « rock identitaire français » qu'il s'agit, un mouvement musical lié à l'extrême droite, le FN principalement, mais aussi le Gud ou feue Unité radicale. Ras l'Front vient de lui consacrer une petite plaquette, dont la lecture, conseillée, est édifiante.

Les groupes de RIF ont pour nom Brixia, Kaiserbund, Ile-de-France ou encore… Insurrection ou Basic Celtos ! Si la musique est souvent de médiocre qualité, le propos lui est ouvertement facho, xénophobe, raciste, antisémite… Attention, le RIF peut aussi avancer masqué et s'infiltrer sur les scènes ouvertes ou les tremplins musicaux… Alors, si vous voulez éviter qu'un groupe de RIF ne déboule dans votre salle municipale ou sur votre radio préférée, lisez et faites lire cette petite brochure instructive (« Sur les terres du Rock identitaire français », à commander à Ras l'Front, BP 87, 75561 Paris Cedex 12 – 2,50 euro, port compris).

EWEN - DELAHAYE - FAVENNEC : « Kan Tri » (Dylie, Coop Breizh, DY 230)

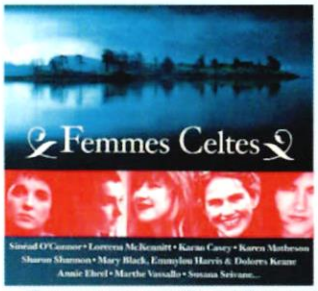


Ewen, Delahaye, Favennec… comme EDF ! C'est incontestable, le trio fonctionne à l'énergie… Energie durable, tant la longévité des trois compères sur la scène bretonne est avérée : à l'origine de la coopérative Névénoé au début des seventies, on les a aussi croisés dans le sillage des fameux Diaouled ar menez aux beaux jours du groupe… Energie renouvelable : depuis cette épique époque, chacun a emprunté son propre chemin, apportant à la chanson bretonne créativité et originalité, au travers d'albums ou de spectacles dont Selaouit et le PB se sont souvent fait l'écho.

Et aujourd'hui, ce sont des retrouvailles que nous célébrons. Les vieux complices sont à nouveau réunis, pour nous offrir un CD totalement jubilatoire, empreint de tendresse et d'émotion, de poésie et d'allégresse, marqué au coin du bonheur de jouer et chanter ensemble, et judicieusement parsemé de coups de gueule, quand il s'agit de dénoncer, avec « ***Serafina Elf*** », cette loi du profit qui souille régulièrement nos côtes (ou celles de nos amis basques et galiciens…). Ou avec « ***Soldat d'Algérie*** », la bêtise des armes : « ***Malheur à ceux qui envoient à la guerre/Des pauvres gens contre des pauvres gens*** »…

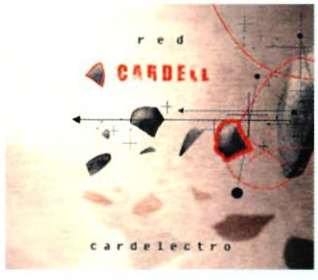
La Bretagne, chantée de belle manière, la langue bretonne, celle d'un Per Jakez Hélias – « ***Luskellerez evit eur bugel kozh*** » – ou d'un Youenn Gwernig - « ***E kreiz an noz*** » – bien servie, l'amour, l'amitié vraie et la fête – « ***La noce à Marie*** » -… pas de doute, le trio EDF sait s'y prendre pour créer une chaude atmosphère !

FEMMES CELTES (Keltia Musique, KMCD 138)



Encore une compil'pas idiote, qui laisse toute leur place à ces « ***Femmes celtes*** », qui, de chaque côté de la Manche, donnent de la voix pour chanter leur amour du pays. Aux côtés de Karen Matheson, Sinéad O'Connor, Sharon Shanon, Susana Seivane et quelques autres encore, les Bretonnes Marthe Vassalo et Annie Ebrel, toutes deux accompagnées par Gilles Le Bigot, ne font pas pâle figure, bien au contraire… Il ne manque que… Nolwenn Korbell. Dommage !

RED CARDELL : « Cardelectro » (Kas ha bar, Avel Ouest)

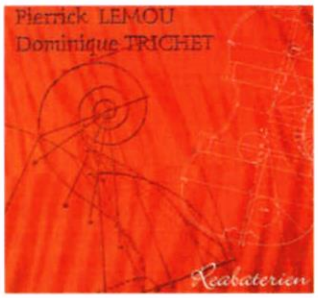


A partir d'enregistrements de concerts, « on prend des informations qu'on déforme, qu'on torture… on re-crée des nouveaux titres, avec des nouvelles lignes de chant, nouveaux textes, nouvelles mélodies d'accordéon ou de bom-

bardes »... Et cela donne... un album « expérimental », le sixième de Red Cardell, ***« Cardelectro »***.

Et de fait, on peut dire que cette dernière livraison de Red Cardell déménage un max... même si la patte du groupe demeure pour ces ballades mi-folk mi-rock qui lui ont donné un nom et un genre. Un folk rageur, largement électrifié et « assisté par ordinateur » – comme le titre peut le laisser imaginer – ou un rock mouliné à l'accordéon, humanisé si l'on peut dire. L'expérience est concluante. Même une fois passé à la machine, le « cri » de Red Cardell continue de nous faire vibrer.

Pierrick LEMOU & Dominique TRICHET : « Reabaterien » (PL-DT & Co-Le Label, Coop Breizh, Co03/15)



Un duo de violons, voilà qui n'est pas banal dans nos contrées. Raison suffisante pour lui prêter une oreille attentive. Pierrick Lemou a participé à de nombreuses expériences musicales et si je vous parle de La Godinette, vous commencerez déjà à saliver. Dominique Trichet a notamment fait partie du groupe Koun.

Leur couple fonctionne sans souci, autour d'un répertoire tout à la fois breton, irlandais et québécois. C'est souvent enjoué, parfois mélancolique, toujours séduisant.

ILS ONT CHANTÉ LA BRETAGNE (Keltia Musique, KM-CD144)



Comme point de départ, encore une bonne idée... Une compilation, pardon, un « bouquet de chansons », selon l'expression de Loeiz Guillamot qui signe la préface de l'album, rassemblant nombre de ceux qui ***« ont chanté la Bretagne »***. Charles Trenet avec ***« La mort du chiffonnier »***, Bourvil avec l'émouvante ***« Dans la bruyère de Quimperlé »***, Yves Montand avec ***« Barbara »***, Léo Ferré avec ***« La Mer noire »*** et ***« Les étrangers »***, Philippe Lavil avec ***« De Bretagne ou d'ailleurs »***, Claude Nougaro avec ***« L'Ile Hélène »*** ou (bien sûr) Alain Souchon avec l'inévitable ***« Bagad de Lann Bihoué »***, c'est assez logique...

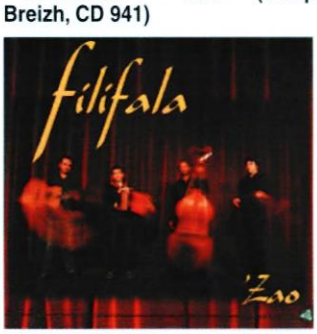
Plus surprenante la présence d'un Miossec ou d'un Louis Capart, qui, Bretons tous deux, ont, bien entendu « chanté la Bretagne »... Ça ne fait rien, rien que pour entendre Brenda Wootton, reprendre en breton ***« An tour dantelezet »*** ou Meic Stefens chanter ***« Douarnenez »*** avec son fort accent gallois, ce bouquet de chansons vaut le détour ! En prime, un boîtier retro assez plaisant, quoiqu'un peu avare d'explications sur les titres et leurs interprètes.

BAGADOÙ : « L'anthologie » (Coop Breizh, CD 945)



Stop ! Idée cadeau ! Noël est là, ne manquez pas l'occasion de (vous) faire plaisir en (vous) offrant ce petit bijou, ***« L'anthologie »*** des meilleurs bagadoù de Bretagne, en deux CD accompagnés d'un livret copieux et élégant. Les CD sont dévolus à la fine fleur des formations instrumentales bretonnes : les « grands anciens » qui ont marqué leur époque, Brest Sant-Mark ou Bleimor et ceux que l'on retrouve chaque année sur les rangs, pour le titre envié de champion de Bretagne, le Bagad Kemper, la Kevrenn Alre ou Roñsed Mor... pour ne citer que les plus fameux. Le livret nous rappelle le travail exemplaire accompli par les créateurs de la BAS, Polig Monjarret et Dorig Le Voyer et le fabuleux chemin parcouru en soixante ans, avant de dresser un rapide « portrait » des dix-neuf bagadoù ainsi distingués. Indispensable !

FILIFALA : « 'Zao » (Coop Breizh, CD 941)



Second opus pour Filifala, un groupe de fest-noz qui s'est déjà taillé une solide réputation. Un accordéon diatonique et des cordes... pour simple qu'elle soit, la recette n'en confirme pas moins son efficacité. L'accordéon appartient à Yannig Noguet. Les cordes sont celles de la guitare de Roland Conq, du violon de Jean Pierre Andrieux et de la contrebasse de Dina Rakotomanga, musicien malgache comme son nom l'indique...

Au chant, on retrouve Roland Brou, venu en invité, mais aussi Dina, ce qui donne lieu à des télescopages assez savoureux, comme ce tamm kreiz de la suite de gavottes intitulée ***« De Scrignac à Rio »***, ou cette très belle chanson « de là-bas », ***« Atolotro Ho Ano »***. Un disque dédié à la Bretagne et plus particulièrement à la presqu'île guérandaise, mais aussi à l'ouverture, aux rencontres et à l'amitié. Suivez le Filifala.

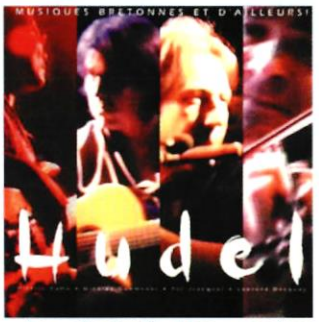
EMSAVERIEN : « Secondes Vendanges » (Créon Music, Virgin, 5835932)



Ils sont nantais comme autant de P'tits Lu et ils nous parlent en direct du vignoble. Disons-le tout net, une galette placée sous le signe du muscadet ne peut qu'inspirer de la sympathie... Un sentiment qui montera d'un cran quand on ajoutera qu'ils se sont choisis un nom de lutte, en breton qui plus est... ***« Secondes vendanges »*** est, comme son titre pourrait paraître l'indiquer, le second CD des Emsaverien, groupe de fest-noz des bords de Loire. Sensiblement plus à l'aise pour les instrumentaux, nos six Nantais nous offrent une mazurka et une polka inspirées et pêchues. Ainsi qu'un branle de Noirmoutier d'excellente tenue. Mais ils n'hésitent pas, à l'occasion, à corser légèrement leur breuvage en y adjoignant une dose de « fortifiant » made in Cuba. Et cela donne un laridé qui fait encore grimper la température... Gare à la canicule !

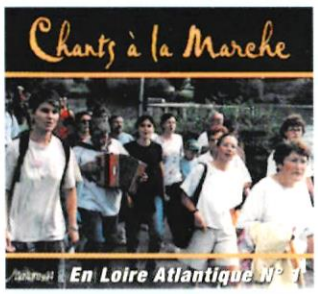
HUDEL : « Musiques bretonnes et d'ailleurs ! » (Keltia Musique, RSCD 253)

Hudel aussi s'est rapidement fait un nom dans le paysage musical breton, pourtant assez embouteillé. Il faut dire que les musiciens qui forment ce nouveau groupe ont eux-même pas mal de bouteille... Trois d'entre eux – Nicolas Quemener, Hilaire Rama et Laurent Dacquay – viennent du regretté Skeduz, un gage de qualité, et le quatrième, Pol Jézéquel (flûtes, biniou kozh), venu de Pevar Den, n'est certainement pas en reste.



Le résultat ? Une musique énergique et dansante à souhait, bourrée de ces vitamines indispensables aux amateurs de cercles circassiens, scottishs et autres laridés... Mais aussi suffisamment subtile pour combler également ceux qui se contentent de prêter l'oreille, à défaut de leurs pieds. Pour ceux-ci, signalons une belle reprise d'un traditionnel gallois, ***« Llywarc'hen »*** (« Le Chant du Vieillard »), et, en fin d'album, ***« Bom Siwo La »***, une biguine qui leur fera peut-être changer d'avis. Pour leurs pieds, je veux dire...

CHANTS A LA MARCHE EN LOIRE-ATLANTIQUE (Dastum 44)



Ne quittons pas Loire-Atlantique, que Dastum 44 entend nous faire visiter... à pieds ! Et en chansons, bien sûr, sinon cette info n'aurait pas sa place dans cette rubrique. Voici donc un CD entièrement consacré aux ***« Chants à la marche en Loire Atlantique »***, le premier d'une collection éditée par Dastum 44, qui se propose de nous faire découvrir par la suite d'autres facettes de la culture bretonne en pays nantais, le répertoire enfantin, les contes, les chants de mariage...

Ici donc, c'est de chansons de marche qu'il s'agit, un genre remis à l'honneur avec le développement de la « randonnée chantée », une discipline qui a le vent en poupe et ne cesse de s'étendre. Quarante trois chants, interprétés par des « gens d'aujourd'hui », Roland Brou, Baladine Claus, François Logodin, Mathieu Hamon... et des dizaines d'autres. En chantant, c'est sûrement la meilleure façon de marcher... Bonne bal(l)ade !

(*) « Espoir et désespoir – Amour et désamour/En ses mots/Comme le flux et le reflux »

BEAUX-LIVRES

COOP BREIZH

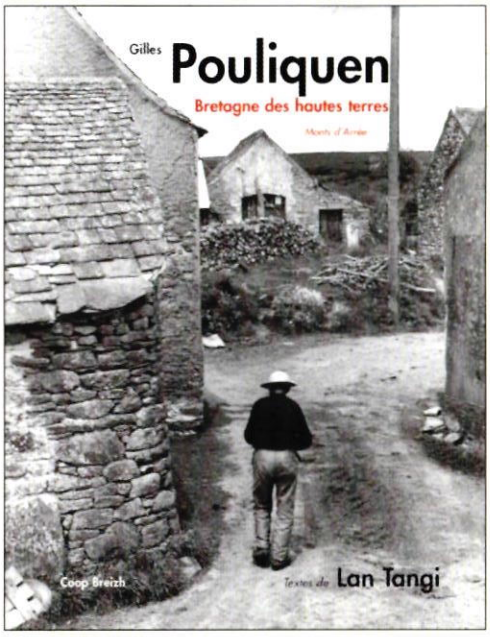
Anciennes cartes marines de la Bretagne
Claude Gaudillat
30 x 40 cm – 224 p. – relié sous coffret toilé – 135 €



— Grand Prix du Livre d'Art Produit en Bretagne 2003 —

Après le premier volume des "Cartes anciennes", voici la suite de la prestigieuse collection Gaudillat du XVI[e] au XVIII[e] siècle. Thématique maritime pour des documents rares et inédits. Un ouvrage de luxe – le cadeau idéal.

Bretagne des hautes terres
Gilles Pouliquen - Lan Tangi
23,5 x 29 cm – 160 p. relié jaquette – 30 €



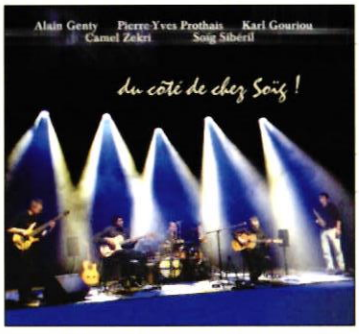
30 ans de photos des Monts d'Arrée
Textes breton - anglais - français

DISQUES



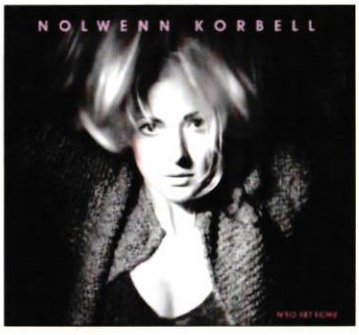
Jean- Louis Le Vallégant/Patrick Lefebvre
Swing Noz Accordéon - Saxophone

Ils bichonnent la tradition pour mieux la déboulonner, qui se donne encore plus séduisante.



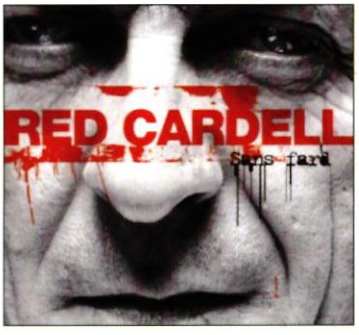
Soïg Sibéril & guests
Du côté de chez Soïg ! Live

Enregistré au Glenmor à Carhaix musique bretonne et couleur jazzy par des invités prestigieux.



Nolwenn Korbell
Ne'o ket echu

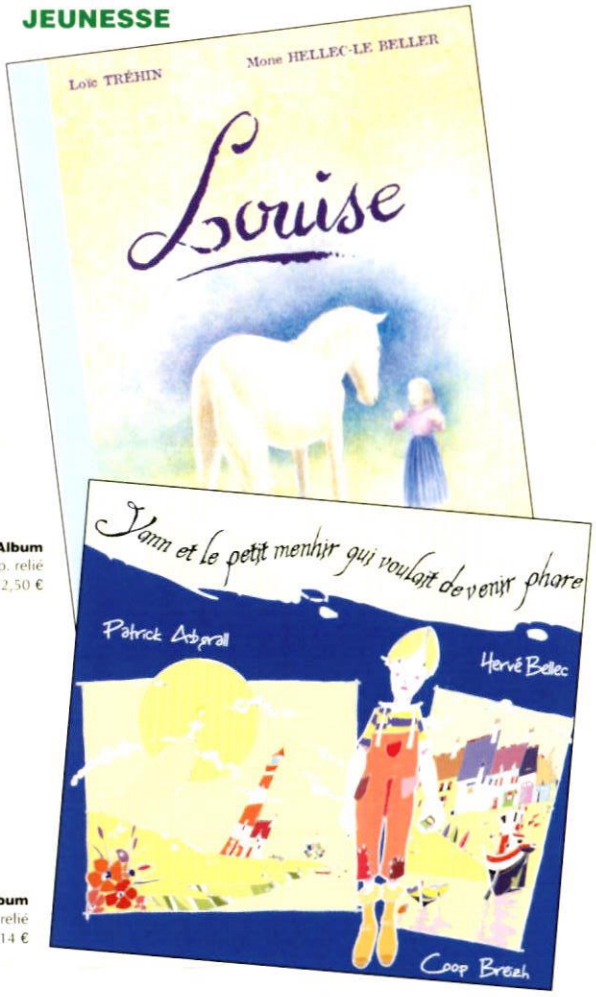
Une voix irréprochable pour l'ambassadrice de la langue bretonne, entre blues, ballades et tradition.



Red Cardell
Sans fard

7[e] album événement, mélange inclassable de chansons, de rock, d'électro et de musiques du monde.

JEUNESSE



Album
48 p. relié
22,50 €

Album
48 p. relié
14 €

Recevez gratuitement notre catalogue sur simple demande
Coop Breizh - Kerangwenn - 29540 Spézet
tél. 02 98 93 83 14 - fax 02 98 93 87 97 coopbreizh@wanadoo.fr - http://coop-breizh.com

‘vel a lar Fanch :

“la Coreff de Noël se boit plutôt à Noël.”



COREFF
Bière de Morlaix

Fanch Le Marrec, premier buveur de Coreff en 1985.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEUREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION